



Photo François Destoc

École UNE REPRISE QUI SUSCITE QUESTIONS ET INQUIÉTUDE

Les modalités de réouverture des établissements scolaires ont été précisées mardi. Mais elles ne lèvent pas toutes les interrogations. **Page 4**

Déplacements dérogatoires DEUX ATTESTATIONS DANS LE TÉLÉGRAMME

Deux exemplaires à découper sont mis à votre disposition. **Page 10**

Le Télégramme



Retrouvez la page « Je pense à vous » Cahier locales, page 24

N°23291. Mercredi 29 avril 2020 / www.letelegramme.fr / Tél. 09.69.36.05.29 / 1,10 €



DÉCONFINEMENT À LA CARTE

Écoles, déplacements, commerces, tests... Édouard Philippe a dévoilé mardi ce qui allait se passer après le 11 mai, expliquant que le déconfinement serait progressif et adapté selon les situations. **Pages 2 à 10**

Photo AFP

Morbihan
LE PRÉFET RÉAUTORISE LA VENTE D'ALCOOL FORT
 Dans une interview au Télégramme, Patrice Faure nous explique pourquoi. **Page 17**



Photo archives Claude Prigent

Bretagne
AUCUN GROS FESTIVAL DURANT L'ÉTÉ
 Tous les rassemblements de plus de 5 000 personnes ont été interdits cet été. **Page 5**

Ploufragan **UN MILLIARDAIRE VEUT INVESTIR 15 M€ POUR UNE USINE DE MASQUES**
 L'annonce a été faite par le député Marc Le Fur. La production pourrait démarrer début 2021. **Page 14**



Ligue 1, Ligue 2... LA FIN DE SAISON SIFFLÉE

L'annonce d'Édouard Philippe concerne également les championnats de National et de D1 féminine. **Page 19**

Photo Nicolas Créach



Photo AFP

Commerces RÉOUVERTURE AUTORISÉE APRÈS LE 11 MAI

Cette décision se fera sous conditions et exclut, pour le moment, les cafés, bars et restaurants. **Page 7**

La crise du coronavirus

Déconfinement : ce qui devrait changer le 11 mai

Circuler librement, revoir ses amis et la famille, aller dans les magasins : le déconfinement prévu le 11 mai ouvre la voie à un retour à la normalité. Sous contraintes toutefois.

François Quivoron

1 Sortir sans attestation

L'attestation de déplacement dérogatoire, c'est terminé à partir du 11 mai. Plus besoin d'avoir de justificatif, au format papier ou numérique, pour sortir de chez soi. « Il sera à nouveau possible de circuler librement, sans attestation, sauf pour les déplacements à plus de 100 km du domicile, qui ne seront possibles que pour un motif impérieux, familial ou professionnel », a précisé Édouard Philippe, mardi, lors de la présentation de son plan de déconfinement. Il sera donc possible de se balader à l'air libre, sans regarder sa montre pour vérifier que l'heure jusqu'ici autorisée n'est pas dépassée.

Le Premier ministre a également indiqué que les parcs et jardins « ne pourront ouvrir que dans les départements où le virus ne circule pas de façon active ». Et pour humer l'écume des vagues et s'enfoncer dans le sable, il faudra attendre encore un peu. Les plages, fermées depuis le début du confinement, resteront « inaccessibles au public au

moins jusqu'au 1^{er} juin ».

2 Inviter des gens chez moi

Après deux mois d'isolement, le retour à la vie sociale se fera progressivement à partir du 11 mai. Les rassemblements organisés sur la voie publique ou dans des lieux privés seront toutefois limités à dix personnes. Ce qui n'empêche pas d'inviter quelques amis ou des membres de la famille à la maison pour un apéro de retrouvailles. En revanche, Édouard Philippe recommande aux personnes âgées de continuer à limiter les contacts et les sorties.

Les cérémonies religieuses, comme les baptêmes ou les mariages, ne pourront pas se dérouler « avant le 2 juin ». « Les lieux de culte pourront continuer à rester ouverts. Mais je crois qu'il est légitime de leur demander de ne pas organiser de cérémonies avant le 2 juin », a-t-il souligné. « Les cérémonies funéraires resteront évidemment autorisées » après le 11 mai, mais « comme aujourd'hui, dans la limite de 20 personnes ». « Les cimetières seront à nouveau ouverts

au public dès le 11 mai », a ajouté le chef du gouvernement.

3 Aller dans les magasins les marchés...

Les commerçants entrevoient le bout du tunnel. Tous les magasins, marchés de plein air et halles couvertes pourront rouvrir à partir du 11 mai à condition d'être en mesure de faire respecter les mesures de protection sanitaire. « Les marchés seront en général autorisés, sauf si les maires ou les préfets estiment qu'ils ne peuvent faire respecter les gestes barrières », a déclaré le Premier ministre. Les commerces non essentiels pourront également à nouveau accueillir du public, a-t-il souligné. Toutefois, « chacun d'entre eux devra respecter un cahier des charges strict, limitant le nombre de personnes présentes en même temps dans le magasin et organisant les flux, afin de faire respecter la règle de la distance minimale d'un mètre par personne sans contact autour d'elle ».

Les médiathèques, bibliothèques et petits musées pourront aussi rouvrir



« Les commerces devront respecter un cahier des charges strict. »

leurs portes dès le 11 mai « parce qu'ils peuvent fonctionner plus facilement en respectant les règles sanitaires », a précisé le Premier ministre. Le gouvernement prendra une décision sur les bars, cafés et restaurants fin mai, pour décider s'ils peuvent ouvrir après le 2 juin.

4 Retourner au travail

La reprise de la vie économique fait partie des enjeux du déconfinement. Le retour au travail devrait donc être massif le 11 mai. Édouard Philippe a toutefois demandé aux entreprises de maintenir le télétravail « partout où c'est possible, au moins dans les trois prochaines semaines », afin de limiter l'affluence dans les transports et sur les lieux de travail.

On va pouvoir marcher, courir, pédaler... mais guère plus



Les sportifs vont pouvoir retrouver, individuellement, une certaine liberté dès le 11 mai. Photo Nicolas Créach

Arnaud Le Sauce

● Ça y est ! Les sportifs ont enfin un horizon pour leur libération. L'intervention d'Édouard Philippe a quelque peu éclairci la donne pour les prochaines semaines, les prochains mois. Toutefois, le Premier ministre a aussi largement limité les contours des pratiques sportives permises après la date du début du déconfinement, le 11 mai : pas de rassemblement de plus de dix personnes, pas de sport de contact, pas de sport collectif et pas de pratique en salle jusqu'en septembre. Et, a priori, pas de natation non plus puisque la majeure partie des piscines couvertes au moins partiellement (celles à l'air libre comprennent généralement un accès ou des vestiaires couverts

également) et que les plages resteront interdites jusqu'au 1^{er} juin au minimum...

Bref, nous pourrions marcher, courir, pédaler, sans limite de distance ni de temps à compter du 11 mai mais guère plus. La distanciation sociale y sera toujours de mise, ce qui limitera ces activités à une pratique individuelle ou quasiment individuelle. Et exit la compétition, en tout cas, dans la forme qu'elle prenait traditionnellement.

La pratique de quelques disciplines pourrait cependant parvenir à respecter les règles de ce déconfinement : le golf pourrait être de ceux-là, la voile - si l'accès au ponton se confirmait - et probablement aussi des activités lorsqu'elles s'effectuent en plein air comme le tir à l'arc ou le tir sportif.



L'attestation de déplacement ne sera, a priori, bientôt plus qu'un mauvais souvenir.
Photo François Destoc

Point de vue



Stéphane Bugat

L'appel au civisme des Français

Cet Édouard Philippe que l'on a connu désinvolte et un tantinet cynique, n'était pas de sortie, hier. Devant l'Assemblée nationale, le Premier ministre, pour la présentation de son plan de sortie du confinement, a adopté une posture plus mesurée et prudente, sans effets de manche et sans phrases inutiles. Surtout, l'essentiel de son discours se trouvait moins dans le détail des annonces que dans l'esprit de ce qu'il nous expliquait. Depuis le début de la crise sanitaire, le gouvernement se fait fort de décider de tout, à grand renfort d'ordonnances et de circulaires. Charge à nous, simples citoyens, d'accepter sans

Édouard Philippe se garde la possibilité de resserrer l'étau.

broncher les contraintes du confinement. Dispositif pertinent, plaide Édouard Philippe. L'avenir nous le dira. Reste que la perspective du 11 mai l'incite à changer totalement son approche. Tout doit se passer, explique-t-il, selon un triptyque : protéger, tester, isoler. En espérant que les masques et autres tests seront en nombre suffisants pour cela. Certes, il se garde la possibilité de resserrer l'étau si, à l'approche de la libération, le nombre de nouveaux cas dépasse les chiffres attendus (1 000 à 3 000 par jour). Mais proclame-t-il soudain, le succès de la lutte contre le virus « reposera sur le civisme des Français ». Ainsi, l'État ne pourrait pas tout, comme le confessait un de ses prédécesseurs ? Par conséquent, cette crise ne sera pas surmontée sans le concours actif et la responsabilisation des élus territoriaux. En reconnaissant cela, le Premier ministre n'abaisse pas sa fonction, bien au contraire. Il prend en compte le pays réel. Il s'offre même le luxe d'ironiser sur les commentateurs qui prolifèrent sur les plateaux TV transformés en cafés du commerce, « la convivialité en moins ». Sans pathos ni brutalité, Édouard Philippe semble admettre que le meilleur moyen de faire face n'est pas de concentrer les décisions. Gageons que sa position n'en sera pas affaiblie.

« Personne n'en ignore les contraintes mais celui-ci doit se poursuivre pour limiter le recours aux transports publics et pour limiter plus globalement les contacts », a-t-il plaidé. Dans les cas où le télétravail n'est pas possible, le Premier ministre a encouragé « la pratique des horaires décalés dans l'entreprise ». « Elle étalera les flux de salariés dans les transports et diminuera la présence simultanée des salariés dans un même espace de travail », a-t-il souligné. Édouard Philippe a aussi appelé les entreprises à porter « une attention particulière aux emplois du temps, aux gestes barrières, à l'aménagement des espaces de travail » et à recourir au port du masque « dès lors que les règles de distanciation ne pourront être garan-

Les cérémonies religieuses, comme les baptêmes ou les mariages, ne pourront pas se dérouler avant le 2 juin.

ties ».

5 **Me faire dépister ?**

Non, sauf si on présente des symptômes du Covid-19. Le gouvernement compte en effet faire tester les personnes présentant des symptômes et leurs contacts, et mettre en place des « brigades » dans chaque département pour identifier ces contacts. Le Premier ministre a réaffirmé son objectif de disposer de 700 000 tests par semaine dès le 11 mai et a souligné que les personnes testées positives seront invitées à s'isoler soit chez elles, ce qui entraînera le confinement de tout le foyer pendant 14 jours, soit dans un lieu mis à disposition, notamment des hôtels réquisitionnés.

Déconfinement par département : la Bretagne sur la bonne voie

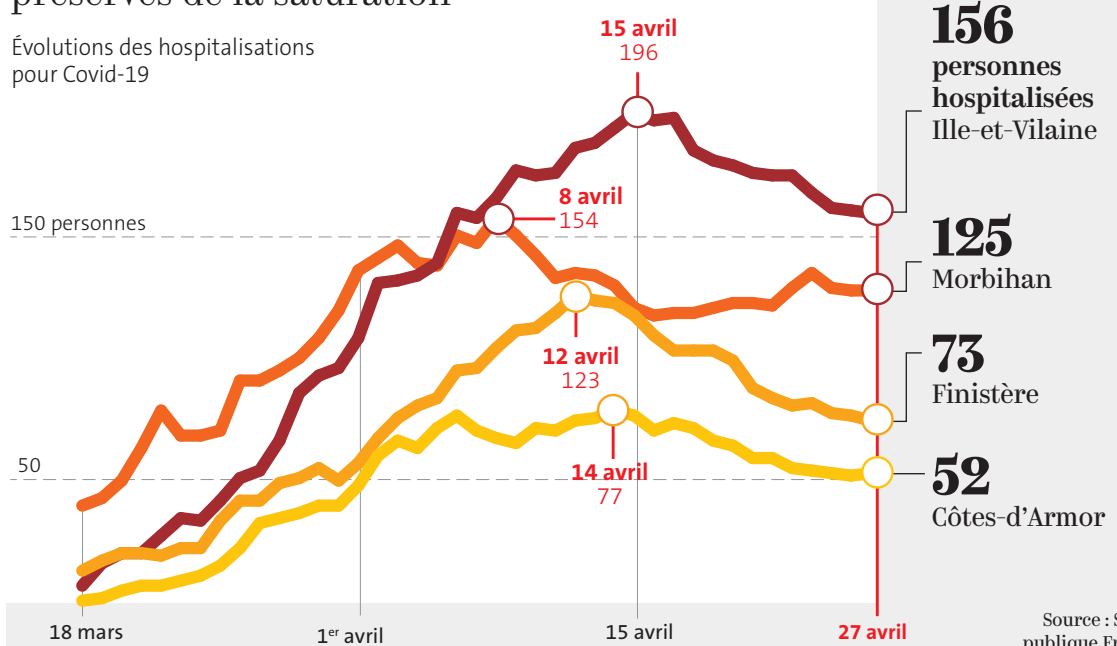
Blandine Le Cain

Trois critères seront étudiés le 7 mai pour déterminer dans quels départements la situation sanitaire permet un déconfinement : la circulation du virus ; la situation dans les services de réanimation ; la capacité locale à tester et identifier des « cas contacts » de personnes exposées au virus. Ces critères donnent un espoir de statut « vert » pour les départements bretons. Tous observent une baisse du nombre de nouveaux cas quotidiens, traduisant une circulation limitée du virus.

Du côté des services de réanimation, les hôpitaux de la région n'ont pas eu affaire à la vague tant redoutée et ne sont pas dans une situation de saturation. On compte en effet moins d'une soixantaine de patients en Bretagne, pour une capacité normale de 160 lits spécialisés, augmentée à 365 environ dans le cadre de la crise. Reste l'inconnue du critère des tests. Peu sont réalisés en laboratoires de ville, mais cela ne traduit pas les capacités effectives. Ce critère dépendra surtout des « brigades » mises en place pour le suivi sanitaire. Un premier bilan sera dressé jeudi.

Les hôpitaux bretons préservés de la saturation

Évolutions des hospitalisations pour Covid-19



Source : Santé publique France

La crise du coronavirus

La vie devrait reprendre le 11 mai dans les écoles maternelles et élémentaires, tandis que collégiens et lycéens devront patienter. Photo d'archives Le Télégramme



Reprise de l'école le 11 mai : beaucoup de questions en suspens

Le déconfinement scolaire commencera le 11 mai par les écoles maternelles et élémentaires. Les collégiens et lycéens suivront, en fonction de la situation sanitaire dans les départements.

Gwenaëlle Fleur

« Nous proposons une réouverture très progressive des maternelles et de l'école élémentaire à compter du 11 mai, partout sur le territoire, et sur la base du volontariat », a déclaré, ce mardi, Édouard Philippe à l'Assemblée nationale. « Dans un deuxième temps, à compter du 18 mai, mais seulement dans les départements où la circulation du virus est très faible, nous pourrions envisager d'ouvrir les collégiens, en commençant par la 6^e et la 5^e », a-t-il ajouté. Enfin, « nous déciderons fin mai si nous pouvons rouvrir les lycées, en commençant par

les lycées professionnels, début juin ».

Les plus petits en priorité

Ces nouvelles directives, présentées dans le cadre du plan de déconfinement, complètent celles annoncées la semaine dernière par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. « Je ne sais pas si ça vient contredire ce qu'avait dit Blanquer. Il avait parlé d'une reprise par niveau : d'abord les grandes sections de maternelle, CP et CM2 le 11 mai, puis les collégiens de sixième et troisième une semaine après, et les lycéens fin mai. Là, c'est plutôt une priorité par âge : plus les enfants sont petits, plus ils reprennent tôt », constate Céline Le Pestipon, institutrice de CM1-CM2 à Lorient.

« C'est le concept de l'école garderie qui l'emporte », souffle Olivier Cuzon, professeur dans un lycée brestois et secrétaire général de Sud Éducation 29. « La reprise des lycéens est renvoyée sine die. On ne comprend pas pourquoi la catégorie d'âge la plus à même de respecter les gestes barrières et de porter des masques est celle qui sera déscolarisée le plus longtemps ».

Port du masque

S'agissant des conditions sanitaires à respecter au sein des établissements, Édouard Philippe a précisé que le port du masque serait « pro-

hibé » en maternelle, « pas recommandé » en primaire, « obligatoire pour les collégiens ». Par ailleurs, « tous les enseignants et encadrants des établissements scolaires recevront des masques qu'ils devront porter quand ils ne pourront respecter les règles de distanciation ».

Pas plus de 15 élèves par classe

Le chef du gouvernement a aussi confirmé « pas plus de 15 élèves par classe », « une vie scolaire organisée autour du respect des règles barri-

« C'est le concept de l'école garderie qui l'emporte ».

OLIVIER CUZON, PROFESSEUR DANS UN LYCÉE BRESTOIS ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SUD ÉDUCATION 29.

res, de mesures d'hygiène strictes et de la distribution de gels hydroalcooliques ». Pour l'enseignante lorientaise Céline Le Pestipon, la question des classes à 15 élèves soulève des inquiétudes : « Comment va-t-on faire alors qu'on a 25 élèves normalement. Qu'est-ce qu'on fait des dix derniers ? Est-ce que ça va être à nous de décider qui vient et qui ne vient pas ? Et les

décrocheurs, seront-ils vraiment volontaires pour revenir à l'école ? Y aura-t-il des embauches de personnel ? Des semaines A et B ? Pour le moment, on ne sait pas ».

Le Premier ministre a précisé vouloir « laisser le maximum de souplesse au terrain en la matière », jugeant que « les directeurs d'école, les parents d'élèves, les collectivités locales trouveront ensemble, avec pragmatisme, les meilleures solutions ».

Côté collectivités, justement, Agnès Le Brun, maire de Morlaix et vice-présidente de l'Association des maires de France, concède des avancées : « On a le cadre général. Sur cette base, nous allons pouvoir engager des séances de travail avec l'Éducation nationale et les personnels. L'architecture du bâtiment scolaire est un élément déterminant ».

Quid de la restauration

Ce plan de déconfinement scolaire ne lève pas toutes les interrogations. « La question des transports scolaires n'est pas réglée », avance le syndicaliste Olivier Cuzon. « Celle de la restauration scolaire non plus ». « Le comité scientifique recommande des repas dans les classes », indique Agnès Le Brun, « ce qui rend difficile le respect des garanties sanitaires observées dans les cantines. Une concertation antérieure aurait permis un partage d'expérience issue des services minimums d'accueil ».

En bref

Les crèches rouvriront avec dix enfants maximum par espace



Photo François Destoc

Les crèches rouvriront elles aussi à partir du 11 mai, dans la limite de dix enfants maximum par espace, avec la possibilité d'accueillir plusieurs groupes de dix enfants si l'espace le permet et si les conditions sont réunies pour que les groupes ne se croisent pas », a détaillé le Premier ministre devant l'Assemblée nationale.

Des priorités fixées

Une « réduction des capacités » qui pose « la question des priorités d'accueil », a soulevé Édouard Philippe, demandant aux gestionnaires de privilégier les couples d'actifs qui ne peuvent pas télétravailler et les familles monoparentales. « Les enfants des soignants et des professeurs devront également être prioritaires », a-t-il ajouté. « Le port du masque grand public sera obligatoire pour les professionnels de la petite enfance, puisque les règles de distanciation physique ne peuvent pas y être appliquées », a encore dit le Premier ministre. Les enfants de moins de trois ans n'auront pas à porter de masque, a-t-il rappelé.

Capacité d'accueil réduite de moitié

Estimant que la capacité d'accueil des crèches allait « être amputée d'environ 50 % » du fait de cette limitation à dix enfants, la Fédération française des entreprises de crèches (FFEC) a demandé au gouvernement « de définir un cadre national beaucoup plus détaillé et concret afin d'éviter des divergences locales d'interprétation des autorités locales de contrôle ». Dans un communiqué, elle réclame, en outre, « la pérennisation du fond d'indemnisation des modes d'accueil de la Petite Enfance avec le versement de l'intégralité de la subvention qui était budgétée ». « Face aux surcoûts nécessités par les contraintes sanitaires, alors que les charges fixes (loyers) ne baissent pas après deux mois de fermeture quasiment totale, les entreprises de crèches demandent une aide indispensable à leur survie », précise cette fédération du secteur privé qui regroupe quelque 1 900 établissements.

Un été breton sans gros festivals

Le Bout du Monde, le Festival interceltique, les Filets bleus, Le Pont du Rock, la Fête du bruit à Landerneau...

La suspension des festivals de plus de 5 000 personnes annoncée, mardi, par Édouard Philippe a déclenché une cascade d'annulations.

Jacques Chanteau

● Cette fois, c'est sûr : pas un seul gros festival ne sera à l'affiche de l'été breton. Après l'annulation de festivals programmés jusqu'au 15 juillet (Art Rock, Vieilles Charrues, Festidreuz, Festival de Cornouaille, L'Armor à sons...), bon nombre d'autres organisateurs ont jeté l'éponge à l'issue de l'intervention du Premier ministre.

« Même si on s'y attendait, c'est très dur, mais c'est la vie et la santé avant tout », soupire Jacques Guérin, après avoir annoncé l'annulation de l'édition 2020 de son festival, le Bout du Monde, à Crozon (29).

Il n'y aura pas, non plus, d'édition landernéenne de la Fête du bruit. « Pour nous, maintenir le festival en



À l'image du Festival interceltique de Lorient, qui devait souffler ses 50 bougies cette année, tous les grands festivals bretons sont annulés ou reportés. Photo Jonathan Konitz/Le Télégramme

dessous de 5 000 personnes, ça aurait été un gouffre financier », souligne Jo Bernard, l'organisateur du festival qui rassemble 50 000 personnes en trois jours.

Report plutôt qu'annulation

Annulation également annoncée du côté de Lorient et de son Festival interceltique, qui ne soufflera

pas ses 50 bougies, cette année. Pas de Filets bleus non plus cet été sur les quais de Concarneau (29).

Pour les organisateurs, « les priorités aujourd'hui sont la santé et la sécurité de nos 80 000 festivaliers, des artistes, des techniciens, de nos 500 bénévoles mais aussi le respect du travail des soignants et des acteurs économiques et sociaux qui

œuvrent quotidiennement dans l'intérêt commun ». Exit, également, les festivals morbihannais Pont du rock, à Malestroit, et Motocultor, à Saint-Nolff. « On prend acte de la déclaration d'Édouard Philippe. On ne fera pas un festival en octobre ou en novembre », annonce Damien Le Guével, directeur du Pont du Rock. La plupart des festivals préfèrent

parler de report plutôt que d'annulation. Certains ont d'ailleurs déjà annoncé les dates de leur édition 2021 : du 13 au 15 août pour la Fête du bruit à Landerneau ; du 11 au 15 août pour Les Filets bleus ; 6, 7, 8 août pour le Bout du Monde... Si des organisateurs proposent un remboursement des billets, d'autres invitent à les garder pour les éditions 2021.

Quid des petits festivals ?

Et quid, cet été, des fêtes rassemblant moins de 5 000 personnes ? Une partition estivale contenant les Lundis Musicaux de Camaret (29), les Mardis de Morgat (29), les Mercredis d'Arradon (56), les Vendredis de l'été à Pontrieux (22), les Soirées Transat de Carantec (29), les Mardis de Plouescat (29) et de Plougasnou (29)... Généralement, ce seront les municipalités qui prendront la décision de maintenir ou d'annuler ces rendez-vous festifs et généralement gratuits.

Patron de Quai Ouest Musiques, Jacques Guérin organise également Les Mardis de Morgat, à Crozon. Sur les sept rendez-vous programmés cet été, les deux premiers (7 et 14 juillet) ont déjà été annulés. « Pour les cinq autres, je n'ai pas fait le point avec le maire de Crozon, indique Jacques Guérin. Ce sera une décision entre lui et moi. On va peut-être garder quelques mardis, mais rien n'est sûr. Tout dépendra de l'évolution de la pandémie et quelle sera la situation dans un mois ».

Les structures de loisirs attendront

Sans surprise, les théâtres, salles de concerts, parcs de loisirs et toutes les autres structures accueillant du public en nombre resteront fermés après le 11 mai. Les exploitants de cinémas, eux, misent sur le 15 juillet.



Les phoques d'Océanopolis et les autres pensionnaires du premier site touristique breton devront encore attendre avant de recevoir des visiteurs. Photo d'archives Le Télégramme

● « Ce n'est pas une surprise. On avait juste l'espoir d'avoir des précisions sur une date », confie Stéphane Mabilie, directeur d'Océanopolis. « On y verra peut-être plus clair à la fin mai. J'ai le sentiment, toutefois, qu'il existe une prise de conscience de la nécessité pour les acteurs du tourisme d'avoir une activité d'été », souligne le responsable du site, dont la perte de chiffre d'affaires pourrait atteindre les 2, 8 millions d'euros à la fin juin.

Un plan de sécurité sanitaire
Océanopolis travaille à la réalisation d'un plan sanitaire de sécu-

rité. La chance du premier site touristique breton, est, selon son directeur, « sa capacité de maîtriser les flux de visiteurs : l'idéal serait de pouvoir ouvrir un peu avant la saison de façon à tester ces mesures pour les salariés et le public ».

Ludovic Thoraval, de l'association Melrose, qui gère la programmation de la Grande Ourse, à Saint-Agathon, près de Guingamp (22), n'est, de même, pas étonné par la prolongation du confinement imposée aux salles de concerts : « Nous avons déjà reporté les concerts du mois de mai à l'automne. Mais sera-t-on dans de bonnes

conditions en septembre ? N'y aura-t-il pas de seconde vague ? Le public aura-t-il l'argent et l'esprit à vouloir prendre du bon temps. On risque aussi de subir un embouteillage d'événements. On se bat pour continuer tout en restant prudent pour la pérennité de l'association. On prépare d'ores et déjà 2021 sachant que 2020 sera une année à oublier ».

Cinémas : pas à n'importe quel prix

« Exploitants de salles et distributeurs s'accordent sur une réouverture possible des salles de cinéma

après le 15 juillet », précise Gérard Hoffmann, gérant du complexe Cinéland, à Trégueux, près de Saint-Brieuc (22). « Avant, ce ne serait pas envisageable, car c'est toute une chaîne à redémarrer ».

De plus, selon l'exploitant, cette remise en route ne devra pas se faire dans n'importe quelle condition : « Il faut qu'il y ait des films qui intéressent les gens, que cette réouverture s'effectue au même moment partout en France, et que les barrières sanitaires soient réalistes. Si on doit diviser nos capacités d'accueil par quatre, ce sera un gouffre phénoménal ».

Et aussi

Les plages « inaccessibles au moins jusqu'au 1^{er} juin »



Photo François Destoc/Le Télégramme

Édouard Philippe a annoncé, mardi, que les plages, fermées depuis le début du confinement, resteront « inaccessibles au public au moins jusqu'au 1^{er} juin ». « La décision aurait pu être prise de les ouvrir ou de les fermer à l'appréciation des collectivités, en lien avec les autorités préfectorales. Les plages sont perçues comme un relâchement, une forme de laxisme, alors que dans notre région, elles font partie du quotidien, de l'environnement proche », a réagi Agnès Le Brun, vice-présidente de l'Association des maires de France et maire de Morlaix. Pour mémoire, les interdictions de plage, baignade et loisirs nautiques jusqu'au 11 mai en Bretagne avaient été prises par les préfets pour des raisons de sécurité sanitaire mais aussi pour éviter une sollicitation inutile des moyens de secours et forces de l'ordre mobilisées par la pandémie de Covid-19.

La crise du coronavirus

Les patrons bretons restent prudents

Président du Medef Bretagne, Hervé Kermarrec estime qu'Édouard Philippe n'a pas répondu à toutes les questions que se posent les patrons bretons.

Propos recueillis par Jean-Michel Signor

Quelles sont aujourd'hui les attentes des entreprises bretonnes ?

On est passé d'un état de sidération, le 16 mars, à une grande inquiétude qui pèse aujourd'hui sur les entrepreneurs : comment va redémarrer le marché ? Quelle sera la vigueur de la reprise économique ? Et pour l'instant, personne ne peut y répondre.

Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés les patrons bretons. Quelles sont leurs doléances ?

Ce que j'ai retenu, c'est que la date du 11 mai n'est pas totalement acquise. Si la barre des 3 000 nouveaux cas de

contamination par jour est de nouveau franchie, tout peut être remis en question. Or, les entreprises ont besoin de visibilité. Les entrepreneurs vont être confrontés à d'énormes besoins de fonds de roulement en septembre. Vont-ils être capables de faire face à leurs charges sociales et fiscales, à un moment où leur trésorerie sera totalement exsangue ? C'est leur grande crainte.

Édouard Philippe a-t-il répondu à leurs craintes ?

La bonne nouvelle, c'est que le déconfinement va permettre à l'ensemble des entreprises de reprendre le chemin du travail, grâce notamment à la prolongation du dispositif du chômage partiel jusqu'au 1^{er} juin.



Hervé Kermarrec est le nouveau patron du Medef Bretagne depuis février dernier. Photo DR

Cela permet aux entreprises de s'organiser, soit en télétravail, soit en horaires décalés, même si tout cela réclame un peu d'adaptation. Le fait que ces dispositions soient conditionnées au respect des gestes barrières est aussi une mesure de bons sens.

Beaucoup de questions subsistent toutefois, notamment sur les prêts garantis par l'État, dont le montant correspond à 25 % du chiffre d'affaires. Nous souhaitons qu'il puisse être consolidé en fonds propres ou remboursé au-delà des cinq ans annoncés.

Voyez-vous des lacunes dans la stratégie du gouvernement ?

Le propos reste très général, mais cela nous offre un peu de latitude. On peut d'ailleurs se satisfaire de la prise en compte des spécificités régionales. La Bretagne a cette chance d'être une des régions les moins touchées de France. Le choix des discussions État-entreprises laissé aux préfets est plutôt une bonne chose. À nous de saisir cette chance. Malheureusement, les autorisations administratives font défaut aujourd'hui. On espère que cela va changer à partir du 11 mai.

Sur quels atouts la Bretagne peut-elle s'appuyer pour relancer l'activité ?

La Bretagne a une industrie très solide, notamment l'agroalimentaire qui permet de garantir la souveraineté alimentaire de la France. D'autre part, la région a toujours été une terre d'entrepreneuriat. Les entrepreneurs y sont extrêmement résilients. On a cette chance d'avoir cette capacité à faire redémarrer des pans entiers de notre économie. L'autre force de notre région, c'est qu'elle offre un cadre qui permet aux entrepreneurs et aux services de l'État de travailler main dans la main.

Les 1 000 usines de l'agroalimentaire breton tournent actuellement à plein régime pour nourrir les Français. Entendez-vous la demande de reconnaissance de leurs salariés ?

Oui, je l'entends, même si je pense que la plupart des salariés demandaient surtout l'assurance d'être protégés, la pérennité de l'emploi et de leur entreprise. Des primes seront versées ici et là, mais les entrepreneurs n'ont pas attendu que Bruno Le Maire fasse une déclaration pour reconnaître le travail de leurs salariés.

Faudra-t-il travailler plus pour relancer l'économie bretonne ? En clair, faut-il rouvrir le débat sur le temps de travail comme l'a évoqué Geoffroy Roux de Bézieux au début du mois ?

C'est prématuré. Le dialogue social dans nos entreprises fonctionne parfaitement bien. On le voit à travers la signature de la déclaration commune des organisations syndicales et patronales bretonnes. La réflexion va surtout porter sur les nouvelles organisations de travail évoquées par le Premier ministre.

Les entreprises priées d'accompagner au mieux la levée du confinement

● Télétravail, masques, horaires décalés : la levée progressive du confinement met les entreprises devant un défi, celui de permettre que le travail et donc l'économie reprennent, dans le respect des gestes barrières contre le coronavirus.

Concernant le télétravail, adopté à marche forcée par de nombreuses entreprises et leurs salariés à la mi-mars, il n'y aura pas « un avant et un après 11 mai », a prévenu mardi le Premier ministre. Édouard Philippe a appelé « avec insistance » les entreprises à maintenir le télétravail « partout où c'est possible, au moins dans les trois prochaines semaines », afin de limiter l'affluence dans les transports et sur les lieux de travail. Là où le télétravail n'est pas possible, le Premier ministre encourage l'instauration d'horaires de travail décalés.

Édouard Philippe a également enjoint les employeurs à équiper leurs salariés en masques lorsque cela est nécessaire.

« La condition sine qua non de la reprise, c'est l'accès (aux masques) de la façon la plus fluide possible et continue, parce que là c'est clair, on est parti pour de longs mois », a réagi François Asselin, président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME).

Ces mesures auront un effet non négligeable sur la production, affir-

me-t-il. « Si vous êtes commerçant, il faudra contigenter la clientèle qui viendra dans votre magasin ; si vous êtes dans le secteur de la construction, pour le respect des mesures barrières, là où il y avait 60 hommes par jour, on descend à 20 hommes par jour ».

Les partenaires sociaux sur leur faim

Pour faciliter la reprise de l'activité dans de nombreux secteurs, le gouvernement prévoit de mettre à disposition, d'ici le 11 mai, 60 guides métiers élaborés par les fédérations professionnelles et le ministère du Travail pour accompagner les réorganisations nécessaires au sein des

entreprises. Les sujets liés à la santé et à la sécurité des salariés feront l'objet d'une réunion avec les organisations syndicales et patronales jeudi. Le Medef espère en tirer « de nombreuses réponses », à l'instar des autres partenaires sociaux, restés sur leur faim après le discours du Premier ministre.

Le dispositif de chômage partiel devrait également être abordé jeudi. Édouard Philippe a annoncé qu'il resterait « en place jusqu'au 1^{er} juin » avant de « l'adapter progressivement, afin d'accompagner la reprise d'activité si l'épidémie est maîtrisée », a-t-il poursuivi. Le Medef, comme FO et la CGT, souhaite le voir prolongé au-delà de cette date.



Édouard Philippe a appelé les entreprises à maintenir le télétravail « partout où c'est possible, au moins dans les trois prochaines semaines. Photo Vincent Michel

Et aussi

Les transports interrégionaux réduits au maximum



Photo d'illustration François Destoc

Les déplacements interdépartementaux ou interrégionaux seront réduits « aux seuls motifs professionnels ou familiaux impérieux, pour des raisons évidentes de limitation de la circulation du virus », à la fin de la période de confinement le 11 mai, a annoncé, mardi, le Premier ministre Édouard Philippe. « Nous allons

continuer à réduire l'offre, à exiger une réservation obligatoire dans tous les trains - TGV ou non -, à décourager les déplacements entre départements », a-t-il dit à l'Assemblée nationale, précisant notamment que les Français ne devront pas quitter leur département lors du pont de l'Ascension.

La Poste distribuera des masques grand public aux TPE et PME



Photos archives François Destoc

Une plateforme de e-commerce sera mise en place par La Poste, à compter du 30 avril, pour distribuer des masques grand public, dans le cadre du soutien aux TPE et PME, a annoncé, mardi, Édouard Philippe. Cette plateforme sera mise en place pour distribuer « à ceux qui en ont besoin chaque semaine plusieurs millions de masques grand

public », a précisé le Premier ministre, lors de la présentation de son plan de déconfinement. « Il s'agit d'une plateforme à destination uniquement des TPE et des PME. Agnès Pannier-Runacher aura l'occasion de préciser avec La Poste dans les prochains jours les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement », a indiqué le cabinet de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie.

Les magasins et marchés pourront rouvrir, sauf si...

Hormis les cafés et restaurants, tous les magasins, marchés de plein air et halles couvertes pourront rouvrir à partir du 11 mai, à condition d'être en mesure de faire respecter les mesures de protection sanitaire, a annoncé mardi Édouard Philippe.

1 Les marchés et halles couvertes

« Les marchés, pour lesquels l'interdiction est aujourd'hui la règle et l'autorisation l'exception, seront en général autorisés, sauf si les maires ou les préfets estiment qu'ils ne peuvent faire respecter les gestes barrières », a déclaré le Premier ministre lors de la présentation de son plan de déconfinement devant les députés. La réouverture sous conditions, « c'est ce que nous n'avons eu de cesse de demander, on a une boule en moins sur le ventre », a réagi Monique Rubin, présidente de la Fédération des marchés de France. Face aux nouvelles exigences sanitaires, « ça sera tolérance zéro, il faudra vraiment que tout le monde se plie à une discipline rigoureuse », pointe-t-elle, citant la nécessité d'espacer les stands, d'éviter que les clients se croisent ou encore de leur interdire de toucher les produits alimentaires.



Les commerçants pourront interdire l'accès à leur magasin aux personnes dépourvues de masque. Photo Lionel Le Saux/Le Télégramme

2 Les commerces non-essentiels

Les commerces non essentiels pourront également à nouveau accueillir du public, a-t-il souligné. Toutefois, « chacun d'entre eux devra respecter un cahier des charges strict, limitant le nombre de personnes présentes en même temps dans le magasin et organisant les flux, afin de faire respecter la règle de la distance minimale d'un mètre par personne sans contact autour d'elle (...) le port du masque grand public est recommandé pour les personnels et les clients lorsque les mesures de distanciation physique ne peuvent

être garanties », a ajouté Édouard Philippe. De plus, les commerçants pourront interdire l'accès à leur magasin aux personnes dépourvues de masque, a-t-il prévenu.

3 Pas tous les centres commerciaux

Autre exception : les activités des grands centres commerciaux ne pourront pas toutes reprendre. « L'ouverture des commerces comprendra une exception pour les centres commerciaux qui ont une zone de chalandise qui va au-delà du bassin de vie et donc qui génère des déplacements et des contacts que nous ne voulons pas encoura-

ger », a détaillé le chef du gouvernement.

« Les préfets pourront décider de ne pas laisser ouvrir, au-delà des sections alimentaires déjà ouvertes, les centres commerciaux de plus de 40 000 m² qui risquent de susciter de tels mouvements de population », a-t-il poursuivi.

Ces réouvertures ont été permises après la mise au point d'un guide de bonnes pratiques sanitaires négocié entre quatre ministères (Santé, Agriculture, Bercy et Intérieur), la fédération des marchés de France, des syndicats agricoles et des organisations de producteurs.

« Rien de nouveau », déplore un commerçant vannetais

Jacques Chanteau

« On s'attendait à cette décision. Il n'y a rien de nouveau », déplore Olivier Savourel, président de la Fédération des commerçants et artisans du centre-ville de Vannes.

Tous les commerces, sauf les cafés et restaurants, pourront donc rouvrir à compter du 11 mai mais avec des mesures de protection sanitaire. « Il n'y a rien de neuf dans les annonces du Premier ministre, commente Olivier Savourel. On avait d'ailleurs anticipé en commandant le matériel nécessaire (masques, gel hydroalcoolique...) pour nos commerçants et leur personnel ».

Le président des commerçants du centre-ville de Vannes évoque les

conditions d'accueil de la clientèle. Chaque commerçant pourra ainsi imposer, ou pas, le port du masque à ses clients. « Il faut certes éviter que la propagation du virus se poursuive lors du déconfinement, convient-il, mais il ne faut cependant pas que cette mesure soit dissuasive vis-à-vis de nos clients, au risque qu'ils ne reviennent plus dans nos commerces ».

« On ne sait pas où on va »

Olivier Savourel voit d'un bon œil la réouverture, à partir du 11 mai, des marchés de plein air et halles couvertes. En revanche, il s'inquiète pour les patrons de cafés et de restaurants, qui n'en sauront davantage sur leur sort qu'à la fin du mois de mai. Selon le président des commerçants, qui

est aussi gérant de restaurants, « des cafés et restaurants fermés ne favorisent pas le retour de la clientèle en centre-ville. Ils font partie de l'âme et de la convivialité des cœurs de nos cités. C'est la méconnaissance de la date de réouverture des cafés et restaurants qui nous stresse. Plus on tardera à rouvrir, plus ces établissements auront du mal à s'en remettre. Il risque d'y avoir beaucoup de casse ».

« On ne sait vraiment pas où on va, conclut Olivier Savourel. Même le 11 mai, on ne sait pas exactement ce qu'il va se passer. Tout dépend aussi de l'attitude des Français et du respect des gestes barrières à suivre. Mieux on respectera les règles, plus vite on sortira du confinement ».



Olivier Savourel, président de la Fédération des commerçants et artisans du centre-ville de Vannes. Photo archives Emmanuel Nen

Des restaurateurs briochins : « On demeure dans le flou »



Photo Le Télégramme

Jacques Chanteau

Que pensez-vous de cette décision d'attendre la fin du mois de mai pour envisager une ouverture, ou pas, des cafés et restaurants, à partir du 2 juin ?

C'est sans doute plus sûr d'un point de vue sanitaire, mais cela ne permet pas de se préparer en quinze jours si la réouverture a lieu le 15 juin. Je comprends cependant cette décision car il faut penser à la santé de tous les Français, même si, nous, on demeure dans le flou et on ne sait pas où l'on va, commentent Quentin et Geoffrey Rouxel, qui dirigent le restaurant La Croix Blanche, à Saint-Brieuc.

Comment imaginez-vous l'ouverture de votre restaurant ?

On s'attend à une grosse effervescence lors des quinze premiers jours d'ouverture, car les gens auront besoin de sortir. Mais ce qui nous inquiète, c'est très certainement qu'à l'issue de cette période de confinement, la France va vivre au ralenti et les gens risquent d'avoir peur de sortir.

Aujourd'hui, comment vivez-vous la situation ?

On a quelque peu réinventé notre métier en s'adaptant à la situation. On livre ainsi des plats à domicile, ce qui rompt la monotonie du « rester chez soi » et nous remet dans le rythme. On attend désormais que l'État aille au bout de son discours, notamment au niveau des aides promises, et qu'il fasse en sorte que les assurances jouent le jeu concernant nos pertes d'exploitation.

Les coiffeurs : « On devrait être bons pour le 11 mai »



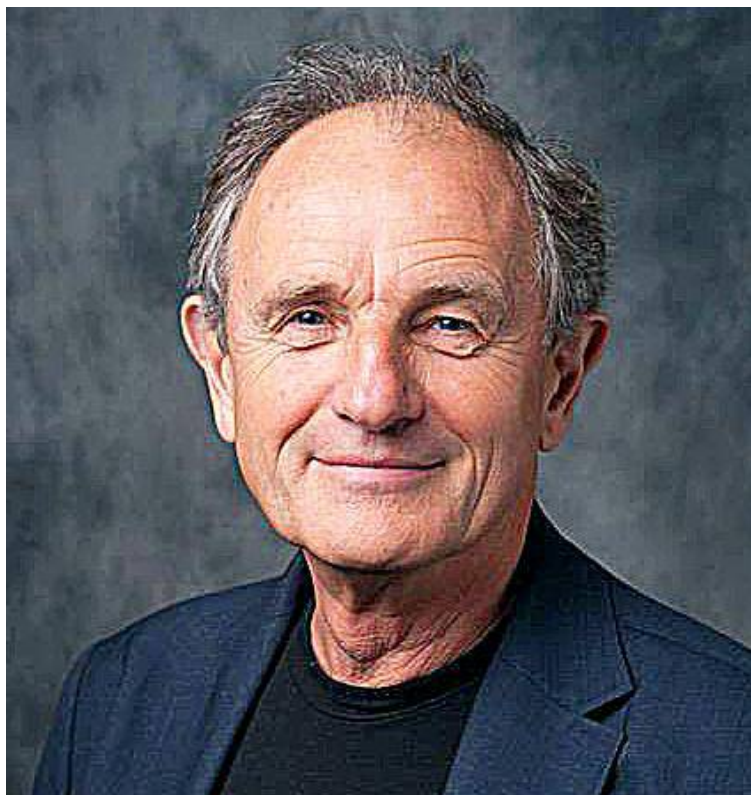
Photo EPA

Chaque client devra, à compter du 11 mai, « se laver les mains quand il rentre » dans le salon, venir sur rendez-vous avec « un masque qui s'attache derrière les oreilles », a décrit, mardi soir, le coiffeur Franck Provost, président du groupe Provalliance et du Conseil national des entreprises de coiffure, ajoutant que le personnel devait aussi être formé « pour la désinfection ». Avant de conclure « normalement, on devrait être bons pour le 11 mai ».

La crise du coronavirus

700 000 tests par semaine et des généralistes « en première ligne »

700 000 tests virologiques devraient être réalisés chaque semaine à partir du 11 mai, avec des mesures d'isolement si nécessaire. Les médecins généralistes seront au cœur de cette mission, ce que réclamait Jean-Paul Hamon, président de la Fédération des médecins de France. Sa réaction.



Jean-Paul Hamon, 73 ans, est médecin généraliste à Clamart (92) et président de la Fédération des médecins de France (FMF). Il est originaire de Ploërmel (56). Photo DR

Frédéric Jacq

Quel est votre sentiment général sur le plan présenté par Édouard Philippe ?

Il a été d'une prudence de chat. Ça a dû faire l'effet d'une douche froide pour les Français qui pensaient retrouver une vie plus normale. Quand il a dit que le 7 mai, on devrait réévaluer l'efficacité du confinement et dire si, réellement, il faut commencer à le lever le 11 mai, ça signifie qu'on n'est pas sorti de l'auberge. Il doit voir les chiffres allemands qui montrent que dans certaines régions

qui connaissent une ouverture, l'épidémie est en train de redémarrer.

Il annonce 700 000 tests virologiques par semaine, à partir du 11 mai, cela vous paraît-il être un chiffre crédible ?

Il paraît réaliste dans la mesure où je pense qu'à la fin de la semaine, les biologistes seront déjà capables de réaliser 100 000 tests PCR par jour.

Édouard Philippe a affirmé que les médecins libéraux seraient en première ligne, avec les infirmières libérales, pour rechercher les cas

contacts familiaux. Est-ce une annonce qui vous satisfait ?

Je pense effectivement que les médecins libéraux doivent être au premier plan maintenant. À partir du moment où on va disposer de suffisamment de tests et de masques de protection, les généralistes et les infirmières libérales sont en capacité de surveiller les personnes contaminées, de les isoler, de repérer leurs contacts et de les identifier sur le site Ameli de l'Assurance maladie. Ça ne doit pas être compliqué pour des informaticiens de mettre en place ces outils-là. On n'a sans doute pas

besoin d'applications, comme StopCovid, qui sont inquiétantes pour la sécurité des données.

Les médecins généralistes auront-ils suffisamment de temps pour assurer ces missions de traçage des contacts ?

Le professeur Delfraissy (président du Conseil scientifique, NDLR) disait qu'on aurait besoin de 30 000 personnes pour cela. Ça tombe bien car les 50 000 médecins libéraux sont en sous-activité depuis le début de l'épidémie et ont largement le temps de s'en occuper et faire la preuve qu'en

s'appuyant sur les libéraux de proximité, on contribue à enrayer cette épidémie.

Comment pourront se mettre en place ces futures « brigades » de traçage de contact ? N'est-ce pas une usine à gaz ?

Ce n'est pas très difficile pour un médecin qui a un patient Covid d'identifier les personnes contacts, pour les renvoyer chacune vers leur médecin traitant. On peut mettre quelque chose de simple en place avec l'Assurance maladie, dont le personnel est assermenté, ce qui garantit la confidentialité des données et leur non-utilisation.

Les personnes positives devront s'isoler chez elles ou à l'hôtel. Doit-on compter sur leur seul sens civique ou des mesures plus drastiques devront-elles s'ajouter ?

Honnêtement, je ne pense pas que les personnes contaminées, à part quelques abrutis bas de plafond, soient à ce point irresponsables pour ne pas prendre de précautions, et risquer d'en infecter d'autres. Pour ma part, je n'ai pas encore vu de tels comportements. Au contraire.

Les tests sérologiques de détection des anticorps sont les grands absents du discours d'Édouard Philippe. Ne sont-ils plus nécessaires au déconfinement ?

Je pense que l'une des raisons est due au fait que les tests sérologiques n'ont pas encore été validés. C'est en cours. Je trouve d'ailleurs que les conclusions des tests du CNR (Centre national de référence des virus des infections respiratoires, NDLR), mettent un temps un peu long pour être communiqués.

StopCovid : le débat sur le traçage se fera plus tard

● Le Premier ministre Édouard Philippe a annoncé mardi le report du débat sur le projet sensible du traçage des données mobiles StopCovid ainsi qu'« un débat et un vote spécifiques » lorsque l'application « fonctionnera et avant sa mise en œuvre ».

Les questions de libertés publiques « me paraissent fondées. Elles doivent être posées. Elles doivent être débattues », a souligné le Premier ministre devant l'Assemblée nationale, au sujet de cette application qui suscite des critiques jusqu'au sein de la majorité.

« Pour l'heure, compte tenu des incertitudes sur cette application, je serais bien en peine de vous dire si elle marche, et comment elle fonctionnera précisément. Il me semble donc que ce débat est prématuré », a estimé Édouard Philippe. « Mais je confirme mon engagement : lorsque l'application en cours de développement fonctionnera et avant sa mise en œuvre, nous organiserons un débat spécifique, suivi d'un vote spécifique », a-t-il assuré.

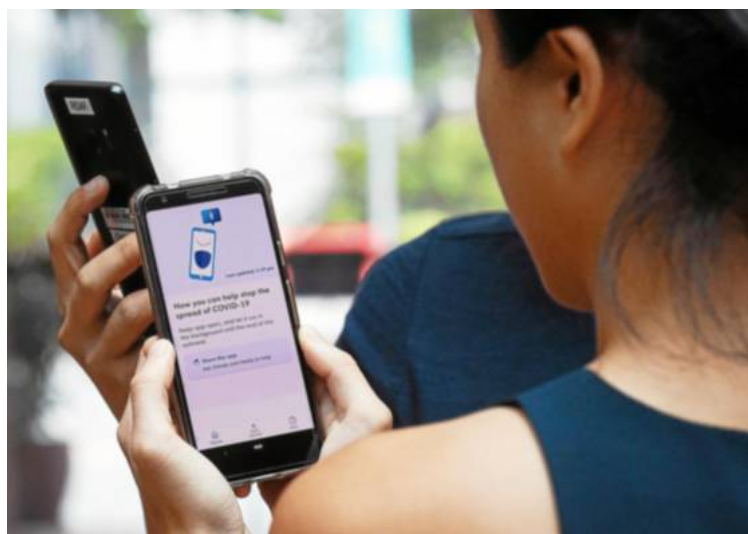
Crainte pour la vie privée couac technique

Inspiré d'outils déployés dans des pays comme Singapour, ce dispositif de traçage doit permettre d'alerter les personnes qui ont été en contact

avec des malades du coronavirus. Mais même si cette application fonctionnerait sur la base du volontariat, elle est critiquée jusque dans les rangs LREM pour ses risques concernant la vie privée des utilisateurs. Dimanche, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a donné son feu vert de principe, tout en demandant certaines « garanties supplémentaires ». Plusieurs parlementaires LREM avaient souligné que l'application n'était pas prête techniquement à ce stade. « Ce n'est pas prêt et ce sera sûrement doucement enterré.

À la française », estimait même un député LREM lundi soir.

Le site spécialisé Numerama a, par ailleurs, noté que l'application StopCovid, telle qu'elle a été présentée par le gouvernement - notamment par Cédric O, secrétaire d'État au Numérique - ne pouvait techniquement pas fonctionner comme il se doit sur les smartphones de la marque Apple, soit environ 20 % du parc d'appareils. Un frein particulièrement important pour une application qui ne peut montrer d'efficacité que si elle est adoptée par un très grand nombre de Français.



Une application de traçage utilisée à Singapour. Photo AFP

Les personnes âgées invitées à continuer à limiter leurs contacts et sorties

● Le gouvernement va demander aux personnes âgées de « continuer à se protéger » après le 11 mai, en limitant leurs contacts et leurs sorties, a déclaré, mardi, Édouard Philippe, précisant que cette recommandation ne ferait pas l'objet de contrôle.

« Continuer à se protéger »

« Nous demanderons à nos aînés de continuer à se protéger. Il faut qu'ils respectent des règles similaires à la période de confinement, (...) en limitant leurs contacts, et donc leurs sor-

ties », a dit le chef du gouvernement, leur demandant « de la patience », devant l'Assemblée nationale. « En vous protégeant, vous protégez le système hospitalier », a-t-il ajouté.

Ces recommandations ont vocation à être mises en œuvre suivant un « principe de confiance et de responsabilité » : « il n'y aura pas de contrôle, pas d'attestation de sortie pour les plus âgés d'entre nous », a précisé M. Philippe. « Les visites privées, quand elles reprennent, doivent être entourées de précautions, comme les sorties », a-t-il encore fait valoir.



Édouard Philippe a recommandé, mardi, aux personnes âgées de limiter leurs contacts et leurs déplacements, après le 11 mai. Photo archives François Destoe

La crise du coronavirus

La mise au point de vaccins efficaces et sûrs est un point clef de la bataille contre cette pandémie qui a tué plus de 200 000 personnes dans le monde. Photo d'illustration EPA



Où en est la course au vaccin contre le Covid-19 ?

Près de 120 projets de vaccins contre le Covid-19 sont en cours d'élaboration. Parmi eux, huit projets sont arrivés au stade des essais cliniques de phase I sur des hommes.

● Il existe une centaine de projets de vaccins anti-Covid-19 dont une dizaine en phase d'essais cliniques, selon des données diffusées par la London School of Hygiene & Tropical Medicine. Cette école réputée de

médecine britannique, répertorie près de 120 projets différents de vaccins contre la maladie provoquée par le coronavirus SARS-CoV-2, dont 110 à un stade de développement « pré-clinique ».

Un projet chinois très avancé

Huit projets en sont arrivés au stade des essais cliniques de phase I sur des hommes. Parmi ceux-ci, un projet chinois, conduit notamment par l'entreprise cotée à Hong Kong CanSino, se trouve à un stade encore plus avancé, avec des essais cliniques de phase I et de phase II. Le but principal d'essais de phase I est de tester la sécurité et dans une moindre mesure l'efficacité d'un produit médical. Les essais de phase II puis de phase III, conduits à plus large échelle, ont surtout pour but d'en

évaluer l'efficacité, avant une éventuelle autorisation de mise sur le marché par les autorités sanitaires.

Deux projets américains en phase I

Trois autres projets chinois sont en phase I d'essai : l'un mené par le géant pharmaceutique Sinovac, cotée au Nasdaq, et deux conduits par l'Institut médical de Shenzhen. On compte en outre un projet britannique conduit par l'université d'Oxford et un autre allemand mené par le laboratoire BioNTech, tous deux entrés en phase I. Les États-Unis comptent deux projets de vaccins qui sont en phase I d'essai : l'un conduit par l'entreprise de biotechnologie Moderna, en partenariat avec les Instituts nationaux de santé américains, et l'autre par la biotech Inovio Pharmaceuticals.

Quel délai avant d'avoir un vaccin ?

La mise au point de vaccins efficaces et sûrs est un point clef de la bataille contre cette pandémie qui a tué plus de 200 000 personnes dans le monde. En l'absence de remèdes éprouvés contre les formes graves de cette maladie, seuls des vaccins administrés à large échelle pourraient permettre de se prémunir contre la maladie et d'interrompre la transmission du virus. Un problème de taille est la relative lenteur pour élaborer des vaccins, les produire à large échelle et engager des campagnes de vaccination massives. Un délai de 12 à 18 mois minimum, a souvent été avancé par des organisations sanitaires et par de grands laboratoires pharmaceutiques. Certains experts estiment possible d'avoir un vaccin d'ici à la fin 2020.

En bref

Déconfinement : nouvelle étape le 2 juin pour trois semaines

Édouard Philippe a annoncé qu'après une première phase de déconfinement, le 11 mai, une nouvelle étape s'ouvrira le 2 juin pour trois semaines, avec de nouvelles mesures qui dépendront du niveau de l'épidémie. « Je donne rendez-vous aux Français à la fin du mois de mai pour évaluer les conditions dans lesquelles nous organiserons une nouvelle phase de déconfinement, et prendrons en particulier des décisions sur l'organisation des cafés, des restaurants, des vacances », a expliqué le Premier ministre.

Pas de pénurie de médicaments, affirment les laboratoires Pfizer et Merck

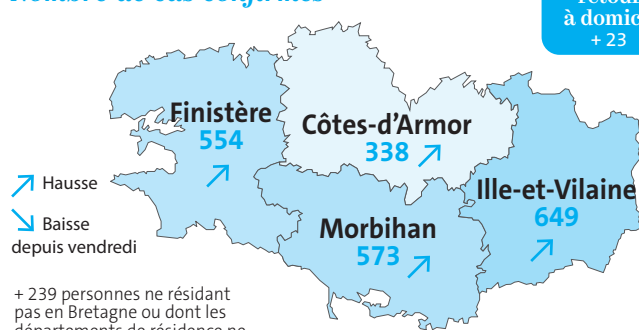
Les laboratoires pharmaceutiques américains Pfizer et Merck ont affirmé, mardi, que leurs usines fonctionnaient normalement, écartant toute pénurie de leurs médicaments malgré les perturbations causées dans les chaînes d'approvisionnement par la pandémie de coronavirus. « À ce jour, Pfizer n'a pas encore observé de perturbation significative dans sa chaîne d'approvisionnement et sur tous ses sites de production à travers le monde. Ceux-ci continuent de fonctionner quasiment à leurs rythmes et niveaux habituels », assure le numéro 1 américain de la pharmacie dans le cadre de la publication de ses résultats du premier trimestre. Merck s'est aussi voulu rassurant, garantissant aux malades des cancers de type mélanome avancé, de la gorge et des poumons qu'il n'y aurait pas d'interruption dans leur traitement, l'approvisionnement de l'anti-cancéreux se poursuivant sans accroc. Le laboratoire a promis que sa chaîne de production avait de quoi tenir pendant un an, ce qui lui fait dire qu'il pourra alimenter les distributeurs de médicaments « pendant toute la durée de la pandémie ».

En Bretagne à 16 h



* dans le cadre des prises en charge hospitalières. Patients âgés de 55 à 100 ans.

Nombre de cas confirmés



+ 239 personnes ne résidant pas en Bretagne ou dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

COVID-19, la situation

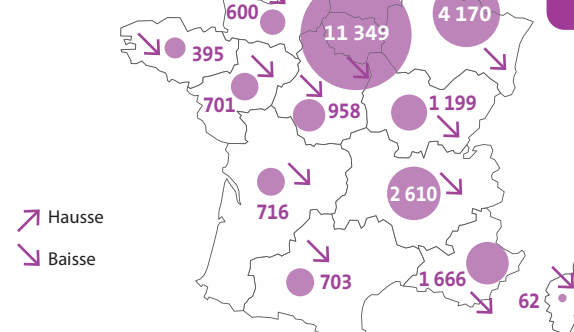
le 28 avril

27 484 patients hospitalisés
dont 4 387 en réanimation

571 de moins en une journée (221 de moins en réa.)

Patients hospitalisés

Au 28 avril, à 20 h



En France à 20 h

129 859 cas confirmés

1 520 de plus en une journée

23 660 décès dus au virus dont 14 810 à l'hôpital

367 de plus en une journée

46 886 retours à domicile + 1 373

Dans le monde

au 28 avril à 10 h

2 982 688 cas confirmés

210 193 décès

1 246 950 Europe

123 225

1 215 110 États-Unis

67 869

478 670 Asie

17 512

■ Cas confirmés
■ Décès

Source : ECDC

Source : ARS

La crise du coronavirus

Le masque sera obligatoire dans les transports

La question des masques avait fait l'objet de directives et informations contradictoires. Le Premier ministre est longuement revenu sur le sujet mardi.



Ces masques chirurgicaux resteront réservés aux soignants. Photo Lionel Le Saux

Blandine Le Cain

Changement de discours.

« Les scientifiques ont eux-mêmes évolué sur la question, a affirmé Édouard Philippe, avant de mentionner le port du masque comme l'un des gestes barrières, soulignant qu'il était « préférable », dans « de nombreuses circonstances ». « Ce changement de discours est radical, se félicite Jean-Baptiste Blanc, médecin généraliste à l'origine d'un appel de médecins à rendre le port du masque obligatoire dans les lieux publics fermés.

Obligatoire dans certains lieux.

Pendant les trois semaines qui sui-

vent le déconfinement, le port d'un masque sera obligatoire dans les transports publics, ainsi que dans les collèges, pour les personnels et les élèves. Les commerçants pourront également restreindre l'accès à des porteurs de masque. « Pourquoi le 11 mai ? Pourquoi pas dès maintenant, alors que chaque jour des personnes peuvent en contaminer d'autres », regrette Jean-Baptiste Blanc. La possibilité pour les commerçants d'obliger à porter un masque lui semble toutefois « un progrès considérable ». « Les magasins qui laisseront

entrer des clients sans masque auront une responsabilité. »

Une production plus importante.

« La France a dû gérer un risque de pénurie », a reconnu Édouard Philippe. La production française atteindra « bientôt cinq fois » celle d'avant la crise, et des « masques en tissu » vont compléter l'offre. Un stock de « 20 millions de masques grand public lavables » sera disponible à compter du 11 mai. « Il y aura assez de masques dans le pays pour faire face aux besoins », a assuré le chef du gouvernement.

Le journal d'un confiné (43)

Édouard en jaune

Steven Le Roy

● Il s'est allongé. Avant la retransmission du contre-la-montre Palais Bourbon-Assemblée nationale, il m'a fait part de sa contrition. Son champion, Jean-Michel Blanquer, l'avait déçu. En étirant sa longue et fine carcasse assez étonnante au regard d'une voracité d'anthologie, l'ado m'a glissé : « Ouais Blanquer, je l'aime pas. Il tient pas ce qu'il avait dit ». J'ai vaguement tenté de lui expliquer qu'en temps normal, il serait dans les pincés stressantes des révisions du bac, le vrai, il a enchaîné tout à trac. « Surtout, Macron, nul. Le 11 mai, il m'a déçu ». Je l'ai revu quelques semaines avant, tendu comme un arc, avec son frère jumeau, exhortant Jean-Mich' à passer la surmultipliée dans les lacets du col de la Sainte-Glande pour donner le maximum, brader le bac et ne pas retourner en cours. Il avait la mémoire courte. À 18 ans, les idoles se brûlent rapidement. Aussi, en dépit de l'inquiétude adulte des effets du déconfinement, l'ado s'est redressé quand il a

vu la silhouette d'Édouard Philippe approcher du pupitre. J'ai aussitôt compris qu'il tenait son nouveau champion et qu'il allait le supporter de toutes ses forces. Je ne m'étais pas trompé. Il en attendait énormément dans les contreforts du sommet de l'École et il n'a pas été déçu. « Début juin pour les lycées pros », gloussait-il à loisir, « mais ouais, frère ». Il était vent debout. La même image que celle du 3 avril dernier m'a saisi. Édouard Philippe, déconfit par la fatigue (pas besoin de faire preuve de beaucoup d'imagination) en solitaire, acclamé par la troupe des cadets dans les derniers mètres du mont Paresseux, s'arrache une dernière fois. Il a lâché minus et superminus à leurs sorts enfantins, décroché les collégiens à mi-côte et compte sur les ados pour prendre le maillot jaune. Et il le prend. « Philippe, c'est le meilleur », a jugé le spectateur aux anges. Il s'en est pourtant fallu d'un rien, l'interdiction de plage ayant un peu froissé le supporter. À part ça, le confinement ne joue pas trop sur la santé mentale. Je trouve.

Le formulaire de l'attestation à découper

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e)

Mme / M.

Né(e) le, à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à _____, le ____ / ____ /2020, à ____ h _____ Signature : _____
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e)

Mme / M.

Né(e) le, à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à _____, le ____ / ____ /2020, à ____ h _____ Signature : _____
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

La crise du coronavirus

Vos questions

Nos réponses

Le Télégramme vous propose, chaque jour, des éléments de réponses aux questions que vous vous posez au quotidien.

La sortie quotidienne autorisée d'une heure peut-elle se faire à vélo ?

C'est la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), présidée par le Brestois Olivier Schneider, qui l'affirme : oui, la sortie quotidienne d'une heure au titre de l'activité physique peut bel et bien s'effectuer à vélo.

La FUB a diffusé, samedi, sur son compte Twitter, un document émanant du ministère de l'Intérieur. Celui-ci indique clairement que « l'usage de la bicyclette n'a jamais été prohibé » et ce pour quelque motif que ce soit, à partir du moment où celui-ci figure sur l'attestation dérogatoire. « Les déplacements sont réglementés, les modes de déplacement ne le sont pas », ajoute le ministère.

Cette clarification intervient à la suite d'une requête en référé-liberté déposée le 20 avril par la FUB devant le Conseil d'État. La FUB affirme ainsi avoir reçu 800 témoignages de cyclistes estimant avoir été verbalisés de façon abusive, en allant faire leurs courses ou en se rendant à leur travail.

De son côté, si le ministère de l'Intérieur donne donc raison à la FUB, il précise également que le fait d'emprunter sa bicyclette au titre de l'activité physique quotidienne est contre-indiqué, « l'activité risquant de tourner court assez rapidement ». Contre-indication qui ne saurait



« L'usage de la bicyclette n'a jamais été prohibé » et ce pour quelque motif que ce soit, à partir du moment où celui-ci figure sur l'attestation dérogatoire. Photo François Destoc

donc, en l'état, justifier une verbalisation.

Garde d'enfants et chômage partiel : quelles démarches le salarié doit-il effectuer ?

Les ministères de la Santé et du Travail ont annoncé, le vendredi 17 avril, que les salariés bénéficiant d'un arrêt de travail pour garde d'enfants depuis le début du confinement basculeront vers du chômage partiel à partir du 1^{er} mai.

L'annonce suscite de nombreuses questions chez les personnes potentiellement concernées, qui s'interrogent, entre autres, sur les démarches à effectuer afin d'en bénéficier.

Dans les faits, la bascule n'engendrera aucune modification côté salarié : ce dernier devra seulement transmettre à son employeur, comme c'est le cas aujourd'hui, son attestation de nécessité de garde

d'enfant.

Charge, dès lors, à l'employeur de faire le nécessaire, à partir du 1^{er} mai, non plus sur ameli.fr, mais sur le site du gouvernement dédié à l'activité partielle, où il déclarera son ou ses salariés qui gardent leurs enfants. Il disposera d'un délai de 30 jours pour le faire. Pour les entreprises qui ne recourent pas au chômage partiel, une case spécifique pour garde d'enfant sera activée dans les plus brefs délais.

Faut-il désinfecter les dessins envoyés par des enfants dans les Ehpad ?

C'est un moyen pour les résidents d'Ehpad de garder le contact avec l'extérieur pendant la crise sanitaire : depuis le début du confinement, dans de nombreuses communes, des enfants envoient aux personnes âgées et dépendan-

tes des dessins afin de remettre un peu de couleur dans leur quotidien.

Une lectrice a demandé au Télégramme s'il est nécessaire de désinfecter ces dessins avant de les remettre aux résidents d'Ehpad, particulièrement vulnérables face au virus. D'après différentes études publiées sur le sujet depuis l'apparition du Covid-19, la durée de vie du virus est plus ou moins longue selon la matière sur laquelle il se fixe. Cette durée de vie serait d'environ une journée sur le papier ou le carton, jusqu'à trois jours sur le plastique et l'acier inoxydable.

Au vu de ces éléments, désinfecter les dessins ne semble pas nécessaire. On conseillera simplement, comme depuis l'apparition du virus, de se laver immédiatement les mains après manipulation avec du gel hydroalcoolique.

Gare à l'intox

Non, il n'a pas dit que le Covid-19 a été créé par l'homme en Chine



Photo AFP

Un message largement relayé depuis quelques jours sur Facebook explique que le prix Nobel de médecine 2018, le japonais Tasuku Honjo, « est convaincu que le Covid-19 n'est pas naturel, et qu'il s'agit donc d'une création humaine. Venue qui plus est de Chine ». Outre le fait que ce professeur renommé est spécialisé dans la recherche sur le cancer et ne travaille pas sur les virus, l'un de ses collègues a également apporté un démenti très ferme, expliquant, après l'intéressé lui-même, que Tasuku Honjo n'avait jamais prononcé ces mots, ni émis une hypothèse similaire. S'il est difficile de retracer avec précision le parcours de cette fake news, on peut néanmoins remarquer qu'elle s'est propagée en Inde à partir d'un compte créé en avril 2020, en indi, ainsi que par l'intermédiaire de traductions approximatives en anglais. Largement relayés sur les réseaux sociaux, ces propos prêtés au professeur Honjo achèvent de convaincre les internautes déjà persuadés que le Covid-19 a été créé par l'homme.

Pratique

Violences anti-LGBT pendant le confinement : un « plan d'urgence » mis en place

Le gouvernement a annoncé, vendredi, un « plan d'urgence » pour aider les personnes lesbiennes, gay, bi et trans (LGBT). « Beaucoup de jeunes vivent actuellement un enfer », a déclaré Marlène Schiappa, « parce qu'ils sont confinés avec des parents homophobes ». La secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes a indiqué avoir « débloqué 300 000 € afin de financer 6 000 nuitées d'hôtel pendant le confinement » pour « permettre aux jeunes confrontés à de la violence homophobe d'être protégés » ; confirmé que les personnes LGBT en difficulté pouvaient donner l'alerte en pharmacie ou écrire un SMS au 114 ; est intervenue pour « accélérer » la réouverture de la permanence téléphonique de SOS Homophobie et « soutenir » l'association Contact et sa ligne téléphonique à destination des familles. Enfin, le gouvernement finance « à hauteur de 50 000 € » l'application lancée vendredi par FLAG !, l'association de policiers et gendarmes LGBT, qui vise à signaler des actes de violences.

Engorgés, les tribunaux se préparent à prioriser les contentieux... et les retards

Grand embouteillage à venir dans les tribunaux : après le renvoi d'audiences par milliers, la reprise progressive de toutes les activités se prépare avec appréhension dans les juridictions, plombées par un stock vertigineux de dossiers en souffrance. Depuis le 16 mars, les palais de justice sont réduits à ne traiter que les urgences civiles et pénales, les audiences « non prioritaires » ayant été reportées, alourdissant le stock déjà conséquent d'affaires non jugées, après deux mois d'une grève massive des avocats contre la réforme des retraites. Si des magistrats ont pu avancer sur leurs dossiers en télétravail, les personnels de greffe n'ont pu enregistrer les décisions, faute d'outils informatiques à leur disposition. Les juridictions s'apprentent donc à prioriser les contentieux et à réexaminer l'opportunité des poursuites pénales. Rattraper le retard prendra-t-il six mois, un an ? « On va mettre des années à s'en remettre », estime Nina Milesi, de l'Union syndicale des magistrats (USM).

Alerte violences

- **Violences sur les enfants** appeler le **119**
- **Violences conjugales** appeler le **3919**
- **SMS d'alerte pour toute violence intrafamiliale** **114**
- **Numéro d'écoute pour les auteurs de violences** **08 019 019 11**

Sur internet

- www.allo119.gouv.fr
- www.arretonslesviolences.gouv.fr

Photo DR



Tribune

PASCAL BIVILLE

Ancien dirigeant d'établissement financier et consultant.

● Deux virus circulent actuellement en France. Le premier, le Covid-19, s'attaque à nos organismes physiques. Le second, c'est l'anxiété. Il est nourri par la sévérité des mesures d'exception instaurées et par le caractère alarmiste, parcellaire et contradictoire des informations diffusées, au rythme du décompte quotidien des morts. Ce virus-là s'attaque à notre organisme économique et social, qui a besoin de confiance et d'optimisme pour fonctionner. Il devient essentiel de bien mesurer l'ampleur réelle de la menace posée par le premier pour éviter que ce soit, finalement, le second qui nous emporte.

Immunité collective

Selon les chiffres officiels, 120 000 personnes (0,2 % de la population) ont été contaminées par le Covid-19 en France. Cela signifie-t-il que les 66,9 millions de français restants sont tous exposés de la même façon à un risque sanitaire grave et imminent ? Beaucoup d'indices conduisent à penser que non et que notre immunité collective est déjà plus élevée qu'il n'y paraît. Tout d'abord, le nombre de personnes contaminées est sans doute beaucoup plus important qu'annoncé car les cas légers ou asymptomatiques ne sont pas identifiés. Si l'on extrapole une étude californienne, 5 millions de

« La propagation du Covid-19 ralentit mais on ne peut exclure que ce virus présente un caractère saisonnier et revienne en force à l'hiver ».

personnes pourraient être atteintes dans notre pays, chiffre cohérent avec un calcul récent de l'institut Pasteur. La difficulté du recensement est accentuée par la faible fiabilité de certains tests sérologiques. Enfin, certaines populations semblent échapper à la contamination. À bord des navires où le virus a pu se propager en vase clos et a donné lieu à un dépistage systématique, le taux de résultat négatif est surprenant : 75 % pour le Diamond Princess, 85 % pour le Roosevelt et 40 % pour le Charles de Gaulle. Par ailleurs, certaines catégories de personnes peu touchées (les enfants, les fumeurs...) ont déjà été identifiées.

Besoin de réponses

Il faut que les responsables de la santé publique nous éclairent et répondent aux questions que posent ces observations empiriques :
- Certains individus sont-ils protégés contre le Covid-19, en raison de facteurs physiologiques ou d'une immunité acquise au

contact d'autres virus ?
- Cette immunité est-elle décelable par les tests disponibles ?

- La proportion élevée d'individus non contaminés en vase clos est-elle extrapolable à la population générale ?

Limiter les dégâts

La propagation du Covid-19 ralentit mais on ne peut exclure que ce virus présente un caractère saisonnier et revienne en force à l'hiver. Celle de l'anxiété ne fait que démarrer et risque d'accélérer au gré des mauvaises nouvelles économiques qui s'annoncent. La réponse à apporter à ces deux menaces est identique : un retour à la normale rapide et apaisé pour la majeure partie de la population et une politique de protection centrée sur les personnes les plus vulnérables, celles qui sont âgées ou présentent des pathologies préexistantes. C'est ainsi que nous pourrions limiter les dégâts économiques et sociaux de la crise mais aussi renforcer notre immunité collective tout en maîtrisant les risques.

édito



Henry Laurent

À pas comptés

Sans déconfinement, il y a un risque d'écroulement de l'économie. En une phrase, Édouard Philippe a dit beaucoup de la profonde inquiétude qui règne en haut lieu. Plus d'un tiers de l'économie est à l'arrêt. Le chômage partiel des 10,8 millions de salariés coûtera à l'État près de 30 milliards. L'Unedic passe au rouge vif. Le déficit public approchera les 500 milliards cette année. Celui de la Sécu, les 40 milliards. Les chiffres défilent, vertigineux. Dès les premiers symptômes, Emmanuel Macron avait promis que l'État prendrait toutes ses responsabilités face à la pandémie, « quoi qu'il en coûte ! ». Avait-il pris la mesure du choc économique, financier et, peut-être, de l'explosion

Comment faire repartir l'économie sans faire repartir le virus ?
Comment passer du confinement au déconfinement ?
En mode dégradé.

sociale sous-jacente ? Reparti violemment à la hausse, le chômage a bondi de plus de 7 % en un mois. Et, malgré l'historique implication de l'État qui met sur la table 110 milliards au soutien des entreprises, syndicats et patronat craignent un nombre considérable de faillites. Comment faire repartir l'économie sans faire repartir le virus ? Comment passer du confinement au déconfinement ? En mode dégradé. À pas comptés. La peur au ventre. Masques, aménagements d'horaires, télétravail, et les usines pourront donc rouvrir le 11 mai. Dans la bataille, l'Exécutif a perdu gros : la confiance des citoyens et celle d'une partie des acteurs économiques, commerçants, entreprises, etc. Sa tâche est extraordinairement complexe à l'heure où plusieurs pays européens lâchent la bride et sortent en douceur de l'hibernation forcée. L'Autriche et l'Allemagne, mais aussi l'Italie, l'Espagne, nos voisins les plus durement touchés par la pandémie. Le Covid-19 tue. L'effondrement de l'économie fera des victimes. Seules certitudes du jour.

L'œil de Nono/Sur le plan de déconfinement d'Édouard Philippe



Vos contributions, réactions sont à envoyer à cdl@letelegramme.fr

+

Policiers percutés : l'antiterrorisme enquête

Après, notamment, la découverte d'une « lettre d'allégeance » à l'État islamique, le parquet antiterroriste s'est saisi de l'enquête sur les deux policiers renversés volontairement, lundi, à Colombes, par un homme.

● Pas d'abolition du discernement et une lettre d'allégeance explicite au groupe EI : un peu moins de 24 heures après qu'un automobiliste a violemment percuté trois policiers à Colombes (Hauts-de-Seine), le parquet antiterroriste a décidé, mardi, de se saisir de l'enquête « des chefs de tentative d'assassinats sur personnes dépositaires de l'autorité publique en relation avec une entreprise terroriste et association de malfaiteurs terroriste criminelle ».

Dans la lettre, trouvée avec un couteau dans sa voiture BMW, Youssef T., un habitant de cette ville de proche banlieue parisienne âgé de 29 ans, explique se lancer « à corps perdu dans la bataille pour imposer la charia sur l'ensemble de la terre ». Cette lettre, le choix de cibler les forces de l'ordre et une brève audition du suspect lundi soir ont rapidement orienté l'enquête du parquet de Nanterre vers un possible mobile terroriste. Mais les premières déclarations confuses de Youssef T., qui a dit vouloir « mourir en tuant des policiers », selon une source proche du dossier, ont suspendu la décision aux résul-



C'est à l'occasion d'un contrôle routier que le suspect, à bord d'une BMW noire, s'est déporté vers les policiers avant de les heurter violemment. Photo AFP

tats d'une expertise psychiatrique. L'expert, qui a rencontré le suspect mardi matin, a conclu « à l'absence d'abolition ou d'altération du discernement du mis en cause ».

Les deux motards blessés aux jambes

La garde à vue du suspect, qui n'a pas d'antécédents judiciaires récents et n'était « pas fiché S » pour radicalisation, selon le parquet antiterroriste, se poursuivait mardi après-midi. Connu pour des « faits de droit commun anciens », il avait fait l'objet d'un rappel à la loi pour outrage à agent en 2014.

Pour l'heure, les enquêteurs vont chercher à déterminer s'il s'agit d'une radicalisation express ou non détectée, sur fond d'instabi-

lité psychologique.

Les faits se sont déroulés lundi, « vers 17 h-17 h 15 » à un « dispositif de contrôle routier associant deux véhicules automobiles de la police municipale et deux motards de la police nationale, aux abords du stade Yves-du-Manoir. Le suspect, à bord d'une BMW noire s'est alors déporté vers eux avant de les heurter violemment, blessant grièvement aux jambes deux fonctionnaires de la police nationale et, plus légèrement, un policier municipal.

Les deux motards souffrent de multiples fractures aux jambes. Le premier, plus grièvement blessé, notamment à la tête, a été placé en coma artificiel et opéré dans la nuit à l'hôpital Beaujon de Clichy (Hauts-de-Seine), selon une source policière.

Le dernier tronçon du nouveau pont de Gênes a été posé

● La pose du dernier tronçon du nouveau pont de Gênes, en Italie, s'est achevée mardi, en fin de matinée. L'effondrement du pont Morandi, en 2018, avait fait 43 morts.

Malgré le confinement imposé depuis le 10 mars en Italie, la construction de l'édifice a continué de jour comme de nuit à Gênes, grande ville portuaire du nord-ouest du pays.

Les sirènes du port ont hurlé vers midi lorsque le dernier tronçon a été arrimé en présence de nombreux responsables, dont le chef du gouvernement, Giuseppe Conte : « Aujourd'hui, une lueur depuis Gênes donne espoir à toute l'Italie », a-t-il lancé.

Ouverture fin juillet ?

Cela ne marque toutefois pas la fin de ce chantier titanesque. Le pont devra encore être recouvert

d'asphalte, des panneaux solaires et des coupe-vent transparents devront être installés. Ensuite viendra le temps des tests.

« Nous espérons voir les premiers véhicules traverser le pont d'ici la fin du mois de juillet », a indiqué Pietro Salini, patron de l'entreprise de construction Salini Impregilo, qui a réalisé ce pont avec la filiale ingénierie du groupe naval Fincantieri.

Le nouveau pont a été conçu par l'architecte vedette Renzo Piano, natif de Gênes, qui a dessiné, entre autres, le Centre Pompidou et le nouveau Palais de justice de Paris, ou encore la tour The Shard à Londres.

Blanc et profilé, il doit avoir la forme de la carène d'un bateau, hommage à l'histoire maritime de la ville. Il sera surmonté de 43 pylônes lumineux, soit le nombre de personnes décédées.



La pose du dernier tronçon du pont, commencée lundi. Luca Zennaro/EPA

Et aussi

Une enquête ouverte après les accusations de l'ancien ministre de la justice brésilien contre Bolsonaro



Photos AFP

Un juge du Tribunal suprême fédéral du Brésil a ordonné, lundi, l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les accusations d'« ingérence » dans des affaires judiciaires visant le président Jair Bolsonaro (ci-contre à gauche), formulées par son ancien ministre de la Justice, Sergio Moro (à droite) qui a démissionné vendredi. Cette

enquête pourrait ouvrir la voie soit à une procédure de destitution contre Jair Bolsonaro, soit à des poursuites pour dénonciation de délit imaginaire. Selon le juge de Mello, les infractions reprochées au président semblent avoir « un lien étroit avec l'exercice des fonctions présidentielles », ce qui exclut qu'il fasse valoir une immunité. Le président d'extrême droite continue de fortement diviser les Brésiliens. D'après un sondage Datafolha publié par le quotidien Folha de S. Paulo, 45 % d'entre eux pensent que le Congrès devrait ouvrir une procédure de destitution, et 48 % qu'il ne devrait pas.

Distribuez vos catalogues

Choisissez nos modes de distribution garantissant 100% d'entrée dans les foyers

Le Télégramme

TV MAGAZINE

Pour en savoir plus, contactez-nous | 02 98 43 22 44

viamédia Régie
À chacun sa solution



100% présents pour vous !

CENTRE DE FORMATION DE BRETAGNE

Pendant le confinement, les MFR de Bretagne vous accueillent par téléphone, sur leurs sites web et sur leurs pages Facebook pour vous renseigner sur les formations.

Toutes les infos sur www.mfr.bzh ou 02 23 25 08 08 et sur facebook.com/mfribretagne

C'est sur le site l'ancienne usine Chaffoteaux, à Ploufragan, fermé en 2010, qu'un homme d'affaires libano-suisse se dit prêt à investir 15 M€. Photo archives Le Télégramme



Un projet de 15 M€ pour des masques à Ploufragan

Dans un communiqué, le député (LR) Marc Le Fur annonce qu'un milliardaire suisse est prêt à investir 15 millions d'euros dans une usine de masques à Ploufragan. La production pourrait démarrer début 2021.

Tangi Leprohon

● Si le projet va à son terme, ce sera un coup de maître. En attendant, l'annonce faite ce mardi par Marc Le Fur, via un communiqué tombé en fin d'après-midi, ne passe pas inaperçue : le député costarmoricain (LR) annonce, en effet, qu'un milliardaire suisse est prêt à investir 15 millions d'euros dans une usine de masques à Ploufragan, sur le site où combien emblématique de

l'ancienne usine Chaffoteaux et Maury.

Une annonce qui fait suite à la volonté de plusieurs acteurs économiques et politiques bretons de relancer une production de ce genre en Bretagne : depuis qu'est remontée à la surface la désastreuse fermeture, en 2018, de l'usine de masques du groupe américain Honeywell, à Plaintel (22), cette idée est soutenue aussi bien par la région Bretagne que par le président de la République lors de sa visite à Saint-Pol-de-Léon, le 22 avril.

Un milliardaire qui aime les gestes forts

Mais comme l'écrit Marc Le Fur dans son communiqué, « encore faut-il avoir un opérateur, un véritable industriel pour mener le projet ». C'est donc lui qui, le premier, fait avancer concrètement le dossier en affirmant qu'« Abdallah Chatila, industriel de nationalité suisse, connu pour avoir participé en tant qu'investisseur minoritaire au sauvetage de Toupargel en France », veut lancer une « production des

masques et d'éléments de protection indispensables comme les charlottes et les blouses ». L'homme d'affaires libano-suisse aurait signé « une lettre d'intention pour l'achat de 25 000 m² situés dans les anciens établissements Chaffoteaux et Maury », à Ploufragan. Qui est Abdallah Chatila ? En novembre 2019, de nombreux médias ont parlé de lui lorsqu'il a acheté pour 600 000 € des objets ayant appartenu à Adolf Hitler, lors d'enchères à Munich pour éviter qu'ils ne « tombent entre de mauvaises mains » et les offrir à Yad Vashem, l'Institut international pour la mémoire de la Shoah. Il y a quelques jours, le patron de la société immobilière m3, a eu le droit aux honneurs de nombreux quotidiens suisses, aussi sérieux que La Tribune de Genève ou Le Temps, pour son achat de quelque 140 millions de masques en Chine pour le personnel soignant helvète.

Une production annuelle de 250 millions de masques

« Je veux ouvrir une petite usine en

Suisse et une usine plus importante en Bretagne. Comme le dit le Président Macron, il faut relocaliser certaines productions en Europe, en France et pourquoi pas en Bretagne », déclare Abdallah Chatila dans le communiqué.

Poursuivant cette logique, il parle déjà de machines européennes pour équiper le site de Ploufragan pour ne « pas être dépendants de technologies et pièces venant d'Asie ». Selon lui, c'est l'histoire industrielle de Plaintel qui l'a amené à s'intéresser aux Côtes-d'Armor, convaincu « qu'il est d'une grande importance de reprendre les anciens personnels dont la compétence est très importante ». Quinze millions d'euros d'investissements, une production annuelle de 250 millions de masques à partir du début 2021, « l'embauche de 120 personnes dans un premier temps », des machines européennes déjà « identifiées » : tout semble réuni sur le papier. À condition que l'État, défaillant en 2018, « offre des garanties quant aux commandes publiques de ces masques ».

En bref

Masques : une entreprise bretonne va intensifier sa production



Photo archives Lionel Le Saux

Installée à Bourg-des-Comptes (35), l'entreprise Théard (75 salariés) produit d'ordinaire quelque 2 500 références dans cinq domaines : brosse et rouleaux, isolation, hygiène et protection, décoration et outillage. Elle concentre désormais son activité sur la production de masques à destination des personnels soignants, en première ligne dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 en France.

Alors qu'elle fabrique d'ores et déjà 3 000 masques FFP1-2-3 par jour, elle veut multiplier par deux sa production en lançant une seconde ligne. Dans ce but, elle va acquérir un nouveau moule (d'une valeur de 30 000 €) auprès d'Afoplast, autre société bretonne, basée à Montfort-sur-Meu (35). Ce moule devrait être terminé pour la phase de test programmée en fin de semaine prochaine et être opérationnel vers la mi-mai. La Région Bretagne a décidé de prendre en charge près de la moitié de cette dépense d'investissement (14 500 €).

Intersport se lance dans le drive



Photo DR

L'enseigne Intersport se lance à son tour dans l'installation de drives sans contact à destination de sa clientèle. Pour nombre d'enseignes contraintes de fermer les portes de leurs points de vente, le drive est l'une des solutions pour renouer avec une activité commerciale. Après les magasins de bricolage, c'est au tour des vendeurs d'équipements sportifs et de sportwear de tester cette formule. À l'image de l'enseigne Intersport qui, après avoir rouvert son site de vente en ligne et lancé la livraison à domicile, a décidé de mettre en place des drives sans contact. Dans un communiqué, elle annonce que d'ici le 11 mai, plus de 300 magasins proposeront cette possibilité à sa clientèle.

Le moral des ménages français en chute libre en avril

● L'indice de confiance des ménages en France a subi en avril une chute historique, après la mise en place des mesures de confinement pour lutter contre le coronavirus, a indiqué, mardi, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

L'indicateur, calculé sur la base de soldes d'opinion (différence entre proportion de réponses positives et négatives), a perdu huit points par rapport à mars, la chute la plus bru-

talement depuis la création de cet indicateur en 1972, a précisé l'institut.

Chômage, hausse des prix...

Pour expliquer cette dégringolade, l'Insee souligne que son enquête du mois d'avril a été menée du 27 mars au 18 avril 2020, soit après la mise en place du confinement de la population, le 17 mars, « alors que la collecte de l'enquête de mars s'était déroulée essentiellement avant la période de confinement ». Dans le détail, le

solde d'opinion des ménages sur le niveau de vie futur en France a connu la plus forte baisse jamais enregistrée sur un mois pour se situer à -71, le niveau le plus bas « jamais atteint depuis le début de l'enquête ». Les craintes des ménages concernant l'évolution du chômage ont augmenté, pour leur part, « très fortement en avril », pour atteindre « un niveau inégalé depuis juillet 2015 », a souligné l'Insee. Par ailleurs, la part des ménages estimant qu'il est

opportun d'épargner a connu une baisse de cinq points en avril, se situant à un niveau « nettement inférieur à sa moyenne de longue période ». Sans surprise, la proportion de ménages estimant qu'il est opportun de faire des achats importants a chuté « lourdement » et atteint son plus bas historique. En avril, les ménages ont aussi été plus nombreux qu'en mars à redouter que les prix augmentent au cours des douze prochains mois.

À Nantes, comme dans les autres sites du groupe, les salariés ont reçu un inquiétant courrier du patron d'Airbus, concernant l'avenir du groupe, qui s'inscrit en pointillés. Archives François Destoc



Airbus : « La survie du groupe est en jeu »

Guillaume Faury, le patron d'Airbus, a envoyé une lettre à ses 135 000 salariés. Pour leur dire que la survie du groupe, touché de plein fouet par les conséquences de la crise sanitaire, « est en jeu ».

● Ce n'est qu'une demi-surprise pour les 135 000 salariés d'Airbus. Guillaume Faury, le président exécutif de l'entreprise, avait annoncé la couleur, le 8 avril dernier, en annonçant que l'avionneur européen avait décidé de réduire d'un tiers sa cadence de production face à la crise liée au coronavirus. « Nos clients, les compagnies aériennes, sont lourdement affectés par le Covid-19. Nous adaptons notre production à leur nouvelle situation et

travaillons sur des mesures opérationnelles et financières pour faire face à cette réalité », avait indiqué, ce jour-là, le patron d'Airbus.

« De nombreuses inconnues »

Quinze jours après ce communiqué, le ton de Guillaume Faury se fait encore plus alarmant dans une lettre adressée, vendredi, à l'ensemble des salariés : « Franchement, nous devons nous préparer à ce que cela puisse encore empirer. C'est peut-être dur à entendre, mais je veux être honnête avec vous : il y a encore de nombreuses inconnues ».

Début avril, les chaînes d'assemblage de Toulouse et de Tianjin, en Chine, ont été arrêtées et la production des sites de Brême, en Allemagne, et de Mobile, aux États-Unis, « temporairement » suspendue. Cette réduction de voilure va durer le temps qu'Airbus mettra à évaluer les conséquences d'« une crise mondiale d'une magnitude jamais connue par notre génération », souligne Guillaume Faury.

Maigre consolation : Boeing a été forcé de stopper toute sa production d'avions civils aux États-Unis en

raison du coronavirus et est toujours dans l'attente de l'homologation du Boeing 737 MAX.

Un premier trimestre qui a été sauvé

Le rival historique d'Airbus est en chute libre alors qu'en mars, l'avionneur européen enregistré 21 commandes nettes et livré 36 appareils portant son bilan au premier trimestre 2020, en dépit de la pandémie qui a frappé l'important marché chinois dès janvier, à 290 commandes nettes et 122 livraisons.

Concernant l'avenir du groupe, Guillaume Faury évoque dans sa lettre une trésorerie qui « diminue à une vitesse sans précédent, ce qui peut menacer l'existence même de notre entreprise ».

Désormais, il envisage « des mesures de plus grande envergure » après avoir eu recours aux mesures de chômage partiel. Un ton alarmiste qui relève d'une « stratégie de communication » pour préparer le personnel à « des efforts supplémentaires », ont commenté plusieurs représentants syndicaux.

En Irlande, les moulins tournent à plein régime

● Dans la campagne près de Dublin, la rivière Blackwater fait tourner à plein régime les roues du moulin Martry Mill pour répondre à la demande croissante en farine des familles irlandaises confinées face à l'épidémie de nouveau coronavirus. « On pourrait travailler 24 h/24 ! », assure James Tallon, le propriétaire du moulin Martry Mill, situé en pleine campagne irlandaise, près de Dublin. « Même les supermarchés qui, avant, ne vendaient que cinq caisses de farine par semaine pourraient maintenant en vendre 50 si on leur en fournissait suffisamment », explique cet Irlandais de 64 ans, issu d'une famille de meuniers depuis quatre générations. Le pays vit sous le régime du confinement depuis le 28 mars et déplore plus de 1 100 décès dus à la pandémie du Covid-19. Et, coincés chez eux, de nombreux Irlandais sont amenés à cuisiner bien plus qu'avant, par nécessité ou pour passer le temps.

Ingrédient de base, la farine vient régulièrement à manquer dans les supermarchés, qui, pour certains, ont mis en place des restrictions sur les ventes, et les producteurs sont contraints d'augmenter leur cadence. James et son fils doivent désormais moudre à plein régime pour satisfaire la demande des boulangeries, supermarchés et autres magasins du comté de Meath.

Des souvenirs de guerre

Le Martry Mill produit désormais entre une tonne et une tonne et demie de farine par jour - l'équivalent de 500 à 700 paquets de deux kilos. « Avant le Covid-19, on avait de la chance si on produisait autant

en deux semaines », raconte James Tallon.

La situation lui rappelle les récits de son père sur les deux guerres mondiales qu'il a toujours écoutés sans trop y croire : le moulin fonctionnait 24 h/24 pour répondre aux pénuries. Des histoires qu'il prenait jusqu'ici « avec des pincettes ».

À plus grande échelle, de grosses entreprises irlandaises comme Odlums font face à « une demande sans précédent ».

Dans son usine de Portarlington, qui produit plus de 120 produits destinés à la pâtisserie, l'entreprise a indiqué travailler désormais, elle aussi, 24 h/24.

Coût et « plaisir »

Alors que des photos triomphantes de pâtisseries faites maison inondent les réseaux sociaux, James Tallon a sa théorie concernant la soudaine popularité de la cuisine en temps d'épidémie. « Le temps est devenu une marchandise, dont les gens disposent désormais et qu'ils n'avaient pas auparavant, trop occupés à courir à droite à gauche », estime-t-il. « Maintenant qu'ils prennent du recul, ils comprennent que la pâtisserie maison, la bonne cuisine maison, est en fait beaucoup moins chère et bien meilleure ».

« On tire beaucoup plus de plaisir à faire son propre pain, à pétrir soi-même la pâte, à le cuire au four et à en sentir l'odeur qui envahit la maison », se réjouit le meunier. Pour l'instant, le confinement est maintenu jusqu'au 5 mai en Irlande, mais il est très probable que de nombreuses mesures restrictives soient prolongées pour les semaines à venir.



James Tallon, devant son moulin de 1641 situé en pleine campagne, près de Dublin, produit désormais jusqu'à une tonne et demie de farine par jour. AFP

**RESTEZ CONNECTÉS
ABONNEZ-VOUS AU
100% NUMÉRIQUE**

Pour en profiter rendez-vous sur letelegramme.fr



1€*
le premier mois
Sans engagement



*Offre réservée aux nouveaux abonnés particuliers. Offre sans engagement.

Le Télégramme

Bretagne

Cap sur l'école de voile des Glénans

Découvrez le documentaire consacré à cette école de voile unique au monde, créée en 1947, par des Résistants au lendemain de la guerre.

Ce soir, à 20 h 45, sur Tébéo et Tébésud

L'Invité

Samuel Petit, rédacteur en chef du Télégramme, sera l'Invité d'Hubert Coudurier. Il évoquera la manière dont les conditions de fabrication de l'information ont été bouleversées au sein du groupe de presse pour cause de crise sanitaire. Ce soir, 19 h 15, sur Tébéo et Tébésud. Rediffusion à 23 h 15

« Cet arrêté n'avait pas vocation à durer mais à frapper un grand coup, pour marquer les esprits. J'ai obtenu ce que je voulais : une prise de conscience », résume Patrice Faure, le préfet du Morbihan. Photo Préfecture du Morbihan



Le préfet du Morbihan lève son arrêté anti-alcool

Il voulait « marquer les esprits ». Ce mercredi, après onze jours d'interdiction, le préfet du Morbihan, Patrice Faure, réautorise la vente d'alcool fort dans le département. Il s'explique en exclusivité pour Le Télégramme.

Anne-Cécile Juillet

Pourquoi levez-vous l'arrêté interdisant la vente d'alcool fort sur le Morbihan ?

Cet arrêté n'avait pas vocation à durer mais à frapper un grand coup, pour marquer les esprits. J'ai obtenu ce que je voulais : une prise de conscience. Ces dernières semaines, avec le confinement, les services de police et de gendarmerie ont constaté une hausse significative et

très inquiétante des violences intrafamiliales dans le département. Certains faits sont d'une extrême gravité. Et dans 100 % des cas, c'est sous l'emprise de l'alcool que ces drames se produisent.

Avez-vous pu constater une baisse des violences intrafamiliales pendant ces onze jours d'interdiction ?

La semaine avant la prise de cet arrêté, en zone gendarmerie, 77 actes de violences intrafamiliales avaient été rapportés. La semaine suivante, une fois l'arrêté publié, ils sont descendus à 44. C'est toujours trop. Je reste prudent, mais je constate. Et j'essaie de trouver des solutions.

Certains Morbihannais frontaliers sont néanmoins allés s'approvisionner dans les départements voisins...

Je ne suis pas dupe au point de croire qu'un arrêté préfectoral empêche les gens de boire ! Du reste, je ciblais les alcools forts parce qu'un des scénarios qui revient souvent, dans les actes de violences sur conjointes, c'est un achat compulsif de sortie du travail : le gars achète sa bouteille de whisky, la boit dans la foulée puis

s'en prend à sa femme. Et en période de confinement, tout cela se passe systématiquement devant les enfants, quand ce ne sont pas les enfants eux-mêmes qui sont victi-

« Quand on veut m'expliquer que l'alcool n'est pas un problème, je le regrette : c'est un fait, c'en est un. Donc, que l'on cesse de croire que j'ai des lubies : je conduis des politiques publiques ».

mes. C'est inacceptable.

Avez-vous cédé à la pression, suite aux nombreuses réactions et à l'avis de certains addictologues, qui ont douté de l'efficacité de la mesure ?

Je n'ai cédé à aucune pression, même si je peux vous assurer que les lobbies ont été très actifs... J'ai reçu de très nombreux courriers de mécontentement, voire insultants.

Je les garde tous. Un directeur de grande surface a fait un référé contre mon arrêté : il a perdu, parce que cet arrêté était tout à fait légal. J'ai entendu, aussi, les médecins, les addictologues, les commerçants. Je note aussi que j'ai reçu beaucoup de témoignages très poignants, notamment celle d'une épouse dont le mari a enfin décidé de se faire traiter pour son problème d'alcool...

Vous vous attaquez à l'alcool après avoir ciblé les trafics de drogue...

À l'occasion de mon affectation en Morbihan, tous les acteurs m'ont expliqué qu'il avait un vrai problème d'alcool, notamment au volant. Il y a beaucoup trop de morts sur nos routes, la majorité des accidents est la conséquence d'une alcoolisation trop importante. Par ailleurs, plus de 80 % des faits qui passent entre les mains des juges morbihannais sont aussi liés à l'alcool. Quand on veut m'expliquer que l'alcool n'est pas un problème, je le regrette : c'est un fait, c'en est un. Donc, que l'on cesse de croire que j'ai des lubies : je conduis des politiques publiques. Et je montre que, lorsque cela s'impose, l'État sait marquer le coup.

En bref

Confinement : un Rennais contrôlé pour la huitième fois sans autorisation



Photo d'illustration Claire Staes

C'est pour le moment, le champion toute catégorie à Rennes. Un jeune homme de 17 ans a été contrôlé pour la 8^e fois par la police rennaise alors qu'il n'avait pas d'autorisation de circuler en cette période de confinement. « Il se promène un peu partout dans Rennes et ne se cherche même pas de raison », explique un fonctionnaire de police. « Il a une famille, un toit, des parents qui travaillent. Il est connu des services de police pour d'autres causes ». Devant la multiplication des infractions, les policiers ont placé le récalcitrant en garde à vue. Il sera présenté au tribunal correctionnel dans les prochains mois.

Coronavirus : à Nantes les archives récoltent des témoignages



Photo Philippe Créhange

Afin de constituer un fonds qui sera consultable plus tard pour des recherches ou des expositions, la Ville et les Archives de Nantes appellent les habitants à témoigner sur cette période inédite de confinement. Toutes ces scènes de vie quotidienne vécues depuis plus de 40 jours seront regroupées dans une récolte mémorielle intitulée « Mémoires de Nantes confinées ». Concrètement, les Nantais sont invités à envoyer leurs témoignages sur la période de confinement et de crise sanitaire à archives@nantesmetropole.fr. Des textes mais aussi des photos, vidéos, dessins... Seulement sous format numérique durant le confinement, ces dons pourront être physiques à son issue et remis directement aux Archives. La Ville réfléchit aussi à organiser à terme une exposition. Mais pour ça, il faudra attendre le déconfinement généralisé...

Un chiot abandonné dans une poubelle à Guingamp

Une portée de cinq chiots, pas encore sevrés, semble avoir été disséminée à Guingamp. L'un d'eux s'est même retrouvé dans une poubelle. Un homme a reconnu les faits.

Virginie Chenard

● Il y a de meilleures façons de commencer une vie de chien que dans une poubelle. C'est pourtant ce qui est arrivé le 15 avril à ce chiot qui a heureusement pu compter sur sa bonne étoile : il a été retrouvé à temps par un adolescent qui circulait ce jour-là, en fin d'après-midi, dans le centre de Guingamp. En passant à hauteur d'un container, rue de La Trinité, il est interpellé par des gémissements étouffés. À l'intérieur du bac, des sacs d'ordures ménagères bien ficelés. Et dans l'un d'eux, une petite chienne d'un mois et demi. Borgne, mais en bonne santé.

Elle passe la nuit chez le vétérinaire, avant d'être récupérée par la famille du jeune homme qui l'a sauvée d'une mort effroyable : la collecte des ordures ménagères était en effet prévue le lendemain matin. Elle a depuis été adoptée par une famille de Saint-Agathon.

La nouvelle de ce sauvetage singulier se répand rapidement sur la toile, juste avant une seconde découverte cinq jours plus tard et à quelques rues de la première : une petite chienne est retrouvée errante le 20 avril, aux abords de la basilique Notre-Dame. Elle est confiée le soir même à l'association Adopter c'est Aimer.



Trois des cinq chiots de la portée ont été localisés : le premier dans une poubelle de la rue de La Trinité, le deuxième errant près de la basilique Notre-Dame et « le troisième chez un voisin » confirme la gendarmerie. Photo DR

Mais les coïncidences dans la découverte des deux chiots questionnent la présidente de l'association, Élisabeth Billiou, qui alerte la gendarmerie : « Le premier chiot a été victime d'une volonté de donner la mort. Le deuxième était livré à lui-même et des commentaires sur les réseaux sociaux font état d'un troisième retrouvé dans un autre endroit de la ville. Il s'agit vraisemblablement d'une seule et même portée qui a été disséminée sur Guingamp », s'alarme-t-elle, craignant que d'autres chiots n'aient connu un sort plus funeste.

Un homme interpellé

Mardi matin, les enquêteurs ont entendu un homme de 43 ans qui a reconnu avoir voulu se débarrasser d'un chiot qu'on lui avait donné en le jetant à la poubelle. Il a justifié son acte par le fait qu'il « ne pouvait

pas s'en occuper et qu'il ne pouvait pas le redonner à ses amis qui avaient trop de chiens ». Ce geste lui a valu une contravention de quatrième classe pour mauvais traitement sur un animal. La procédure a été transmise au parquet de Saint-Brieuc, qui décidera de la nature des poursuites, sachant qu'Adopter c'est Aimer, tout comme la Fondation Bardot, ont porté plainte pour acte de cruauté envers un animal. En attendant, Élisabeth Billiou lance un appel à témoins pour retrouver les deux chiots pas encore localisés. Et rappelle qu'un animal domestique trouvé errant sur la voie publique ne peut être gardé ou cédé sans avoir effectué un délai de fourrière de huit jours.

Contact

Association Adopter c'est Aimer, tél. 06 33 62 45 07.

Pollution de l'air : la préfète ne veut pas interdire les épandages

● Considérant que la dégradation de l'air en nord Bretagne ces derniers jours, n'est pas uniquement liée aux activités agricoles, la préfète de Région ne souhaite pas prendre de mesures exceptionnelles.

Dans un courrier daté du 1^{er} avril, adressé à Michèle Kirry, préfète de la Région Bretagne, l'association Halte aux marées vertes (HAMV) faisait remarquer que, malgré la baisse du trafic routier en cette période de confinement, « un important pic de pollution aux particules fines » avait été constaté à plusieurs reprises dans le nord de la Bretagne. Air Breizh, association qui veille sur la qualité de l'air, avait alors pointé du doigt les épandages agricoles, provoquant des émissions d'ammonium.

Deux requêtes avaient alors été formulées par HAMV, présidée par André Ollivro : interdire les différents modes d'épandages, et soutenir financièrement le projet de surveillance du taux d'ammoniac dans l'air, mené par Air Breizh.

Dans sa réponse, la préfète assure vouloir « agir pour protéger la santé des concitoyens, notamment par le biais de programmes en faveur de la

qualité de l'air. (...) La question de la prise en compte des émissions d'ammoniac d'origine agricole figurera donc à l'ordre du jour du prochain comité régional de concertation Directives Nitrates ».

Pas de mesures à court terme

« Toutefois, à très court terme, indique Michèle Kirry, je n'envisage pas de prendre des mesures d'interdiction des équipements à buses ou des pendillards. (...) Ce pic de pollution atmosphérique que vous signalez était bien issu pour partie de pollutions d'origine locale mais très largement mélangées à des pollutions venant d'Europe du nord ».

Considérant que les chantiers d'épandage de lisiers et boues sont des « opérations lourdes » réalisées sur des temps courts, la préfète estime que « la mise en œuvre de mesures de restriction ne pourrait s'envisager que lors de périodes de pollutions persistantes ».

En conclusion, elle informe avoir transmis au gouvernement des éléments sur « les nécessaires évolutions des pratiques agricoles, épandages compris ».

|| **Et aussi** ||

Coups de couteau à Lanester : l'auteur présumé jugé ce mercredi

Dimanche soir, vers 21 h, les pompiers sont intervenus à Lanester, pour secourir un homme blessé à l'arme blanche, dans un appartement de la rue Jean-Jaurès. « La victime de 39 ans a reçu plusieurs coups de couteau mais aucun en zone vitale et s'est vu prescrire sept jours d'interruption temporaire de travail », précise le représentant du parquet de Lorient. Les faits se seraient produits au cours d'une altercation entre deux voisins sur fond de très forte alcoolisation. L'auteur présumé sera interpellé peu de temps après dans la rue par les policiers. Initialement poursuivi pour tentative d'homicide, il a finalement été mis en examen pour violences avec arme, en état d'ivresse et en état de récidive. Né en 1996, le mis en cause a été déféré mardi après-midi, à l'issue de la garde à vue. Il sera jugé ce mercredi en comparution immédiate à Lorient.

Lettre à nos 341 492 Sociétaires +X

GRAND OUEST BANQUE POPULAIRE +X

Depuis le début de cette période inédite de confinement, nous gardons le contact autant que possible, tous ensemble. Par tous moyens, vous avez été des dizaines de milliers à participer à notre **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** annuelle.

Nous aurions préféré organiser cette Assemblée comme prévu le 28 avril à Louvigné, près de Laval. Mais le contexte est exceptionnel ; il a conduit le Conseil d'Administration à décider de tenir cette AG à huis-clos. Catherine LEBLANC, Présidente du Conseil d'Administration, et Maurice BOURRIGAUD, Directeur Général, l'ont organisée à la même date au siège social, grâce aux pouvoirs adressés par **72 259** d'entre vous. Ainsi, toutes les résolutions ont pu être valablement adoptées.

NOUS VOUS REMERCIONS CHALEUREUSEMENT.

Nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner et vous soutenir, maintenant, demain, et à l'avenir en tant que particulier, artisan, commerçant, agriculteur, entrepreneur, pêcheur, éleveur, professionnel libéral, président ou trésorier d'association. Les **3 308 collaborateurs** Banque Populaire Grand Ouest et Crédit Maritime Grand Ouest sont mobilisés et disponibles.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR CHACUN DE NOUS.

Être sociétaire B P GO, c'est prendre part à la vie de sa banque et à l'économie locale. C'est aussi partager des valeurs communes, essentielles pour accompagner tous les moments de vie de nos **825 707 clients**, et tout particulièrement dans ces temps difficiles.

GRAND OUEST

DEPUIS PLUS DE 100 ANS, LES BANQUES POPULAIRES SONT ENGAGÉES AUX CÔTÉS DE LEURS CLIENTS.

LA RÉUSSITE EST EN VOUS. C'EST LA MER QUI NOUS UNIT.

Sports

Le Stade Rennais de Benjamin Bourigeaud (à gauche) qui file en Ligue des champions et le FC Lorient de Yoane Wissa qui peut rêver de Ligue 1 : les clubs bretons peuvent avoir le sourire. Photos Nicolas Créach



FOOTBALL

Et maintenant, on fait quoi ?

Le Premier ministre Edouard Philippe et le président de la FFF, Noël Le Graët, ont sonné mardi la fin des championnats de L1, L2, National et D1 Féminine. Ce que l'on sait après une journée riche en annonces.

Pierre-Yves Henry

Les championnats sont-ils arrêtés ?

Les championnats de Ligue 1, Ligue 2, National et D1 féminine n'iront pas à leur terme. « La saison 2019-2020 de sports professionnels, notamment celle de football, ne pourra pas reprendre », a annoncé le Premier ministre Edouard Philippe, mardi. Une déclaration qui, dans un premier temps, a donné lieu à interprétation, « on ne sait pas encore si la Ligue va entériner cette saison ou la prolonger en septembre », se questionnait rapidement Olivier Dall'Oglio, entraîneur du Stade Brestois. Un flou dissipé sur le site du Télégramme en soirée par Noël Le Graët, confirmant qu'aucun des quatre championnats cités auparavant ne pourrait reprendre. « Il y aura sûrement des discussions à la Ligue puis un Comex de la fédé. C'est la fédération qui décide en dernier ressort », tranchait le président de la FFF, tan-

dis que la LFP convoquait d'urgence son Conseil d'administration, avant de communiquer : « le Bureau du Conseil d'Administration se réunira le 30 avril (...). Il sera suivi d'un Conseil d'Administration qui devra décider formellement de l'arrêt de la saison 2019-2020 et convoquer ensuite une Assemblée Générale de la LFP ».

Pourquoi la saison ne pouvait pas reprendre en septembre ?

Notamment défendue par le président de Nice, Jean-Pierre Rivère, et celui de Lyon, Jean-Michel Aulas, l'idée consistant à jouer les dix matchs restants entre septembre et décembre, éthiquement louable, était trop compliquée à mettre en œuvre. Déjà, parce qu'il aurait fallu faire reprendre les équipes avec leur effectif actuel pour un mois et demi, seulement, après six mois d'arrêt de compétition. Surtout, la saison d'après aurait été calquée sur l'année civile 2021 avec un Euro à intégrer en plein milieu d'exercice. Impossible pour la France, donc, d'imposer son calendrier à l'UEFA.

Quels scénarios envisageables ?

La LFP puis la FFF doivent maintenant valider les scénarios de montées et descentes. Si la saison blanche devrait être écartée, si une Ligue 1 à 22 clubs la saison prochaine relève de l'hypothétique, l'option consistant en deux montées et descentes dans chaque division, pour des barrages annulés, est plus que d'actualité, le tout en se basant sur le classement de la 27^e journée. Le PSG et Marseille seraient directement qualifiés en

Ligue des champions et Rennes aurait l'occasion de les rejoindre. Lille jouerait la Ligue Europa mais Lyon et Montpellier seraient dans l'attente de l'issue des Coupes nationales. Toulouse et Amiens descendraient en Ligue 2, tout comme Le Mans et Orléans en National.

Quelles incidences pour les clubs bretons ?

Le Stade Rennais, troisième de Ligue 1, est à minima assuré de jouer les barrages de Ligue des champions, et pourrait même être qualifié directement en fonction des vainqueurs des finales de Ligue des champions et Ligue Europa, si elles se jouent. En Ligue 1, le Stade Brestois se maintient, tout comme Guingamp en Ligue 2 et Concarneau en National, rejoint la saison prochaine par Saint-Brieuc à ce niveau. Lorient, pour sa part, premier de Ligue 2, retrouve la Ligue 1 trois ans après l'avoir quittée. Il serait accompagné par le RC Lens.

Quelles futures échéances ?

Dans son allocution, le Premier ministre a précisé que « les grandes manifestations sportives qui regroupent plus de 5 000 participants ne pourront se tenir avant le mois de septembre ». Plus tard, le ministère des Sports a précisé que des matchs pourraient être organisés en août, très certainement à huis clos. Ainsi, et si cela est possible en fonction de la crise sanitaire, les finales de la Coupe de France (PSG-Saint-Etienne) et de la Coupe de la Ligue (PSG-Lyon) se tiendraient en début de mois avant la reprise du championnat de Ligue 1 le 23 août.

FOOTBALL

« Ligue 1 et Ligue 2 définitivement arrêtées »

Benoît Siohan

Noël Le Graët, le scénario consistant à terminer le championnat à l'automne avant une reprise de la prochaine saison en janvier ou février est donc définitivement écarté ?

Oui, car par rapport à l'UEFA c'est impossible, qui commence ses compétitions en août, c'est impossible. Pour que ça puisse passer l'année prochaine, avec les matchs de l'Equipe de France qui n'ont pas eu lieu (2 en mars et 2 en juin), le championnat de France doit débuter mi-août. Alors, ce que je n'ai pas bien compris (des annonces d'Edouard Philippe, NDLR), c'est si on pourrait jouer à huis clos au mois d'août. Nous avons posé la question par courrier à la ministre des Sports.

Vous ne pouvez donc pas affirmer que le championnat reprendra le 23 août ?

Non, je ne peux pas l'affirmer, j'espère que ce sera possible. Qu'on fasse que la Coupe de France puisse avoir lieu début août avant la Coupe de la ligue puis le championnat. Mais je n'ai aucune certitude.

Puisque la saison est arrêtée, qu'en est-il des montées et des descentes ?

Je suis pour l'application des règlements. Il devrait donc y avoir deux montées de National en Ligue 2, où il y aura également deux descentes

et donc deux descentes de Ligue 1 car je ne vois pas comment on pourrait faire des barrages.

Tout cela sur la base de la dernière journée complète jouée ?

Oui complètement, il n'y a pas d'autre solution. C'est la dernière journée qui comptera pour les équipes européennes, sauf si la Coupe de France, qui est prioritaire, peut se jouer.

On peut donc annoncer par exemple que Toulouse va descendre, que Lorient et Lens vont monter et que Rennes jouera la Ligue des champions ?

Je le répète, il n'y a aucun changement par rapport aux textes, c'est ma position.

Qui va valider officiellement cette position et quand ?

Il y aura sûrement des discussions à la Ligue puis un Comex de la fédé. C'est la fédération qui décide en dernier ressort.

Du fait de la fin de saison prématurée, les clubs ne toucheront pas les droits TV sur lesquels ils avaient bâti leurs budgets. Redoutez-vous des faillites ?

Non, j'espère que non, car je connais à peu près les bilans. Ce sera très dur pour certains. Il faut que la saison débute en août car on connaît les chiffres (des nouveaux droits TV NDLR) pour l'année prochaine.



Noël Le Graët a annoncé que les saisons de L1 et L2 étaient terminées. Photo N.Créach

Le PSG prêt à jouer hors de France, si nécessaire

● Le président du PSG Nasser Al-Khelaïfi a déclaré mardi que son club, qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions, était prêt à disputer à l'étranger ses matchs « s'il n'était pas possible de les jouer en France », où le football ne reprendra qu'en août. « Avec l'accord de l'UEFA, nous

comptons participer à la phase finale de la Ligue des champions aux lieux et dates où elle sera organisée. S'il n'est pas possible de jouer en France, nous jouerons nos matchs à l'étranger en nous assurant des meilleures conditions de sécurité sanitaire pour nos joueurs et tout notre staff ».

A cette date, le Tour de France est maintenu... Photo EPA



CYCLISME

Le Tour « ni reporté ni annulé »

Les déclarations du Premier ministre, mardi, ouvrent la voie à une reprise de l'entraînement dès le 11 mai. Le flou perdure quant à la tenue des compétitions, même si à ce stade, le Tour est maintenu.

Les coureurs, confinés depuis le 17 mars, pourront donc reprendre les entraînements sur la route. « C'est une bonne nouvelle pour les coureurs de pouvoir s'entraîner à nouveau », a souligné Marc Madiot, président de la Ligue nationale de cyclisme et responsable de l'équipe Groupama-FDJ. Mais les déclarations du Premier ministre ont également semé le doute. Car Edouard Philippe a également indiqué que « les événements qui regroupent plus de 5 000 participants ne pourront se tenir avant le mois de septembre ».

Les championnats de France à Plumelec menacés ?

Dans ces conditions, l'UCI, qui avait déjà suspendu toutes les compétitions jusqu'à fin juillet, pourra-t-elle relancer le calendrier de courses en août ? Et, par conséquent, le Critérium du Dauphiné, censé avoir lieu en août, les championnats de France de Plumelec reportés au 23 août, et surtout le Tour de France, dont le grand départ a été reporté au 29 août, pourront-ils avoir lieu ? Selon le maire de Plumelec, co-orga-

nisateur des championnats de France, la jauge à 5 000 spectateurs ne permet pas la tenue des championnats de France fin août : « C'est une affaire classée selon moi, a-t-il rappelé. Je ne vois pas pourquoi les championnats de France auraient une dérogation ».

De quoi, en tout état de cause, entretenir le flou du côté des équipes professionnelles. Notamment du côté de la formation bretonne Arkea-Samsic, qui préfère ne pas se prononcer sur les conditions d'une reprise avant que le brouillard ne soit dissipé. Marc Madiot, lui, est plus optimiste : « Avec la jauge de 5 000 personnes, il n'y aura pas de problème. On a réussi à le faire sur Paris-Nice (le mois dernier), on pourra le refaire ».

Pour que le Tour ait lieu, Marc Madiot est cependant clair, « il faut que des courses aient lieu en août pour nous préparer, sinon il ne pourra avoir lieu ». Mardi soir, le Ministère des Sports s'est, lui, montré rassurant concernant la Grande boucle : « A ce stade, la doctrine annoncée par le Premier ministre n'impose ni son report, ni son annulation ».

Romain Leroux

● Les déclarations d'Edouard Philippe, mardi lors de son allocution à l'Assemblée Nationale, ont apporté une bonne nouvelle pour le milieu du cyclisme. Dans son allocution pour détailler le plan de déconfinement, il a notamment déclaré qu'« il sera possible de pratiquer une activité sportive individuelle en plein air, en dépassant la barrière actuelle du kilomètre ».

FOOTBALL

Louis Cardiet, l'ancien capitaine du Stade Rennais, est décédé

● Joueur majeur de l'histoire du Stade Rennais, avec qui il a remporté deux Coupes de France, l'ancien défenseur Louis Cardiet est décédé, mardi. Au lendemain du premier anniversaire de sa victoire en Coupe de France, le Stade Rennais pleure le décès d'un double vainqueur de l'épreuve. Le club bretilien a annoncé en effet, mardi, sur son site internet, la disparition de Louis Cardiet à l'âge de 77 ans.

Né à Quimperlé le 20 janvier 1943, le défenseur avait accompli l'essentiel de sa carrière à Rennes

avant de rejoindre le PSG en 1973 et de terminer chez les amateurs de Berné (56). Il est d'ailleurs le seul joueur rennais à avoir remporté les finales de Coupe de France à deux reprises, en 1965 et 1971. Il portait même le brassard lors de la seconde victoire. International français à six reprises, il est aussi, avec 328 matchs joués, le quatrième joueur le plus capé de l'histoire du Stade Rennais.

T Sur letelegramme.fr

L'hommage de ses anciens coéquipiers



Louis Cardiet, ici en 2015 à l'occasion d'un match du Stade Rennais face à Lille. Photo archives Patrick Tellier

FOOTBALL

Yvon Pouliquen : « Herbin m'a inspiré »

Romain Leroux

● Le Finistérien Yvon Pouliquen a joué sous les ordres de Robert Herbin, décédé lundi soir à l'âge de 81 ans, pendant une saison, en 1989-1990 à l'AS Saint-Etienne. L'ancien entraîneur du FC Lorient décrit un homme aux deux facettes, qui l'a inspiré dans sa vision du métier d'entraîneur.

Quel est votre premier souvenir de Robert Herbin ?

Je me souviens de ma première entrevue avec lui, lors du premier jour d'entraînement. J'arrivais dans un grand club, j'étais jeune et Robert Herbin était une icône. Il y avait un peu de pression. La première question qu'il m'avait posée c'était : « A quel poste tu joues ? » Ça m'avait surpris, mais il aimait les joueurs de caractère, et j'en avais.

Quel impact a-t-il eu dans votre carrière ?

L'année que j'ai passée avec lui m'a marqué. Il a beaucoup compté, au même titre que Michel Le Millinaire (au Stade lavallois) ou Gilbert Gress (au RC Strasbourg). Il fait partie des trois entraîneurs qui ont beaucoup compté dans ma carrière de joueur et qui m'ont inspiré dans ma carrière d'entraîneur.

Quel entraîneur était-il ?

C'était quelqu'un qui allait toujours à l'essentiel, à l'efficacité. J'entrete-



Robert Herbin laissera une trace indélébile dans l'histoire du foot français. Photo AFP

nais de bons rapports avec lui. On discutait souvent football ensemble. À l'entraînement, on travaillait beaucoup, avec une préparation athlétique poussée car il considérait que l'on devait être capable pendant 90 minutes d'être performant. Il avait une approche du football offensive. Sa volonté était d'aller de l'avant et marquer des buts. Il était aussi très exigeant tactiquement, il avait des principes et des schémas de jeu que l'on devait bien respecter.

Quelle trace laissera-t-il dans l'histoire du football français ?

C'est un monument du football français qui s'en va. Regardez son palmarès (9 titres de champion de France, une finale de la coupe des clubs champions).

Express

VOILE ● The Transat CIC annulée

L'édition 2020 de The Transat CIC est annulée en raison de la crise sanitaire. Prochaine grande course transatlantique multiclassées inscrite au calendrier, The Transat CIC devait célébrer son 60^e anniversaire au départ de Brest le 10 mai avec une ouverture de village le 30 avril. « Un temps envisagé sur le mois de juillet 2020, les conditions d'un report à court terme ne sont pas réunies pour assurer le déploiement et l'impact attendu de ce grand rendez-vous maritime », précise OC Sport Pen Duick, organisateur de l'événement, qui se tourne désormais vers l'édition 2024.

JEUX OLYMPIQUES ● Pas de JO de Tokyo si la pandémie persiste

Qu'advient-il des Jeux olympiques de Tokyo 2021 si la pandémie de coronavirus n'est pas maîtrisée d'ici un an ? Ils ne pourront pas être reportés une nouvelle fois et seront donc annulés, a répondu mardi le patron du comité d'organisation Yoshiro Mori, expliquant qu'il serait impossible de les reporter une nouvelle fois. Interrogé sur la perspective d'un nouveau report jusqu'en 2022, le président du comité d'organisation s'est montré catégorique, repoussant cette possibilité.

RUGBY ● Top 14 : vers un abandon des phases finales

La Ligue nationale a quasiment mis un terme à la saison 2019-2020, en enterrant le scénario des phases finales estivales, a annoncé mardi l'instance dirigeante après les annonces gouvernementales interdisant « les événements qui regroupent plus de 5000 participants » avant septembre.

SÉLECTION TV

Équitation
Championnats d'Europe 2019
RMC Sport 3 à 11 h

Cyclisme
Tour de France 1997
(15^e étape : Courchevel-Morzine)
L'Équipe à 13 h 15

Football
Documentaire : Arsenal 1989
Canal + Sport à 16 h 25

Match de légende : Lyon - Marseille 2009
L'Équipe à 20 h 30

Intérieur sport :
El Bomboro (André-Pierre Gignac)
Canal + Sport à 20 h 45

Euro 1984 (finale) : France - Espagne
L'Équipe à 22 h 30

Handball
Ligue des champions fém. (3^e journée) :
Bietigheim (ALL) - Brest
beIN Sports 2 à 18 h

Multisports
L'Équipe du soir
L'Équipe à 18 h 30

« Noces de feu à Plouzané » : votre feuilleton quotidien

Avec les éditions Alain Bargain, Le Télégramme vous propose de suivre chaque jour, un polar régional « Noces de feu à Plouzané ».

Qui voulait la mort de Simon Gallais, l'avocat pénaliste brestois ? Cet homme, semble-t-il sans histoires, est retrouvé carbonisé dans le coffre d'un véhicule un soir d'hiver. La détective Léa Mattéi, embauchée par la veuve de la victime va s'atteler à résoudre ce casse-tête.

Suite du chapitre XXXIII

« Ne gâchons pas la perspective d'une soirée agréable en y mettant des limites !

« Tu ne vas pas tarder à savoir où se trouvent les limites », se dit Léa en s'asseyant. Treguer virevoltait autour d'elle. Il sortit une bouteille et l'ouvrit. - C'est un petit vin blanc sarde qui a du corps.

Goûtez-moi ça !

Il lui planta d'autorité un verre ballon rempli du vin blanc frais et parfumé. La Corse huma le breuvage en connaissance.

- Il a l'air sympa effectivement mais n'espérez pas me convaincre. Je suis

corse et fidèle à mes racines et à mon terroir !

Le procureur rebondit sur le sujet. Il était intarissable et semblait savoir tout sur tout. Il lui passa des canapés de saumon et langouste et lui remplit son verre une seconde fois, malgré ses protestations.

Le vin blanc est traître, et se laisse boire sans difficulté surtout lorsqu'il est frais !

Pascal Treguer était étourdissant de culture générale mais aussi de bons mots. Rien à voir avec le rigide procureur que sa réputation précédait dans tout Brest.

Un peu fatiguée et étourdie par le vin, Léa l'écoutait avec un demi-sourire. Son esprit lui soufflait de se lever et de partir mais son corps lourd avait envie de s'enfoncer dans le canapé et de dormir, bercé par le volubile procureur. Il avait voyagé partout et lui distillait des détails sur chaque contrée visitée. Intéressant et soporifique à la fois, surtout à partir du troisième verre...

À cette occasion il s'était rapproché pour la servir et se trouvait désormais à côté d'elle. Tout à côté. Léa sentait la chaleur de sa cuisse sur la sienne.

« Attention danger », songea-t-elle, mais ses paupières étaient lourdes et sa volonté de se relever défaillante. Elle posa sa tête sur le haut du canapé pour lutter contre la torpeur envahissante. Pascal Treguer en profita pour passer son bras au-dessus d'elle. Ses doigts caressaient ses cheveux. Léa eut envie de rire. Affichait-elle un sourire béat dû à la trahison du vin italien ? Mais le père de Gloria profita de cet instant pour se pencher vers elle et lui donna un long baiser langoureux. Elle vit sa haute taille et son visage d'empereur romain se pencher vers elle au ralenti et n'eut pas le temps de réagir pour esquiver l'attaque.

Pascal Treguer embrassait bien mais

le visage de Patrick Mérieux s'interposa entre eux et un « Putain Léa, quatre verres, tu déconnes ! » explosa dans son esprit.

Elle repoussa le père de Gloria et se dégagea. Il tenta de reprendre l'avantage mais elle parvint à se remettre sur ses jambes.

Vacillante, certes, mais debout.

L'honneur était sauf. Le procureur affichait sa déception mais Léa tint bon à ses tentatives de reprendre la main.

Elle secoua la tête fermement et à plusieurs reprises et récupéra sa veste.

- Désolée Pascal, je peux vous appeler Pascal après ce qui vient de se passer ?

En d'autres temps, autres lieux, autre vie, pourquoi pas ? Mais ici et maintenant c'est nient !

Par contre vous embrassez très bien, lui glissa-t-elle un brin mutine,

Intérieurement Léa s'était dit qu'elle était passée à un cheveu de l'incident diplomatique. La faute pour partie à l'alcool et la fatigue, et beaucoup aux manigances du procureur.

sur le pas de la porte avant de rentrer dans sa Smart.

Déconfit, le procureur avait refermé sa porte. Elle prit le temps de respirer de l'air frais avant de démarrer à petite vitesse.

« Quatre verres, se dit-elle encore, tout en rentrant à Brest à l'allure d'un escargot, c'est vraiment n'importe quoi ! »

Malgré tout elle pouffa de rire toute seule, un peu grise.

Chapitre XXXIV

Réveil difficile le lendemain matin. Heureusement Léa s'était lavé les dents et avait pris une douche en rentrant. Patrick, lui, était rentré plus tard qu'elle, en milieu de nuit et elle avait senti son compagnon se glisser entre les draps avec soulagement.

Réveillée, elle lui avait relaté sa soirée en quelques phrases, en expurgant certains détails... Patrick Mérieux avait tout de même deviné l'offensive du procureur.

- Faut qu'il se calme Treguer, avait-il grommelé. Proc' ou pas je ne lui laisserai pas ma chérie ! Et je suis capable de lui en coller une !

Intérieurement Léa s'était dit qu'elle était passée à un cheveu de l'incident diplomatique. La faute pour partie à l'alcool et la fatigue, et beaucoup aux manigances du procureur. Une fois Patrick reparti à Plouescat elle avait appelé Gloria.

- Tu as vu ton père ce matin ?

- Oui, et il n'était pas de très bonne humeur...

« Aïe », songea Léa.

- Je suis venue hier soir.

Et elle lui rapporta le piège tendu par son père qui déclencha un fou rire chez la jeune femme.

- Tu as fait, comment vous dites en France, Un râteau à mon père ?

L'anecdote remplissait Gloria de gaieté.

- Oui et je n'en suis pas fière. Moi, un ex-gendarme je suis repartie avec quatre verres dans le nez et je me suis laissé embrasser par surprise !

- Waouh, commenta Gloria, papoune-t-elle en grande forme !

- Bon, ça reste entre nous, hein, je n'ai pas raconté tous les détails à Patrick.

- Promis, juré !

- Je t'appelle pour autre chose. Tu es toujours d'accord pour m'aider ?

- Oh oui !

Gloria était ravie et excitée à cette idée.

- Voilà, j'ai deux personnes à filer et j'aimerais que tu en prennes une en

charge, après ton boulot. Tu te sens ?

- Bien sûr. Qui est-ce ? J'aimerais tant que ce soit Olivier...

- Ne rêve pas ! C'est la femme de la victime. La radiologue Anne-Sophie Gallais.

- Et toi ?

- Son associé, Stéphane Letellier. C'était ma cliente et elle me repèrera tout de suite mais lui ne m'a vue qu'une fois.

- On fait comment ?

Léa cadra les détails pratiques et lui proposa de se rendre à la Cavale Blanche pour suivre Madame Gallais à sa sortie du travail. Elle vérifierait auparavant qu'elle se soit bien rendue au cabinet de radiologie. Par contre si elle restait chez elle, Léa lui donnerait l'adresse personnelle à surveiller. Les deux femmes se mirent d'accord et Léa se prépara pour sa propre filature. (...)

Retrouvez demain

la suite du roman noir « Noces de feu à Plouzané », des éditions Alain Bargain.



|| Ce jour d'avril où... ||

Six Bretons rament de Roscoff à Paris

● Sous le pont Mirabeau coule la Seine. 27 avril 1988, l'équipage de la yole Merzer Pays de Morlaix met avirons et pieds à terre devant l'hôtel de ville de Paris. Partis de Roscoff le 2 avril, les sept Bretons ont parcouru 800 km à bord de cette embarcation de 10 m à la seule force de leurs bras. Le courage des rameurs a triomphé. Initiateur de traversées océaniques à la rame en solitaire - dont la première traversée de l'Atlantique dans le sens Est Ouest (1980) -, Gérard d'Aboville peut être fier de ses condisciples ! Trois ans après l'exploit de nos vaillants Roscovites, le rameur deviendra également le premier

homme à traverser le Pacifique à l'aviron en quatre mois et onze jours, du Japon aux côtes américaines. Les bateaux propulsés à l'aviron sont utilisés depuis des siècles mais les mentions de courses d'aviron restent très rares avant le XVIII^e siècle. Aujourd'hui, l'aviron assure régulièrement de belles médailles à la France à bien des niveaux de la compétition. Y compris olympique. Plusieurs clubs bretons constituent de véritables viviers de jeunes talents. C'est le cas notamment à Saint-Malo ou à Lorient où l'Aviron du Scorff aligne de bons résultats en mer ou en rivière. La pratique s'est également féminisée chez les juniors.



Un exploit à la rame de Roscoff à la capitale... Photo d'archives Le Télégramme

Quels super-héros ces animaux !



1



3

Requin-pèlerin dans le port de Brest, sangliers à Barcelone, canards en plein carrefour de Portsall ou devant la Comédie-Française à Paris, puma à Santiago du Chili ! Les animaux sont de moins en moins timides depuis le début du confinement ! Sais-tu que beaucoup d'entre eux cachent de vrais super-pouvoirs ?

1 Le gecko
Ses pattes adhésives lui permettent de se balader au plafond (leur s poils microscopiques font office de crampons). Sa ruse face à un prédateur : casser sa queue qui continue à s'agiter le temps qu'il s'échappe.



2



4

2 Le kangourou
Son super-pouvoir : le calcanéum. Grâce à cet os dutalon qui agit comme un levier propulseur, il peut faire des bonds de près de 9 m ! Il pèse pourtant jusqu'à 90 kg pour 1,70 m.

3 Le guépard
Ses griffes agrippent le sol pour éviter les dérapages et sa queue l'équilibre dans les virages. Le guépard peut franchir jusqu'à 8 m d'une seule foulée. Sa plus grosse bêtise ? S'empaler sur les défenses d'un phacochère. Pas facile de freiner quand on poursuit sa proie à 70 km/h (voire 110 km/h).



5

4 Le rhinocéros
Son super-pouvoir ? « Parfumer » son territoire après avoir piétiné ses crottes ! Le rhino se sert aussi de sa queue comme d'un ventilateur pour projeter ses déjections...

5 Le dragon de Komodo
Les plus gros lézards du monde (150 kg et 3 m) sont très patients. Ils tiennent jusqu'à un mois sans manger et quand ils ne peuvent pas tuer leur proie d'un coup, ils la mordent et attendent que les plaies s'infectent...
Extraits du livre « Animaux super-héros. L'intégrale » (lire ci-dessous).

Depositphotos : gecko diurne de Madagascar (1/E.Murtola), grand kangourou gris d'Australie, *Macropus giganteus* (2), guépard d'Afrique du Sud, *Acinonyx jubatus* (3/Stu Porter), rhinocéros blanc d'Afrique du Sud (4/Cathy Withers-Clarke), dragons de Komodo en Indonésie, *Varanus komodoensis* (5/Uriadnikov Sergei).

FABRIQUE UN HÔTEL À INSECTES

Pour attirer les insectes amis du jardin, rien de mieux que de leur offrir un bel endroit où s'installer ! Quantité de petites bêtes utiles ont besoin d'un endroit sec et confortable pour dormir : aide-les en leur fabriquant un hôtel spécial. Il doit être composé de trous de différentes sortes pour convenir au plus grand nombre d'espèces.

IL TE FAUT

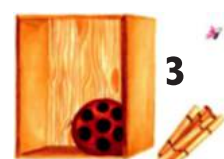
- Une boîte en bois, carton ou plastique - vieille, mais solide
- De petits morceaux de bois et de bambou de différentes grosseurs
- Du fil de fer fin
- Un sécateur
- De l'argile

Certains insectes aiment se cacher dans les interstices entre les morceaux de bois, tandis que d'autres préfèrent se nicher à l'intérieur des bambous ou que d'autres encore se sentent bien dans la boue ou l'argile. Pour plaire au plus grand nombre, veille à proposer différents types d'hébergements !



1

Dispose ta boîte sur l'un de ses côtés. Mesure les morceaux de bois et de bambou ; avec le sécateur, recoupe-les de sorte qu'ils dépassent légèrement de la boîte.



3

Positionne le disque d'argile dans un coin de la boîte, les trous vers l'extérieur.



2

Façonne une galette avec l'argile. À l'aide d'un petit morceau de bois, perce soigneusement plusieurs trous sur l'une des faces de la galette. Chaque trou doit mesurer au moins 5 cm de profondeur.



4

Rassemble les morceaux de bois en fagot, puis noue un morceau de fil de fer autour pour maintenir solidement l'ensemble. Fais de même avec les tronçons de bambou. Dispose les fagots dans la boîte.

5

Avec précaution, installe ton hôtel à insectes à l'extérieur. Choisis un endroit ombragé à l'abri de la pluie et à 1 mètre du sol au moins - par exemple, sur une étagère ou une table.

Les insectes vont mettre un peu de temps à trouver ton hôtel et à s'y installer. Mais ne t'inquiète pas, un jour tu remarqueras que certains de ses trous sont occupés. Certains seront peut-être même pleins à craquer... Le bouche-à-oreille, ça fonctionne aussi chez les insectes !

À lire

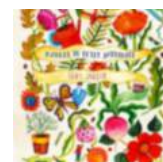
DOCUMENTAIRE LUDIQUE ● « Animaux super-héros. L'intégrale »



Exit Superman et Captain America ! Il n'y a pas qu'au cinéma qu'officent les super-héros. La nature en cache aussi d'extraordinaires : les animaux (ce ne sont pas Spider-Man, Batman et Catwoman qui diront le contraire !). La preuve dans cet album aussi original qu'instructif et passionnant. Chaque double page met en lumière un spécimen, des plus petits insectes aux gigantesques mammifères, illustrés de dessins pleine page accompagnés de fiches d'identité qui appellent la lecture. Poids, taille, espérance de vie... Avec, selon chacun, des textes courts aux titres aguicheurs : sa plus grosse bêtise, son pire ennemi, son exploit le plus extraordinaire, son talon d'Achille... Et bien sûr, son super-pouvoir.
De Raphaël Martin et Guillaume Plantevin. La Martinière. Dès 7 ans. 133 p. 14,50 €.

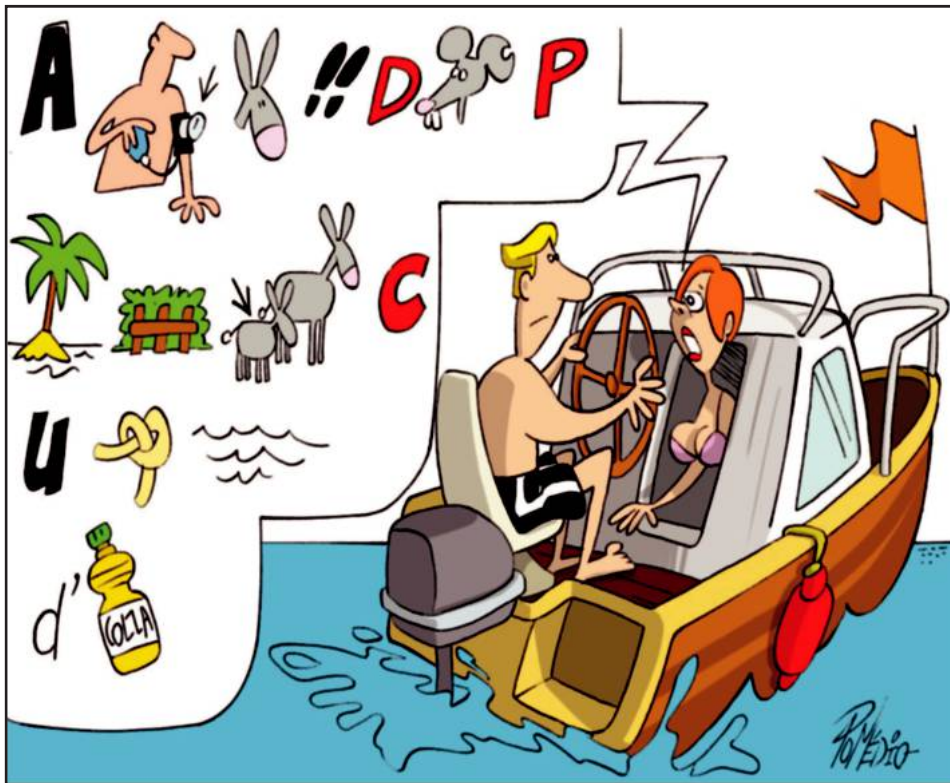
Un manuel pour les petits jardiniers... sans jardin !

L'atelier ci-contre est extrait du « Manuel du petit jardinier sans jardin ». Un très bel album qui mettra les enfants (dès 7 ans) sur la piste de nombreuses activités amusantes et simples à réaliser.
De Kirsten Bradley et Aitch. Glénat Jeunesse. 15 €.



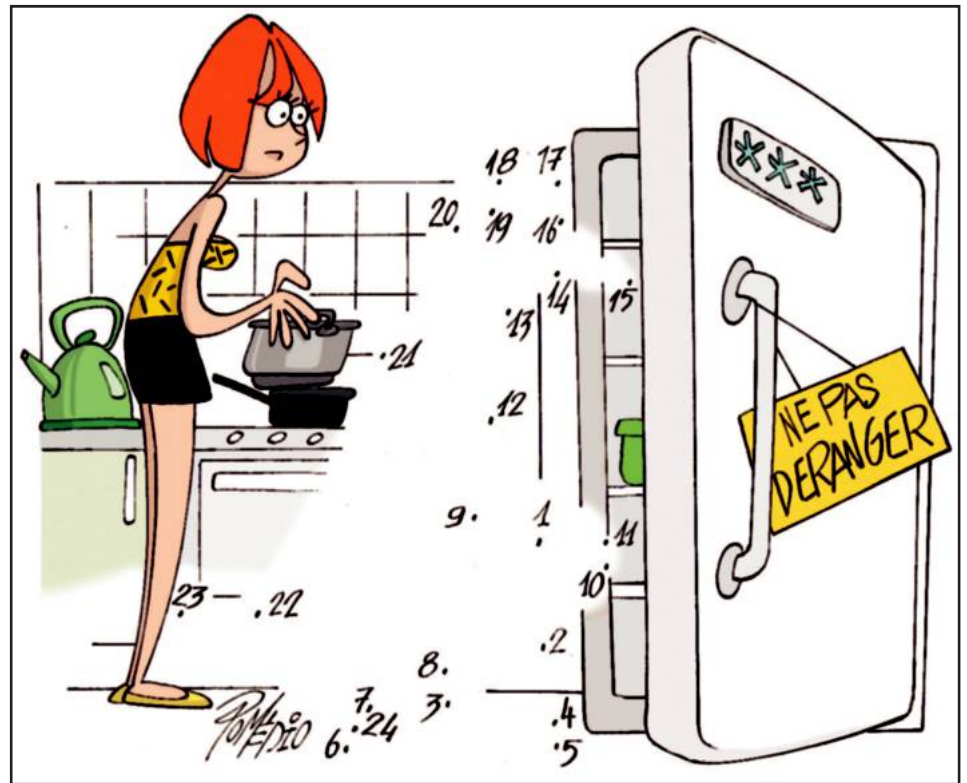
RÉBUS

Découvre ce rébus :



LES POINTS À RELIER

Relie les points 1 à 24 pour découvrir ce qui surprend cette cuisinière.



CHIFFRES

Retrouve les chiffres.

	-	1	=	15
-		+		-
2	+		=	
=		=		=
14	-		=	9

Complète cette fable :

Maître Corbeau sur un arbre perché...

- A. Lâchait de son bec un fromage
- B. Tenait en son bec un fromage
- C. Avalait aussi sec un fromage
- D. Mangeait un délicieux fromage

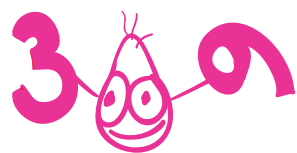


QUIZ 7 ERREURS



SUDOKU

2		9	1	3		6
3		5		8		1
7			2			5
	6	7	9			2
	1	7	3	5		6
	8					7
6	3		5			4
8		4		2		1
1		3	8	9		7



Complète cette grille avec des chiffres de 1 à 9 de telle manière qu'aucun n'apparaisse deux fois dans aucune des lignes ou colonnes. La grille est aussi partagée en neuf carrés et chacun de ces carrés doit contenir les chiffres de 1 à 9.

BLAGUE

En cours de maths on apprend la division.

« Toto tu as 14 pommes de terre et du dois donner la même part à sept personnes, comment fais-tu ?

- Je fais de la purée. »

LES PETITS MOTS

Salade	M	A		
Bloc	M	A		
Pays du nord de l'Afrique	M	A		
Homme de mer	M	A		
Prénom de la Vierge	M	A		
Futé	M	A		
Il construit des maisons	M	A		

Tous ces mots ont deux lettres en commun, à toi de répondre aux définitions données.

SOLUTIONS DU JOUR

Les petits mots

MACHE - MASSÉ - MAROC - MARIN - MARIE - MALIN - MAÇON

Rébus

- A tension à ne pas déraiser
- Attention à ne pas déraiser
- rat P
- il a annoncé
- il est annoncé
- une mer d'huile
- Un nord mer
- d'huile

7 erreurs

- 1 - La ceinture de l'esquimau
- 2 - La carte
- 3 - Le chèque du nomade
- 4 - Le patin du traîneau
- 5 - La queue du chien
- 6 - La couverture du dromadaire
- 7 - La manche du nomade

Les points à relier

un pingouin

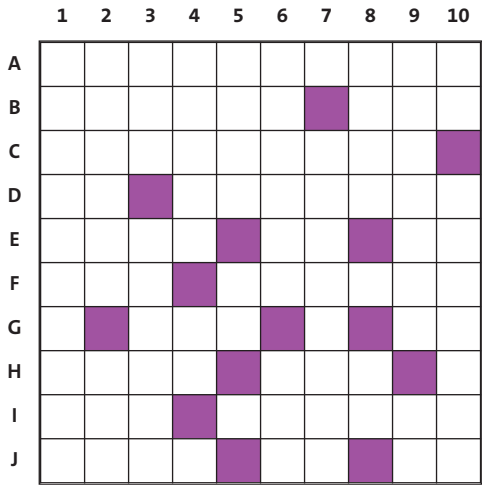
Réponse - B : Cette fable de Jean de La Fontaine a pour titre Le Corbeau et le Renard.

Sudoku

9	=	5	-	14
=		=		=
6	=	4	+	2
-		+		-
15	=	1	-	16
1	2	4	3	8
7	9	1	5	7
8	7	5	4	6
6	3	9	1	5
5	8	3	2	4
9	1	2	7	3
4	6	7	8	1
3	4	6	5	7
2	5	8	9	1
1	3	7	4	6

JEUX

Mots croisés



HORIZONTALEMENT : **A.** Avec lui, on n’y voit pas grand chose. **B.** Brûlé. Tendre. **C.** Relatives à la fabrique. **D.** Cité légendaire. Fais un retrait de liquide. **E.** Vieux poète. Un autre savoir. Possessif. **F.** Elle reste très vague sur les bords. Doublures de voile. **G.** Met fin à une vie de garçon. Préposition. **H.** Choisis. Retira. **I.** Fameux constructeur naval. Bouteille de vin. **J.** Canari célèbre. Article. Note.

VERTICALEMENT : **1.** Sans passer sous silence. **2.** Tabassée. Son nom ouvre bien des portes. **3.** Marque l’accord. Le comte d’Erlon. **4.** La vieille amie des arbres. Affaires qui demandent un certain suivi. **5.** Divinité. Verbe intransitif. **6.** Grande joie. Langue. **7.** Accompagne les gens du voyage. **8.** Triste. Argon. **9.** Saucisson. Permet d’avoir le choix. **10.** En ardoise. Tamisant.

Sudoku

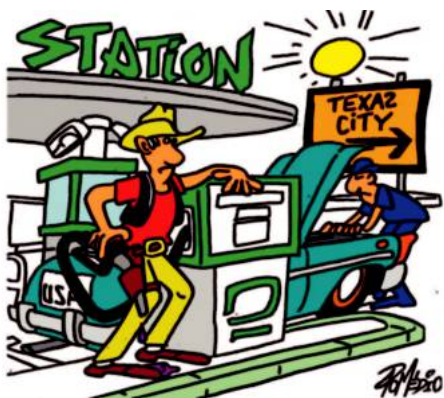
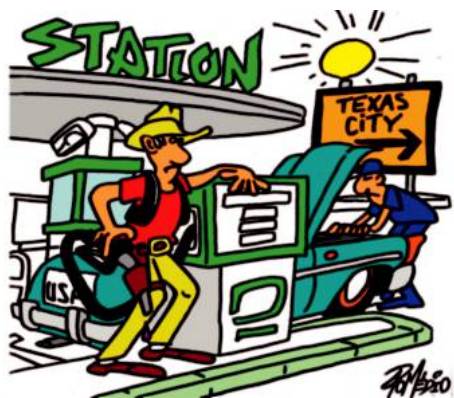
Moyen

				8	4		6	7
5		3	7			4		
	4		2	6		1		
8					7	9		
9								2
	3	6						4
	5			1		4		
		1		5	3	7	9	
	2		9	6				

Difficile

				3		6		
	9	1		4	6			
3			8	1				
		8	7	5				
	6		3	8		7	2	
	2		9					
2					5		1	
				7			4	
		7				8		5

7 erreurs



Mots fléchés

SUBIT	CALOMNIE	FIT FEU	PORTE	COUPER	RICHESSE	SUCCÈS
PERPLEXE	FORTIFIER	ASTRO- NOME POLONAIS	LA GRAPPE IMPÉRA- TRICE	COURT	VENTILA- TEUR	OBJET DE COURSE
				POÈTE CELTE		
				RESTA BABA		
QUI PROVOQUE LA SUEUR					ALTER- NATIVE	
EVENTRAS					CUBITUS	
				PETITS RONGEURS		
				CHÂTEAU DE DIANE		
DIVISION DE PIÈCE		ANTILOPES				ENROBÉ DE CHA- PELURE
D'UN SEUL TON		APPEL- LERA DE LOIN				
		FLEUVE EUROPÉEN		ALLONGE LA LISTE	RAPPORT	
		OUVERT À TOUS		PIÈCE FLORALE	BESO- GNERAS	
SIÈGE DU SOUVERAIN			PLAGE DE GALETS			
SODIUM			BLE			
	CONDUIT			VASE CINÉRAIRE		
	SENTEUR MARINE			ROI DE JUDA		
PROCHES PARENTES			INTOU- CHABLE			FRUIT ROUGE
RÉGION DU FINISTÈRE			FLÉCHIRA			
		NOURI- TURE		AVION DE COMBAT		
		SANS ÉCLAT		FEMELLE DU DAIM		
ARBRE	ENCEINTE	ESTA- FILADE				CON- JONCTION
		BASKET- TEUR				
			DÉPÔT DE VIN	ARROSE FLORENCE		
				HEURE CANONIALE		
CAPITALE DE LA JORDANIE	VERBALE			PAS FUTÉ		
	PEINTRE FRANÇAIS			SUBTER- FUGE		
			DÉAMBU- LONS			VILLE D'ITALIE
			IMAGINA			
HOMME D'ÉTAT FRANÇAIS				MESURE ANCIENNE		BISMUTH
FOURGON				POSSESSIF		FRAPPE
		FILS DE NOÉ			DIRECTION	S'OUVRE À DEUX
		PARES- SEUX			VIEUX DO	NOTE
ROUE DE POULIE			PROMIS			SOCIÉTÉ
AFFRIO- LANT						
					COMPAS- SION	

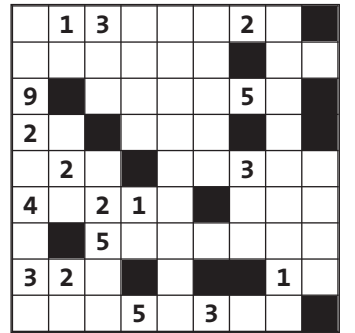
Mot mystère

W	E	B	C	A	M	E	R	A	R	D	U	E	S
A	E	C	R	E	X	E	P	E	R	U	O	N	A
M	A	N	N	O	S	E	G	E	E	I	R	T	S
P	O	N	T	E	T	A	S	E	N	A	G	O	O
U	O	G	I	R	G	S	T	T	Z	L	E	M	B
M	U	S	E	L	E	R	R	X	M	I	A	O	S
T	M	L	G	P	N	O	E	U	E	J	T	L	N
U	A	N	L	E	N	C	I	V	E	T	S	O	O
A	H	O	U	T	O	N	A	U	I	R	R	G	L
F	R	T	T	A	I	R	R	N	U	D	R	I	A
E	U	I	E	M	T	R	O	R	U	D	N	E	S
D	D	R	N	E	A	L	A	O	H	C	N	O	P
E	N	T	I	E	R	L	G	N	I	N	O	Z	A
C	K	L	A	C	E	M	E	N	T	R	A	I	N

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le MOT MYSTÈRE dont voici la définition : **PÈRE DE TOOTSIE** (7 lettres)

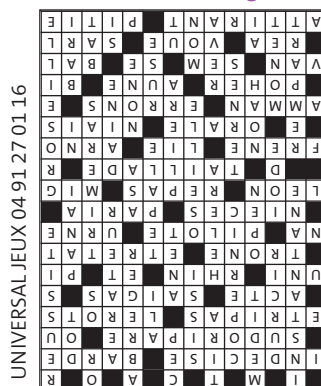
- | | | | |
|--------|---------|----------|----------|
| ALERTE | ENTIER | GOUDRON | RATIONNÉ |
| ANOURE | ENTOMO- | GRIGOU | RURALE |
| ARDUES | LOGIE | INTRON | SALONS |
| BOTTIN | ENTRAIN | IZEGEM | STRIÉE |
| CAMÉRA | ÉPLORÉ | LACEMENT | TIRANT |
| CIVETS | ERREUR | MAJEUR | TRITON |
| DÉFAUT | ÉTAMÉE | MANNOSE | WAMPUM |
| DIVER- | ÉTRAVE | MINIUM | WEBCAM |
| GENCE | EXERCÉ | MUSELÉ | ZONING |
| DRESSÉ | EXTASE | ORGEAT | |
| DURHAM | GANESA | PONCHO | |
| ENDURO | GLUTEN | PONTET | |

Yakazu



Insérez les chiffres manquants dans n'importe quel ordre. Exemple : une série de 2 cases, les chiffres seront 1,2. Une série de 3 cases les chiffres seront 1,2,3. etc.

Solutions de jour



UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

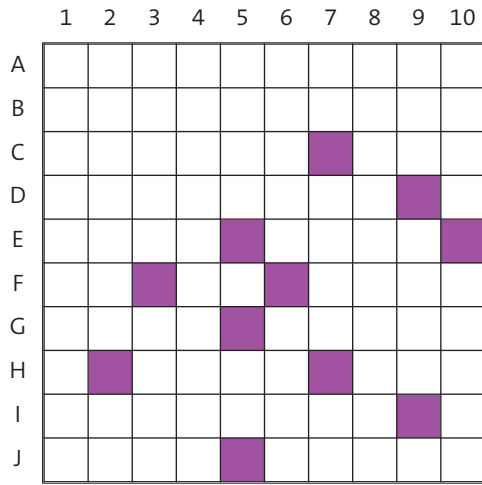


MOT MYSTÈRE
POLLOCK

MOYEN

DIFFICILE

Mots croisés



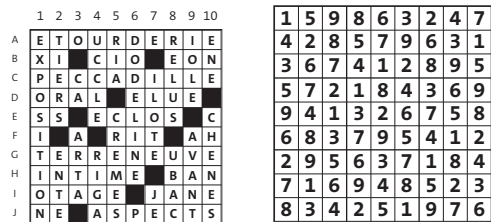
Horizontalement

A. Inspirée par un sacré micmac. B. Odeurs. C. Affection de la peau. Secteur de formation. D. Imaginaire. E. Bigrement. Dieu aérien. F. Cours du Nord. Instrument de dessin. Consacré. G. Habitation traditionnelle. Vendangeuse. H. Jeune équidé. Base de lancement. I. Soumis à une méthode. J. Maréchal de France. Forme de savoir.

Verticalement

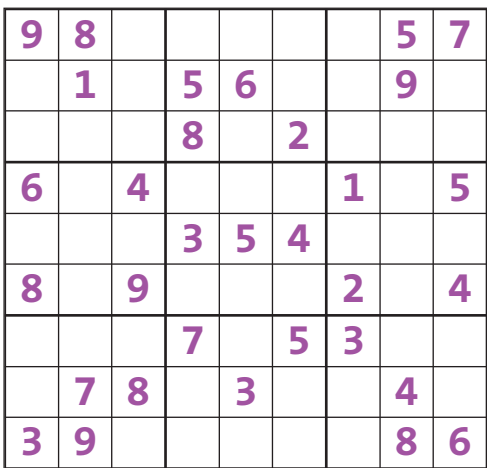
1. Pensée profonde. 2. Retins le navire. Jubilé. 3. Expose dans le détail. Jeune noble. 4. D'un viscère. 5. Sert à mettre en garde ! Vague sujet. 6. Singe-raignée. Plante odorante. 7. C'est nickel. Coups au tennis. Donc appris. 8. Certaines sont sous l'épaule. 9. Cours supérieur. Prince troyen. 10. Crochet. Impératrice d'Orient.

Solutions des jeux précédents



Sudoku

Moyen



UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

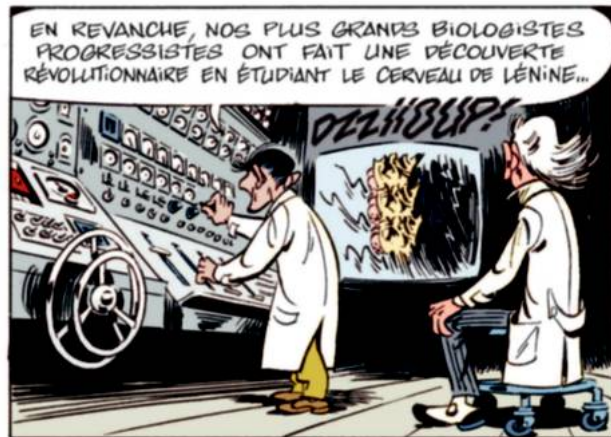
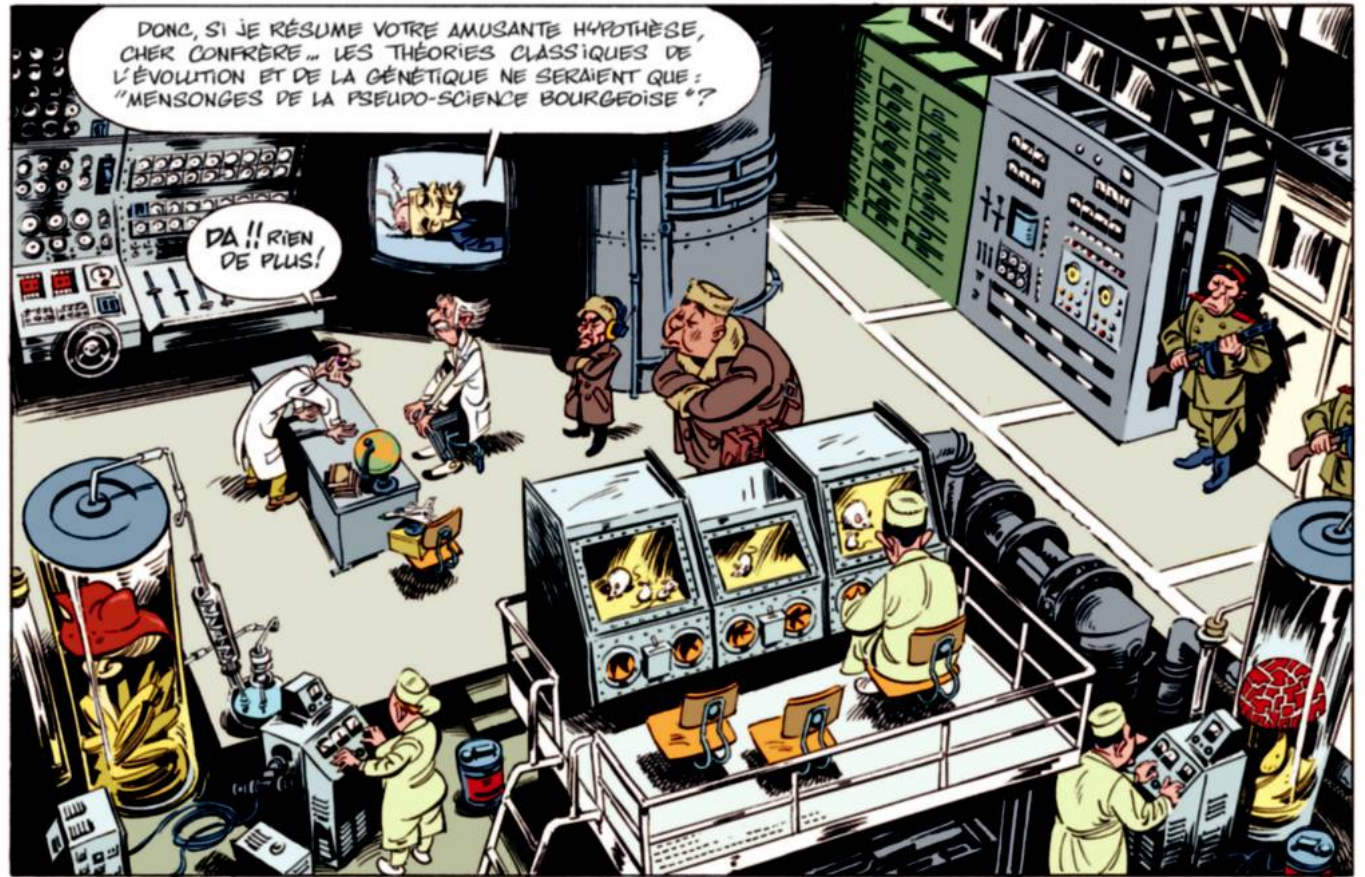
KENO gagnant à vie - Mardi 28 avril 2020

1er tirage 13h45 - 237	Multiplicateur x 3	2e tirage 21h00 - 238	Multiplicateur x 2
2 3 6 13 14	8 9 15 22 23		
17 19 22 27 28	27 29 36 41 44		
31 38 40 42 43	46 50 51 54 57		
47 49 51 57 69	58 61 63 67 69		
N° JOKER+® 7 486 485	N° JOKER+® 0 453 581		

Les résultats sont communiqués à titre indicatif. Consulter le journal officiel. Toutes les infos, actualités et rapports sur www.keno.com

Spirou chez les Soviets

Par Neidhardt & Tarrin © Dupuis, 2020



Mots fléchés

EFFRAYANT RIPOSTE	PIERRE FINE ESPACES FLORAUX	GOMME POUFFE	SURANNÉ ME RENDRAI	STYLE VOCAL	SEUIL PREMIÈRE LETTRE HÉBRAÏQUE	MONTANT SUR LE RHÔNE (LE)	BIEN VENUE
				COIN DE PAYS			
PLATEAUX DE JEU BOIS				DÉNATURE ETAIN			
			RIGUEUR RESULTAT GLOBAL				
HOMME DE RÉSERVE PÉRIODE D'EXODE		PRO- PRIÉTÉ MÉLODIE		ÉPLUCHA SHOOT			DIVISIONS DE PIÈCE
	PARES- SEUX COMBLE		QUOTE- PART	INFUSION CHANGER DE PEAU		SODIUM INDI- CATION DE SORTIE	
TROCHE TERREUSE CHEF GAULOIS				NOTE SOTTE	SOLUTION	POUR ABRÉGER GÉNISSE	
							COUPS DE BAGUET- TES
SERVICE POUR RIEN ÉVALUER		INONDE			DÉPAR- TEMENT		
		BLAFARD				MONCEAU	

VOUS AVEZ
UN SMARTPHONE ?
Téléchargez l'application
« Le Télégramme »

Un nouveau duo d'escrocs de choc et de charme

À 21 h 00, Canal+ s'offre une escapade sous le soleil de la Côte d'Azur en compagnie d'Anne Hathaway et Rebel Wilson, qui nous proposent de prendre part au *Coup du siècle*.

Diane Romay

Les remakes au féminin sont à la mode. Après *S.O.S Fantômes* et *Ocean's 8*, c'est au tour du film *Le Plus Escroc des deux*, sorti en 1989, de se réinventer avec *Le Coup du siècle*, à découvrir ce soir sur Canal+. Ce *buddy-movie* au féminin revisite les codes du genre, en proposant un tandem d'héroïnes aux tempéraments diamétralement opposés, incarnées par Anne Hathaway et Rebel Wilson.

L'union fait la force

Simple et efficace, le pitch de ce long métrage réalisé par Chris Addison plante le décor sur la Côte d'Azur. Sous ses airs de grande dame très sophistiquée, la Britannique Josephine Chesterfield escroque allégrement les hommes fortunés qui tentent de la séduire. Mais l'arrivée de Penny Rust, une Américaine rondouillarde au franc-parler déconcertant qui chasse ses proies dans les bars plutôt que sur



Anne Hathaway et Rebel Wilson arnaquent les hommes fortunés de la Côte d'Azur. Photo Universal Pictures International France

les yachts, va lui ouvrir de nouveaux horizons. Malgré leurs différences de caractère, de look et d'origine sociale, les deux jeunes femmes vont conjuguer leurs talents pour s'en prendre à une nouvelle victime, dans ce qui s'annonce comme leur plus grand défi à ce jour.

S'il n'offre guère de surprise, *Le Coup du siècle* reste un divertissement plutôt sympathique, servi par un tandem de comédiennes

complices au plaisir communicatif. On peut cependant déplorer – sans mauvais jeux de mots – la lourdeur de la plupart des gags, à commencer par celles liées au surpoids de Rebel Wilson...

Rebel un jour, Rebel toujours

Tantôt célébrée pour son charme et sa fraîcheur, tantôt décriée pour son côté trop lisse et « parfait », Anne Hathaway est l'une des actrices les plus

bankables d'Hollywood. Visage incontournable des Oscars, l'actrice aux yeux de biche possède, à 37 ans, une filmographie conséquente et variée, que ses consœurs peuvent lui envier. En près de vingt ans de carrière, elle a eu l'occasion de tourner avec les plus grands, à l'instar de Meryl Streep dans *Le Diable s'habille en Prada* et de Michael Caine dans *Interstellar*. Dernièrement, elle s'est illustrée dans le

thriller *Sa dernière volonté*, diffusé sur Netflix.

Sa partenaire de jeu Rebel Wilson, quant à elle, s'impose comme l'une des valeurs sûres de la comédie non seulement dans son Australie natale, mais aussi outre-Atlantique. L'année dernière, elle a été à l'affiche de *Jojo Rabbit*, la fable historique explosive de Taika Waititi, et de la controversée comédie musicale *Cats*.

Marie Gillain, un charme meurtrier

À 20 h 55, Arte nous propose de revoir *L'Appât*. Ce film de Bertrand Tavernier, inspiré de faits réels, nous donne l'occasion de retrouver Marie Gillain dans un de ses plus beaux rôles.

Trio diabolique

Nathalie est une jeune femme séduisante. Elle passe ses soirées en boîte de nuit et cible des hommes fortunés. Elle fait donc semblant de succomber à leurs charmes pour poursuivre la soirée à leur domicile. Ce jeu très bien rodé permet à ses complices de faire des cambriolages qui parfois dégénèrent dans une folie meurtrière.

Le récit est basé l'affaire Hattab-Sarraud-Subra qui a défrayé la chronique dans les années 80. Marie Gillain excelle dans ce rôle d'appât et forme un trio sanguinaire avec ses coéquipiers incarnés par Bruno Putzulu et Olivier Sitruk.

Une carrière héroïque

Actrice de théâtre et de cinéma réputée, icône glamour et égérie de plusieurs enseignes, Marie Gillain est repérée à l'âge de 16 ans grâce

à *Mon père, ce héros*, dans lequel elle donne la réplique à Gérard Depardieu. La comédienne belge séduit les cinéastes par son aplomb, sa fraîcheur et son goût pour les scénarii complexes. Aussi à l'aise dans le registre humoristique que dans les drames intimistes, la belle affiche une filmographie de qualité, dense et variée : du délicieux *Laissons Lucie*

faire ! au thriller nerveux *Pars vite et reviens tard*, en passant par le film historique *Les Femmes de l'ombre*. Ces dernières années, l'actrice a privilégié les planches de théâtre. On l'a également retrouvée dans des tournages téléés dans le thriller *Souviens-toi* sur M6 et la série féministe *Speakerine* sur France 2.

Ryan Legendre



Marie Gillain incarne Nathalie, une redoutable séductrice. Photo Little Bear Productions

Et aussi

Max Bird reprend son envol

Max Bird et ses complices Cécile Djunga et Mathieu Demery reviendront en quotidienne sur France 4 dès le 7 mai. La deuxième saison de *C'est toujours pas sorcier*, chaque jour à 15 h 30, s'inscrira en complément du dispositif digital. Le programme ludo-éducatif cartonne en effet sur la plateforme Okoo.

La vie de Whitney Houston au cinéma

I Wanna Dance With Somebody, c'est le nom d'un tube de Whitney Houston mais aussi du futur biopic consacré à la star disparue en 2012. Le film, monté en concertation avec les héritiers, sera écrit par Anthony McCarten à qui l'on doit *Bohemian Rhapsody*. On ignore encore qui incarnera la diva.

Soprano énérvé par Michel Leeb

Soprano se souvient encore de sa rencontre avec Michel Leeb dans les coulisses de *La Méthode Cauet* il y a plus de dix ans sur TFI. « J'étais à deux doigts de lui mettre une patate », a raconté le rappeur sur NRJ. « Quand je me suis présenté, il m'a dit : "Je vais t'appeler Kirikou". »

Chez les pasteurs danois

Arte proposera le jeudi 14 mai en prime la saison 2 d'*Au nom du père*. Cette série danoise imaginée par Adam Price, à qui l'on doit *Borgen*, met en scène une famille de pasteurs. Lars Mikkelsen joue toujours le rôle de Johannes Krogh, un héros maniaco-dépressif qui ne se remet pas de la mort de son fils.





Ciné+ Émotion / 20.50

Jusqu'à la garde

Jusqu'à la garde raconte la séparation d'un couple sous l'angle du thriller, avec toute la noirceur et la tension que cela implique. Miriam et Antoine Besson divorcent. Pour protéger son fils de son mari, qu'elle accuse de violences conjugales, la mère en demande la garde exclusive.

Drame. Réalisé par Xavier Legrand. Avec Léa Drucker et Denis Ménochet.

OCS Choc / 20.40

Snowden

Traître pour certains, héros pour d'autres, Edward Snowden a alerté sur le non-respect de nos lois civiques et de nos droits constitutionnels, bafoués en toute impunité.

Biopic. Réalisé par Oliver Stone. Avec Joseph Gordon-Levitt.

TF1

06.25 TFou 08.50 Têleshopping 09.45 TFou 11.00 Les feux de l'amour, série 12.00 Les douze coups de midi, jeu 13.00 Le journal 13.35 Petits plats en équilibre, programme court 13.50 Joséphine, ange gardien, série 15.30 Joséphine, ange gardien, série 17.00 4 mariages pour 1 lune de miel 18.05 4 mariages pour 1 lune de miel 19.00 Qui veut gagner des millions à la maison ?, jeu 20.00 Le journal 20.45 Loto, jeu 20.55 C'est Canteloup

F2

06.00 Télématin, mag. 09.35 Amour, gloire et beauté, série 10.00 La Maison Lumni, mag. 10.50 Tout le monde a son mot à dire, jeu 11.20 Les Z'Amours, jeu 11.55 Tout le monde veut prendre sa place, jeu 13.00 Journal 13 h 00 13.55 Diabolo menthe, film 15.35 Affaire conclue, magazine. 17.55 Affaire conclue à la maison, mag. 18.05 Tout le monde a son mot à dire, jeu 18.40 N'oubliez pas les paroles, jeu 19.15 N'oubliez pas les paroles, jeu 20.00 Journal 20 h

F3

06.00 Okoo 08.30 Vacances Okoo 09.55 OPJ, Pacifique Sud, série 10.10 Ensemble c'est mieux, mag. 10.45 #Restez en forme, mag. 11.35 L'Info Outre-mer, mag. 11.50 Le 12/13 12.55 Météo à la carte, mag. 13.45 Rex, série 14.30 Rex, série 15.20 Rex, série 16.10 Des chiffres et des lettres, jeu 16.40 Personne n'y avait pensé !, jeu 17.20 Slam, jeu 18.00 Questions pour un champion, jeu 18.50 Le 19/20 20.10 Zorro, série 20.40 Plus belle la vie, série

C+

08.10 Casse-noisette et les Quatre Royaumes, film 09.50 Le roi lion, film 11.55 Émission quotidienne 20 h 12.55 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon 13.35 Ma famille et le loup, film 15.00 Jamel comedy club, spectacle 15.30 Robin des Bois, film 17.25 Boîte noire 17.45 La boîte noire 18.00 L'info du vrai le docu news, mag. 18.30 L'info du vrai l'évènement, mag. 19.55 Groland 20.20 La boîte à questions 20.25 Clique, magazine.

Arte

10.10 Au royaume des fourmis, doc. 10.55 Les Alpes à travers les âges, doc. 11.55 Paradis naturels retrouvés, doc. 12.50 ARTE Journal 13.00 Arte Regards, mag. 13.35 L'heure d'été, film 15.35 Le chat, ce tueur si mignon, doc. 16.30 Invitation au voyage, mag. 17.10 Xenius, mag. 17.45 Aventures en terre animale, doc. 18.15 Amérique du Sud, sur la route des extrêmes, doc. 18.55 Amérique du Sud, sur la route des extrêmes, doc. 19.45 ARTE Journal 20.05 28 minutes, mag.

M6

06.00 M6 Music 07.00 Martine 07.50 Les Sisters 08.00 Les Sisters 08.15 Les Sisters 08.30 Les p'tits diables 08.45 Les p'tits diables 08.55 Kid & Toi 09.15 M6 Boutique 10.25 Bienvenue chez les Huang, série 12.45 Le 12.45 13.40 Scènes de ménages, série 14.00 Journal intime d'un prince charmant, téléfilm 15.55 Les reines du shopping, jeu 16.50 Les reines du shopping, jeu 18.45 Tous en cuisine, en direct avec Cyril Lignac 19.45 Le 19.45 20.25 Scènes de ménages, série



The Resident

21.05 Série « Crise identitaire » Avec Matt Czuchy, Emily VanCamp. Le budget des urgences est drastiquement réduit pour couvrir les frais médicaux de Louisa. 21.55 The Resident, série 22.45 The Resident, série 23.20 Night Shift 10 « Ambiance explosive » Série.



Réunions

21.00 Série « Zizanie » Vanessa fait un stage d'observation avec Victoire qu'elle suspecte de tromper Antoine. 21.50 Réunions, série 22.45 Dans les yeux d'Olivier « Cette naissance qui a tout bouleversé » Documentaire. 00.25 Dans les yeux d'Olivier, doc. 02.00 Émissions religieuses



La carte aux trésors

21.05 Jeu « Les Alpes de Haute Provence » La Carte aux Trésors, le jeu mythique d'aventure de France 3, est de retour pour un nouveau numéro inédit et nous entraîne à la découverte des Alpes de Haute Provence. 23.20 Météo 23.25 La face cachée de l'art américain Documentaire.



Le coup du siècle *

21.00 Comédie De Chris Addison. Avec Rebel Wilson, Anne Hathaway. Un duo d'arnaqueuses professionnelles, l'une bas de gamme et l'autre très classe, vont devoir travailler ensemble pour faire tomber le pourri qui les a dupées. 22.35 Premières vacances ** Comédie 00.15 Le bureau des légendes, série



L'appât 10**

20.55 Drame - France - 1994 De Bertrand Tavernier. Avec Marie Gillain, Olivier Sitruk. À Paris, trois jeunes gens, une fille qui sert d'appât et deux garçons, assinent de sang froid pour voler des hommes fortunés. 22.50 Polémiques et scandales « Et l'art dans tout ça ? » Documentaire. 23.45 Mademoiselle Paradis, film 01.20 Si tu vois ma mère, téléfilm



Top chef

21.05 Jeu « Épisode 11 » Présenté par Stéphane Rotenberg. C'est la 11^e semaine du plus grand concours de cuisine réservé aux professionnels pour les 6 candidats encore en compétition. 23.15 Top chef : les grands duels « Damien Laforce / Florian Barbarot » Jeu 00.00 Cauchemar en cuisine, mag.

TMC



Burger Quiz

21.15 Jeu Toujours dans un décor de fast-food, Ketchup et Mayo, deux équipes composées d'un candidat anonyme accompagné de deux personnalités, s'opposent dans un face-à-face de questions. 22.00 Burger Quiz Jeu. 22.50 Burger Quiz, jeu 23.45 90' Enquêtes, magazine.

W9



Enquêtes criminelles 10

21.05 Magazine « 2 reportages » Présenté par Nathalie Renoux. Affaire Hélène Pastor : trahison familiale à Monaco / Affaire Staub : marché conclu 23.10 Enquêtes criminelles 10 « 2 reportages » Magazine 01.20 Enquêtes criminelles, mag. 03.20 Programmes de nuit

C8



Enquête sous haute tension 10

21.15 Magazine « Chauffards, rixes, vols et disputes familiales : 100 jours avec des gendarmes de choc de l'Hérault » Dans le département de l'Oise, non loin de Paris, plusieurs zones donnent du fil à retordre aux gendarmes. 23.00 Enquête sous haute tension

TFX



Camping Paradis

21.05 Série « Les jeux de l'amour » Tom ne sait plus où donner de la tête entre Amandine et Xavier qui se disputent le titre du « Meilleur chef d'équipe des jeux Olympiques de l'été ». 22.55 Camping Paradis « Ça swingue au camping » Série 00.50 Programmes de nuit

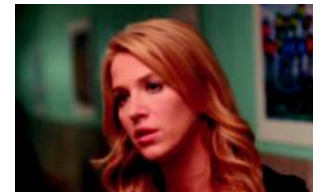
F5



La grande librairie

20.50 Magazine Présenté par François Busnel. François Busnel convie des auteurs d'univers différents qui font l'actualité littéraire. 22.30 C dans l'air Magazine. 23.35 C à vous, mag. 00.30 Les maisons insolites de Paris, doc. 01.25 Le cosmos dans tous ses états, documentaire.

NRJ12



FBI : portés disparus 10

21.05 Série « Amnésie » Une jeune femme d'une vingtaine d'années est interpellée par deux policiers en uniforme alors qu'elle errait, hagarde dans la rue. 21.55 FBI : portés disparus, série 22.50 FBI : portés disparus 10 « Le patient X » Série. 23.40 FBI : portés disparus, série

TÉBÉSUD Canal 33 / TNT



Les Glénans, une certaine idée de la mer

20.45 Documentaire. Cette école de voile unique au monde, créée en 1947 par des résistants au sortir de la guerre, a réussi à traverser les décennies. En 1946, Philippe et Hélène Viannay découvrent l'archipel des Glénan, au large de Concarneau. Ils sont fascinés par ces îles vierges, intactes face aux horreurs de la guerre. Ils décident d'en faire un centre de ressourcement pour les jeunes résistants épuiés par la guerre.

09.30 Best Of Rias 2019. 10.00 JT. 10.15 L'esprit sorcier. Doc. Les déchets radioactifs, partie 1. 11.00 Sport à la maison. Ep. 2.

12.00 JT. 12.15 L'invité : Alain Cadec, président du conseil départemental des Côtes d'Armor. 12.30 Foeterien en Jamaïque. Jeu en breton. 13.00 ON K'AIR. Ep 16 à 19. 13.15 Les corps soignants. Doc. 14.15 CiNéMa. Spécial films en VOD. 14.30 Soldat Louis. Concert. Le Télégramme part en live. 15.30 Un homme est mort. Film d'animation historique. 16.30 L'air du temps en Argentine. Doc. 17.30 Programme éducatif. Français : le rôle du verbe. 18.15 L'esprit sorcier. Doc. Les déchets radioactifs, partie 1. 19.00 JT. 19.15 L'invité : Samuel Petit, rédacteur en chef du Télégramme. 19.30 ON K'AIR. 19.45 JT.

20.00 Foeterien en Jamaïque. Jeu en breton. 20.45 Les Glénans, une certaine idée de la mer. Doc. 21.45 JT. 22.00 Les internés civils de la grande guerre. Doc. 23.00 JT.

TÉBÉO Canal 31 / TNT



L'esprit sorcier

10.15 Série documentaire. Retrouvez Fred Courant, le créateur et animateur de l'émission « C'est pas sorcier », dans une nouvelle série documentaire « L'esprit sorcier », idéal pour mettre nos cerveaux en ébullition en cette période de confinement. Un nouvel épisode à découvrir tous les jours du lundi au vendredi à 10 h 15 et 18 h 15. Aujourd'hui et demain, émissions consacrées aux déchets radioactifs. 19.15 L'invité : Samuel Petit, rédacteur en chef du Télégramme. 19.30 ON K'AIR. 19.45 JT. 20.00 Foeterien en Jamaïque. Jeu en breton.

TVR Canal 33 / TNT



Les Glénans, une certaine idée de la mer

21.00 Documentaire. Cette école de voile unique au monde, créée en 1947 par des résistants au sortir de la guerre, a réussi à traverser les décennies. Elle incarne et fonctionne sur des valeurs totalement modernes dont elle a été précurseur et qui se sont diffusées dans la société. 10.00 Sport à la maison 18.30 TVR Soir (Info) : L'actualité de votre territoire 19.00 L'Opéra dans ton salon

RADIOS

France Musique 9.00 En pistes ! 11.00 Allegretto. 13.05 Musicopolis. 13.30 Arabesques. 15.00 Relax ! 17.00 Le van Beethoven. 18.05 Open jazz. 22.30 Les grands entretiens. 22.55 Création mondiale. 23.00 Les Trésors de France Musique. 0.00 Les nuits de France Musique. France Culture 7.00 Les Matins 10.00 Les Chemins de la philosophie. 13.30 Les pieds sur terre. 16.00 La méthode scientifique. 17.00 LSD, La série documentaire. 21.00 Par les temps qui courent. Les invités du jour RTL Radio : 7.00 RTL Matin 9.00 Laissez-vous tenter. 9.30 Ça peut vous arriver. 11.30 À la bonne heure ! 12.30 RLT Midi 12.30 Les auditeurs ont la parole 14.00 La curiosité retourne à l'école 14.30 On est fait pour s'entendre.. 15.30 Les Grosses Têtes. 18.00 RTL Soir. 19.15 On refait le monde. 20.00 Confidential. 22.00 Parlons-nous. Europe 1 : 9.30 Europe 1 Culture Médias. 11.00 Ça fait du bien ! 12.00 La France bouge. 14.00 Hondelatte raconte. Invité : Laurent Ponsot, négociant en vin. 15.00 Sans rendez-vous. 16.00 L'équipée sauvage. 18.00 Votre grand journal du soir. 20.00 Musique ! RMC : 9.00 Les Grandes Gueules. Invité : Gaël Perdriau, Maire LR de Saint-Etienne. 12.00 Brunet/Neumann. 14.00 Lellouche à l'affiche. 16.00 Super Moscato Show. 20.00 RMC Mobilisation Générale. 22.00 After Foot. France Inter : 9.00 Grand bien vous fasse XXL ! 11.00 La bande originale. 12.30 Le grand rendez-vous. Invité : François Asselin, Président de la CPME. 14.00 Boomerang. 14.30 La marche de l'histoire. 15.00 Affaires sensibles. 16.00 Popopop. 17.10 Par Jupiter ! 18.00 Le Journal de 18h. 20.05 L'heure bleue. 21.05 Very good trip. 23.00 Le Journal de 23h.

Ils sont formidables

BERNARD OLLIVIER

« Face à une menace, on subit ou on bouge »

Avec son association Air-e, l'écrivain-voyageur Bernard Ollivier organise en août ou septembre une « Marche pour demain », entre Langouët (35) et Trémargat (22), dans le but de sensibiliser à la nécessité d'une vie plus sobre, plus responsable et solidaire.

Jean-Noël Potin

Ancien journaliste, vous êtes connu pour vos récits de voyages effectués à pied... Quand avez-vous commencé à marcher ?

Quand j'avais 50 ans, ma femme est morte d'une façon très brutale. Dans le même temps, j'ai perdu ma mère et mon travail. Pour nourrir mes enfants, qui commençaient leurs études, il a fallu que je travaille beaucoup pendant dix ans. Le fait de me retrouver, soudain, à la retraite, sans aucun projet, a provoqué une très grosse dépression. À tel point que j'ai décidé de quitter la vie. Ma tentative de suicide a raté. Comme je cherchais une issue, bien qu'étant athée, je suis parti pour réaliser à pied le chemin de Compostelle, depuis Paris. Ces trois mois de marche m'ont permis de réfléchir à ce que je ferai, ensuite. Je me suis rendu compte des extraordinaires vertus de la marche.

Vous avez ensuite entrepris la route de la Soie à pied, qui a débouché sur la publication du best-seller « La longue marche ».

À raison de 3 000 km par an, il m'a fallu quatre ans pour venir à bout de ce voyage de 12 000 km. Le livre a eu un succès que je n'attendais pas. et mes trois livres sur ce voyage m'ont rapporté une fortune. Avec cet argent-là, j'ai lancé mon association Seuil et mis en place des marches comme une alternative à la prison pour plus de 300 jeunes condamnés. Ces jeunes ne vont pas tous jusqu'au bout, mais 80 % y arrivent, et, au bout du chemin, ils sont généralement sortis d'affaire.

Depuis peu, votre nouveau cheval de bataille est aussi l'écologie...

Ma compagne qui jardine beaucoup, a suivi un stage sur la ferme Sainte-Marthe, en Sologne, où je suis allé lui rendre visite. J'y ai rencontré des gens qui quittaient la ville pour la campagne. J'ai écrit un livre sur le sujet, « L'essence de la vie », car ces gens disaient que gagner leur vie ne leur suffisait plus. Ils voulaient que leur existence ait du sens. Cela m'a amené à beaucoup réfléchir sur ce phénomène qui, à mon avis, va s'amplifier dans les années qui viennent. L'autre raison, c'est la lecture du livre d'un

jeune chercheur, Pablo Servigne, qui m'a fait tomber de ma chaise. Dans cet ouvrage, il évoque la société de consommation à outrance qui nous conduit dans le mur. Ayant lu ce livre, j'ai eu tout de suite une pensée pour mon petit-fils. Je n'en ai qu'un et j'y tiens, et je me suis dit que compte tenu de ce qu'il se prépare, il n'ira pas jusqu'au bout de sa vie, contrairement à moi, qui ai 82 ans. J'ai donc décidé de réagir, parce que je pense que quand on fait face à une profonde menace, ou bien on subit, ou bien on bouge.

Pourquoi avoir choisi d'entreprendre cette marche en Bretagne ?

Il existe un sens collectif admirable en Bretagne, d'où ma famille est originaire. La deuxième raison, c'est que la solution ne peut pas venir des politiques, qui sont pieds et poings liés par la société néo-libérale. Aucun président, aucun ministre n'ordonnera l'arrêt de la circulation des camions ou toute activité polluante. Et donc, la solution ne viendra que de la société civile.

Comment cela peut-il s'envisager ?

Je souhaite créer des petits villages de 150 personnes. Les villages seront quand même fédérés mais auront la particularité d'être autonomes au niveau de la nourriture ou de l'hébergement. Côté transports, on imaginera des solutions ne fabriquant pas de poison. J'espère que ces villages se multiplieront avec l'idée d'arriver à créer une bio-région. Cette région autonome ne cherchera pas à s'émanciper de l'État, mais elle sera capable de vivre par elle-même. On va acheter des terrains et on va installer dessus des gens qui ont envie de faire du bio, de vivre ensemble, et qui se prennent en charge de A à Z. J'ai intitulé le projet Air-e, parce que je veux précisément que cette biorégion soit une aire de liberté et de vie collective.

Certains ne manqueront sans doute pas d'y voir une forme d'utopie ?

Aujourd'hui, les utopistes sont ceux qui pensent que ça va s'arranger. Ce sont ceux qui disent que la science sera en mesure de trouver des parades pour empêcher l'effondrement. Les réalistes sont ceux, en revanche, qui savent que ça ne va pas s'arranger



Depuis la campagne normande où il est établi, l'écrivain-voyageur d'origine bretonne Bernard Ollivier prépare la Marche pour demain, première action menée par son association Air-e, dans le but de « faire avancer la réflexion sur la nécessité d'une vie plus sobre, plus responsable, plus résiliente et solidaire ». Photo Jean-Noël Potin

mais qu'il faut prendre des décisions. Avec une certaine philosophie, je me dis qu'on arrive à un âge d'or, car l'argent n'aura plus aucune importance. Il y a de quoi être scandalisé, aujourd'hui, par le fait que 10 % des gens, sur la planète, possèdent autant que 50 ou 60 % du reste de la population. On est dans un monde de fou !

Quel est l'objectif de la Marche pour demain, première action menée par votre association Air-e ?

Les gens doivent décider si oui ou non ils veulent vivre d'une façon qui les sorte du système actuel, qu'ils retrouvent la chaleur de l'amitié, de la relation, etc. Je pense que la marche va résoudre une partie du problème. Celle-ci devait d'abord se dérouler du 16 au 25 avril, mais du fait de la propagation du coronavirus, nous avons décidé de la reporter en août ou septembre. Cette marche reliera deux lieux que je trouve exemplaires : Langouët (35) et Trémargat (22). J'espère, par ce biais, réveiller l'opinion publique qui dort et réunir les volontaires qui seront d'accord de créer un premier village. Cela ne sera pas simple et cela va prendre un certain temps. Il faudra d'abord trouver de l'argent et acheter une ferme de 300 à 400 hec-

tares pour y installer un village autonome où l'on fera de la permaculture. Il est temps de rétablir un peu de bon sens et cette marche est le premier acte. Est-ce qu'on ira jusqu'à la biorégion, je n'en sais rien, mais je m'en voudrais de ne pas essayer !

Pourquoi avoir choisi ces deux communes ?

Langouët, parce qu'un maire, Daniel Cueff, a osé aller contre la puissance des pouvoirs publics en prenant une décision qui a ému toute la France, et même au-delà, en interdisant qu'on répande des produits phytosanitaires à moins de 150 m des maisons. Quant à Trémargat, il s'agit d'un exemple extraordinaire de démocratie participative. Je suis allé rencontrer les maires des dix communes qui séparent ces deux villes et ils se sont tous montrés très réceptifs à notre projet. Ce que je souhaite, c'est que tout le monde puisse venir.

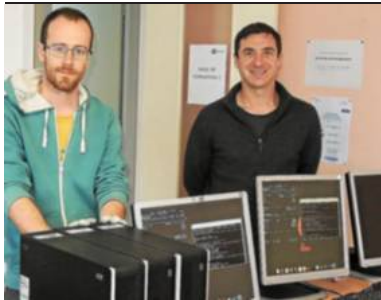
Pratique

Informations sur les étapes de la marche et inscriptions sur le site <http://air-e.org>

T Sur letelegramme.fr

Voir la vidéo

« Je souhaite créer des petits villages de 150 personnes, autonomes au niveau de la nourriture ou de l'hébergement. J'espère que ces villages se multiplieront avec l'idée d'arriver à créer une bio-région ».



Vidéo DÉFIS ÉQUIPE LES ENFANTS EN ORDINATEURS

L'association lanestérienne met des ordinateurs à disposition des enfants qui n'en ont pas.
Sur tebesud.bzh et sur letelegramme.fr

Football
POUR NOËL LE GRAËT
LE FCL MONTE EN LIGUE 1

Page 19 du cahier général

Le Télégramme

Mercredi 29 avril 2020 / www.letelegramme.fr / Tél. 09.69.36.05.29

Lorient perd le Fil de l'été 2020

C'est officiel : le 50^e Festival interceltique de Lorient ne se tiendra pas cet été. L'édition 2020 est contrainte « au report », explique Lisardo Lombardia, le directeur du Fil.

Emmanuelle Gourvès

● Année noire pour les festivals bretons ! Le Festival interceltique de Lorient ne fêtera pas son 50^e anniversaire, du 7 au 16 août, à Lorient. L'événement est reporté. L'information a filtré, ce mardi, alors que la décision officielle doit être publiquement dévoilée jeudi, à midi, après la tenue d'un conseil d'administration. Une décision confortée par les propos du Premier ministre à l'Assemblée nationale dans l'après-midi : « Les grandes manifestations culturelles, tous les festivals qui regroupent plus de 5 000 personnes, ne pouvant se tenir avant le mois de septembre ».

« **Un report pas une annulation** »

Lisardo Lombardia, le directeur du Fil, a confirmé la nouvelle : « Nous sommes contraints au report de l'édition 2020. C'est un report, pas une annulation. Mais attention, la décision doit encore être validée et confirmée par le conseil d'administration. Il faut suivre les procédu-

res légales. C'est légitime et respectueux vis-à-vis de notre conseil d'administration », a-t-il insisté. Le grand raout des nations celtes ne mettra donc pas à l'honneur la Bretagne, cet été. Un véritable creve-cœur pour les équipes du Fil qui planchent depuis trois ans sur cette édition anniversaire. « Évidemment, tout le travail fait pour préparer cette édition 2020 ne doit pas être annulé. Il servira de base, de fondation à l'édition 2021. Après, rien n'est encore décidé », glisse Lisardo Lombardia.

Des signes avant-coureurs

La décision était prévisible, elle semble logique. Des signes avant-coureurs laissaient présager une telle issue.

Le 16 avril, le Fil devait dévoiler sa programmation officielle. À 24 heures de l'échéance, le bureau s'était révisé, décidant de reporter cette annonce à une date ultérieure.

Le 22 avril, nouveau coup de semonce : Sonerion, la fédération associative des bagadoù, décidait d'annuler l'intégralité du cham-



Le Festival interceltique de Lorient version 2020 n'aura pas lieu. Un coup dur pour l'économie locale : l'an passé, près de 800 000 festivaliers s'étaient rendus à Lorient, générant un bénéfice de 88 000 € ! Archives Le Télégramme/François Destoc

pionnat national des bagadoù feuilleton 2020. Le report du Fil confirme l'adage : « Jamais deux troisièmes et dernier acte du sans trois »

T Sur letelegramme.fr
Plus de réactions

≡ Premières réactions ≡

Fabrice Loher : « Il faut que les collectivités locales s'engagent »

« Cette annulation est terrible, je l'apprends la mort dans l'âme, dit le conseiller municipal sortant. Mais dans le contexte de pandémie mondiale que l'on connaît, c'était la seule décision à prendre. Je ne pouvais même pas imaginer une Grande parade, des concerts ou la vie du village celte, où je suis un bénévole de longue date, se tenir normalement. Il faut aussi penser aux nombreux bénévoles et à leur sécurité. Un festival light, ce n'était pas envisageable, le Fil n'a pas pour habitude de faire les choses à moitié. Maintenant, je sais que les conséquences économiques vont être terribles pour les cafetiers, l'hôtellerie-restauration, le tourisme... C'est une catastrophe énorme pour le pays de Lorient. Il va falloir que les collectivités locales accompagnent. Il faut aussi confirmer l'engagement auprès du festival, en maintenant déjà la subvention pour 2020 ».

Bruno Kerdal : « Créer des petits événements pour essayer de sauver ce qui peut l'être ? »

« Il va falloir avaler la pilule, dit le président de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (Umih) 56. Quand on voit l'impact pour les bars, les restaurants, les hôtels et les discothèques sur le pays de Lorient et même plus loin, car le festival héberge jusqu'à Vannes et Pontivy. Forcément, ça va être un coup dur pour certains. Leur survie va être en jeu. Je suis inquiet pour Lorient car le festival est vraiment le poumon de beaucoup d'activités d'entreprises. En moyenne, pour les entreprises du secteur, c'est entre 25 à 30 % de leur chiffre d'affaires annuel qui est concentré sur les dix jours du festival. C'est vraiment impactant. Est-ce qu'on pourra créer des événements plus petits en fin de saison, en septembre, pour essayer de sauver ce qui peut l'être ? Tout dépendra de l'évolution du virus ».

Julien Le Mentec : « La triple peine pour nous »

Pour le patron de la Taverne du roi Morvan et du Bar d'en face, « on s'y attendait. Ce n'est pas le festival qui annule mais bien le gouvernement qui a décidé que les rassemblements de plus de 5 000 personnes n'étaient pas autorisés cet été. C'est catastrophique culturellement et économiquement. Je suis triste pour eux. Ça aurait forcément été une édition de la Bretagne canon. Ce n'est plus double mais la triple peine pour nous : non seulement on est fermés, notre festival est annulé et en plus, on ne sait toujours pas quand on va pouvoir rouvrir et si les gens vont être autorisés à venir cet été se retrouver et boire un verre sur la place Polig-Monjarret. L'idéal serait de pouvoir organiser une petite fête à la date du Fil, pour marquer le coup ».

Comment s'organise la Villa Flore Halle à Lanester pour le 1^{er} mai ?

Comment les fleuristes s'organisent pour le muguet du 1^{er} mai ?

N'étant pas dans la catégorie des commerces alimentaires et de première nécessité, les fleuristes ne peuvent pas ouvrir le 1^{er} mai pour vendre leur muguet. Plusieurs d'entre eux ont décidé de s'organiser autrement.

Katell Brélivet

● À la demande des clients, pour garder la tradition et maintenir l'activité, les fleuristes ont décidé de s'organiser pour vendre du muguet le 1^{er} mai. La plupart du temps, il faut commander son brin porte-bonheur à l'avance, quitte à rompre un peu le charme de ce rituel.

« **Un petit 1^{er} mai pour les fleuristes**

Aux halles de Merville, l'enseigne Fleurs des halles a trouvé la parade.

À condition d'avoir passé commande, les clients pourront récupérer leur petit brin de muguet à l'extérieur des halles de Merville. Anne-Laure Michel a eu l'autorisation d'installer un stand à l'extérieur. Les commandes sont possibles jusqu'à jeudi inclus.

« On ne sera pas sur une année normale. Au mieux 15 % de notre activité habituelle ». La commerçante a voulu maintenir la tradition à la demande de sa clientèle. « Ce sont les habitués qui ont insisté. Sinon, je ne l'aurais pas fait ». Reconnaisante, elle poursuit : « On se bagarre au quotidien pour garder la tête hors de l'eau ; heureusement que les clients sont là et nous soutiennent ».

Villa Florale (quatre adresses) a lancé il y a une semaine, sur l'agglomération lorientaise, « une action de participation » de 5 € à chaque commande. En contrepartie, l'enseigne livrera des pots de muguet dans les Ehpad (une vingtaine de réservations). Stéphanie Bigot, la responsable, explique : « Nous avons aussi démarché des boulangeries pour faire un dépôt-vente pour les brins les 30 et 1^{er} mai, la biscuiterie du Fort-Bloqué et de Port-Louis en distribueront également. Et enfin, Comptoir d'ici proposera des cônes dans les paniers en livraison ». Ce sera quand même

« un petit 1^{er} mai » pour l'enseigne qui a limité ses stocks de muguet, « à peine un tiers des quantités habituelles. Les gens jouent le jeu et pensent à nous. On limite la casse ».

Drive de muguet à Caudan et Lanester

À Caudan, Anne-Sophie Jegado, nouvellement installée, s'organise aussi depuis le début de la crise sanitaire. Son magasin Une histoire, une fleur a mis en place un système de livraison à domicile ainsi qu'un drive. Le 1^{er} mai, la fleuriste installera un stand de muguet sur le pas de sa porte. « J'ai prévu un peu de stock mais rien à voir avec les quantités habituelles. La moitié des 900 brins est déjà réservée ».

Le drive initié par la boutique Villa Flore Halle à Lanester, depuis le 26 mars, marche aussi bien. La boutique assure les commandes de fleurs et de plantes en livraison et en retrait au magasin (comme sa collègue fleuriste La Roseraie d'antan). « Je suis toute seule et je ne chôme pas », explique la fleuriste, Annie Jaffré. Cela permet de maintenir une activité et payer au moins les charges. Depuis samedi, les gens commencent à appeler pour réserver leur brin de muguet. Beaucoup le font pour soutenir les petits commerçants. C'est important ».

Bretagne-Sud Habitat apporte du réconfort aux Ehpad avec des chocolats

● 1 544 boîtes de chocolats ont été mises à disposition de 47 établissements pour personnes âgées que gère Bretagne-Sud Habitat. L'occasion, pour les résidents des Ehpad concernés, de s'accorder un peu de douceur et de réconfort pendant le confinement. Le surplus a permis de remercier le personnel de ces établissements, toujours sur le pont pour les seniors.

« L'opération n'aurait pu se dérouler sans le volontariat et l'enthousiasme des agents de Bretagne-Sud Habitat. La mission a mobilisé onze collaborateurs de l'office afin de pouvoir organiser, dispatcher et livrer dans le respect le plus strict des règles sanitaires, l'ensemble des établissements, en seulement trois jours », mentionne Bretagne-Sud Habitat.



Onze agents de Bretagne-Sud Habitat ont été mobilisés pendant trois jours pour assurer la distribution des chocolats dans ses Ehpad morbihannais. Photo DR

À l'hôpital, des plateaux-repas offerts aux travailleurs de l'ombre

● 75 plateaux-repas livrés lundi, mardi et mercredi par le restaurant Class'Croute aux personnels de l'équipe d'entretien et de bio nettoyage de l'hôpital du Scorff. À l'initiative de ce beau geste de solidarité : le club Carbao, un réseau d'entrepreneurs lorientais (19 entreprises) qui avaient à cœur de rendre hommage à « ces travailleurs de l'ombre ». Un service qui compte 72 agents répartis dans différents secteurs.

« Les huit équipes interviennent dans les services de consultation et médico-techniques (pharmacie, laboratoire, stérilisation, bloc opé-

ratoire) », explique Isabelle Picard, cadre de santé. « Tous les jours, depuis trois semaines, avec le soutien de Metro, Armor fruits et Armor Emballage », on livre 20 repas à l'hôpital, explique Olivier Le Rouzic, le responsable du restaurant Class'Croute (réouverture le 4 mai). Mais cette fois-ci, c'est en partenariat avec Carbao dont je fais partie ». « C'est important de contribuer à l'élan de solidarité pendant l'épidémie, auprès de ces salariés indispensables au bon fonctionnement de l'hôpital », conclut Julien Gastineau, ancien président et adhérent du club d'affaires lorientais.



Le restaurant Class'Croute livre depuis lundi et jusqu'à ce mercredi, 75 plateaux-repas aux personnels du service de bio nettoyage de l'hôpital du Scorff.

|| **En bref** ||

Fête de la nature : reportée à septembre

● La 13^e édition de la Fête de la nature et du jardin, prévue les 23 et 24 mai, dans le domaine du Lain, à Gestel, ne fait plus partie du programme du printemps. Lorient Agglomération et la mairie

de Gestel ont décidé de reporter l'événement au dimanche 20 septembre. La commune, qui gère le volet « exposants » a ainsi voulu témoigner sa solidarité aux pépiniéristes, horticulteurs, créa-

teurs..., fidèles de l'événement.

Pratique

Renseignements et demandes de dossier d'inscription au 06 81 74 66 44 ou par courriel à mairie@gestel.fr

Cinq déchèteries du pays de Lorient vont rouvrir pour les déchets verts, à partir du 4 mai

Cinq des treize déchèteries de l'agglomération de Lorient devraient rouvrir à partir du lundi 4 mai. Seuls les déchets verts seront acceptés dans un premier temps. Les déchèteries équipées de plateforme pour recevoir les déchets végétaux ouvriront en premier. Pour éviter un engorgement, des conditions d'accès pour les usagers devraient être mises en place.

PLOEMEUR

M. Drucker s'adresse « aux chers amis » de Kerpape

L'animateur télé préféré des Français, lui aussi confiné, vient d'adresser un message vidéo de sympathie à l'égard des malades de Kerpape. Le parrain du fonds de dotation promet « qu'il reviendra bientôt ».

Sophie Prévost

« Chers amis de Kerpape. C'est un peu votre parrain qui s'adresse à vous pour vous dire de tenir bon et vous encourager. J'imagine ce que vous vivez, ce n'est pas facile, vos familles ne vous ont pas vus depuis très longtemps. Je suis un Breton d'adoption, je sais ce qu'est le handicap et je connais le centre de rééducation fonctionnelle de Kerpape. Alors oui, je pense à vous ! ».

Dans cette vidéo de deux minutes envoyée au directeur de la Mutualité, Olivier Bonaventur, samedi 25 avril, Michel Drucker parle chaleureusement aux malades, post Covid-19 ou non, qui continuent à vivre l'hospitalisation pendant la période de confinement. L'animateur de télévision préféré des Français a tourné la séquence de la maison de Provence où il est lui-même confiné.

« Il fait partie de la maison ! »

« Nous échangeons très régulièrement ensemble, depuis quatre ans. Michel Drucker prend très à cœur son rôle de parrain du fonds de



« Je suis un Breton d'adoption, je sais ce qu'est le handicap et je connais le centre de rééducation fonctionnelle de Kerpape. Alors oui, je pense à vous ! », déclare Michel Drucker dans une vidéo de deux minutes envoyée au directeur de la Mutualité, Olivier Bonaventur, samedi 25 avril. Capture d'écran

dotation, il est déjà venu trois ou quatre fois dans le centre. C'est par son intermédiaire qu'Omar Sy et François Cluzet (les acteurs du film « Intouchables ») y ont également fait une visite en juin 2016. Il fait partie de la maison ! », raconte Olivier Bonaventur.

L'idée de la vidéo vient de l'animateur, « suite à un coup de téléphone la semaine dernière ». Michel Drucker y raconte de nouveau ses liens familiaux avec la Bretagne et Ploemeur. « Mes parents, Abraham et Lola, s'y sont mariés. Abraham a été jeune médecin à Kerpape, alors qu'il s'agissait d'un sanatorium. J'en ai entendu parler toute mon adolescence ».

« Courage. Je vous embrasse ! »

« Breton d'adoption », Michel Drucker en profite pour dire « qu'il reviendra bientôt voir, chambre par chambre, les personnes de Kerpape, sur un ou même deux jours s'il le faut ».

La vidéo tourne en boucle depuis ce week-end, sur l'écran d'accueil du centre de rééducation fonctionnelle. Olivier Bonaventur se satisfait d'un message qui met du baume au cœur, « d'autant que notre parrain tient toujours ses promesses ».

L'intéressé confirme : « Je ne vous oublie pas dans ces moments difficiles. Courage. Je vous embrasse. Je pense à vous ! ».

LANESTER

L'association Défis s'adapte pour lutter contre la fracture numérique

Depuis le début du confinement dû au Covid-19, l'association Défis s'est réorganisée. « La première semaine a été compliquée pour mettre en place du télétravail. On naviguait à vue. On a directement fermé l'accueil physique, mais gardé l'accueil téléphonique pour le dépannage à distance », explique Mickaël Leblond, le directeur de l'association.

20 ordinateurs commandés pour les écoliers

La formation, l'accompagnement, le partage des connaissances ont été arrêtés. Le projet d'accompagnement des seniors sur tablette financée par la Carsat a été repoussé. « On a pu maintenir l'action portée par Digiskol et le Greta, grâce à la visio-conférence. Pour nos adhérents, on a mis en place des outils de visio interne et une solution de cloud pour faciliter le travail à distance », ajoute le responsable.

Au mois d'avril, trois des sept salariés ont été mis en chômage partiel à mi-temps. Les deux jeunes en service civique travaillent à distance. Le travail de configuration et de préparation d'ordinateurs se poursuit avec les techniciens qui viennent sur place.

Début avril, Défis a mis à disposition 80 ordinateurs aux enfants de l'Aide sociale à l'enfance, accompagnés par la Sauvegarde du Morbihan. La Ville de Lanester, elle, a commandé 20 ordinateurs, pour les écoliers dépourvus de matériel informatique.



Robin, Arnaud et Mickaël continuent de fournir des ordinateurs.

PLOEMEUR

Passé Ouest continue d'innover malgré tout...

Si l'espace culturel Passé Ouest, à Ploemeur, a fermé ses portes le temps du confinement, l'équipe continue la médiation.

Ressources numériques

Passé Ouest permet aux abonnés de télécharger des livres en toute légalité : nouveautés, classiques, coups de cœur des responsables du secteur adulte, romans pour adolescents, avec Viviane Coulon et Marie Vivier. Marie-Claude Le Boulbar, la directrice, propose « Un coup d'œil de MC », via Facebook, sur des liens vers des documentaires, des films en accès libre ou un clin d'œil à l'enfance avec le site Ina kids où on peut retrouver les dessins animés qui ont bercé l'enfance des quinquagénaires.

Passé Ouest propose également aux non-abonnés une page « ressources numériques bonus », avec des liens vers de nombreux sites accessibles gratuitement et qui permettent à tous de s'occuper et d'avoir accès à la culture pendant le confinement : livres, presse, musique ou cinéma.

Club ado : visioconférence et prix littéraire

Pour la première fois, le club ado se tiendra en visioconférence avec Marie, responsable du club, aux manettes. Ce sera le jeudi 30 avril, à 16 h. Il est préférable de s'inscrire en adressant un mail à passouest@ploemeur.net

Ce sera également un temps pour présenter les nouveautés PNB (prêt numérique en bibliothèque) en télé-

chargement sur le portail Passé Ouest et évoquer le prix Club ado. Cinq romans sont en lice pour les plus de 14 ans : « La lectrice », de Tracie Chee, « The wicked deep- La malédiction des Swan Sisters », de S. Ernsshaw, « Sauvage », de Nathalie Bernard, « L'architecture », de Mel Andoryss, et « Les maux bleus », de Christine Féret-Fleury. Les trois premiers titres sont disponibles en version numérique.

Des histoires pour les petits

Autre initiative proposée par l'équipe de Passé Ouest : des histoires pour les petites oreilles avec Hélène Rames et Nicolas Henry, mais également William Guichoua, bien connu pour ses talents de conteur. Au programme : « Les vacances de Monsieur Rhino », « Occupé », « Grande bouche », « Elle est bonne ? » « La chasse à l'ours animée », « Les deux goinfres », « Si tu aimes avoir peur »...

Un concours

Dernière nouveauté, un concours est proposé autour du thème « Liberté ». À chacun d'imaginer une œuvre autour de ce thème : dessin, peinture, poème, histoire, photo, collage... Il suffit d'envoyer son œuvre numérique à adresse.passeouest@ploemeur.net Elle sera alors mise en ligne sur le portail de Passé Ouest, dans le cadre de l'exposition virtuelle.

La date limite est fixée au 11 mai et le règlement est disponible sur le site.

En bref

LARMOR-PLAGE ● L'opposition veut travailler avec la majorité dans la gestion de la crise

L'élue d'opposition Marie-France Normant a écrit au maire de Larmor-Plage : « Il n'y a pas eu de conseil municipal ni de commissions depuis décembre 2019. Nous savons que la crise sanitaire vous mobilise ainsi que les services de la ville ». Inquiète cependant de « l'absence de vie démocratique dans la commune », elle estime que la « situation grave que nous vivons doit être le moment de travailler ensemble pour l'intérêt général ». Elle ajoute : « Il y a une crise sanitaire mais aussi une crise sociale, économique et nous, élus, souhaitons être utiles auprès des Larmoriers. L'après confinement sera long, je vous propose de travailler à cet après avec les compétences de chacun ». Marie-France Normant entend être force de proposition avec son groupe Larmor Autrement et cite quelques idées : « La création d'une cellule anti isolement, d'une cellule économique afin d'aider les commerçants, entrepreneurs de notre commune... ». L'élue, également candidate à la mairie, termine en indiquant que son groupe est « disponible et prêt à travailler ».

LANESTER ● Des revues offertes aux résidents d'établissements



Manuela Assuncao, du tabac-presse Jean-Jaurès, à Lanester, a repris une idée d'un magasin de presse de Plouha. « J'ai contacté le CCAS et fait le tour de mes confrères. Le Cyrano, le Café de la mairie, l'Alpha Presse et le Bar des sports se sont joints à l'initiative », explique Manuela Assuncao.

Il est proposé aux clients d'acheter une ou plusieurs revues de la presse magazine (presse people, magazines de jeux...) qui sont ensuite remises, chaque semaine, aux résidents d'Arçon, de l'Ehpad Le Coutaller et du Foyer de vie le Chêne. La semaine dernière, une centaine de revues ont été ainsi offertes.

CHEZ VOUS



PONT-SCORFF ● L'hôpital de Quimperlé et Lann-Bihoué leur disent merci !

Les petites mains qui se sont fédérées autour de l'initiative du camping Ty Nenez, à Pont-Scorff, ont confectionné, au total, notamment à l'aide de housses de couette, plus de 400 blouses pour les soignants de l'hôpital de Quimperlé et pour l'infirmier de Lann-Bihoué. Un geste de solidarité qui a touché les personnels de santé qui ont tenu à témoigner leurs remerciements en photo. Les couturières ne s'étaient pas limitées à cette action et ont réalisé aussi plus de 500 masques qui, par l'intermédiaire de la pharmacie, ont été distribués à des personnels d'entreprises poursuivant leur activité. « L'action est désormais close même si nous continuons à en confectionner encore quelques-uns avec les dernières chutes », indique Christine Crabeil, la gérante du camping.

LOCMIQUELIC

Une centaine de bénévoles pour la fabrication de masques

● Ambiance studieuse, ce lundi, à l'Artimon, où la mairie a fait livrer les fournitures nécessaires à la confection de près de 4 000 masques. « C'est une véritable chaîne qui s'est mise en place, de la coupe à la préparation des kits et à la réception des masques qui seront lavés avant d'être remis aux habitants », explique Sonia Hémon, coordinatrice de l'opération. Dans l'après-midi, les premières couturières sont venues s'approvisionner. « Nous comptons sur une trentaine de bénévoles », confie le maire, Nathalie Le Magueresse. « Nous en avons près de 100 dont 80 couturières. Je suis très touchée par ce bel élan de solidarité ». La distribution, à l'Artimon, interviendra à compter du 7 mai. Une personne par adresse, munie d'un justificatif de domicile, pourra récupérer le nombre de masques nécessaires aux membres de la famille, à

partir de 6 ans.

Les personnes de plus de 75 ans ainsi que les personnes vulnérables qui se seront déclarées en mairie seront livrées à domicile.

Contact

mairie@mairie-locmiquelic.fr
(préciser en objet :
distribution de masques)
ou tél. 02 97 33 42 24.



Elodie, Josiane et Solange se sont inscrites à l'atelier coupe installé dans la grande salle de l'Artimon.

CLÉGUER

Pour les masques, on continue !

● Au début du mois, la municipalité de Cléguer avait lancé un appel aux bonnes volontés afin de confectionner des masques alternatifs en tissu pour notamment l'équipe périscolaire qui poursuit son travail auprès d'enfants des personnels soignants.

Si les élus avaient apporté leur pierre à l'édifice, le public a aussi œuvré pour la protection des agents. Des habitants de la commune, mais aussi de Pont-Scorff, ont réalisé, à ce jour, une quarantaine de masques. La fin annoncée du confinement ne doit pas mettre fin à cette solidarité. En effet, comme le souligne Alain Nicolazo, le maire, qui a par ailleurs passé

aussi en complément des commandes de masque pour le personnel, « il nous en faut une quantité importante pour répondre aux besoins quotidiens actuels et futurs des agents. Et

ceci d'autant plus qu'il nous faut aussi en assurer pour le CCAS ». Les couturiers peuvent donc déposer le fruit de leur travail à la pharmacie du bourg qui les remettra à la commune.



Les élus ont pu compter sur le soutien des Cléguérois mais aussi d'habitants de Pont-Scorff, comme Françoise Le Roux (au centre).

HENNEBONT

Solidarité exilés Hennebont lance une cagnotte

● L'association Solidarité exilés Hennebont (SEH) s'est adaptée face à la pandémie afin de continuer à apporter son soutien aux demandeurs d'asile présents dans le secteur.

Faute de pouvoir continuer à dispenser ses cours de français quotidiennement à Saint-Hervé, elle a mis en place des séances particulières que des bénévoles dispensent par téléphone, internet ou via sa page Facebook.

SEH apporte aussi une aide au quotidien pour obtenir des attestations de déplacement, informe sur les modalités du confinement, pas toujours faciles à comprendre pour certains.

L'association est également vigilante sur leur alimentation. « Plusieurs nous ont alertés, début avril, de leur manque de denrées alimentaires, même si l'on peut compter sur l'aide fournie par les associations caritatives qui, fort heureusement, continuent d'être actives », indiquent les responsables de SEH qui lancent un appel aux dons.

En ligne ou sur place

En complément du chariot mis à disposition à la Biocoop de Lanester, où « sont acceptés, en plus des denrées alimentaires non périssables, les produits d'hygiène et fournitures scolaires », l'association lance, avec Accueil sans frontières (ASF), qui propose des hébergements à des personnes exilées, une cagnotte en ligne sur la plateforme Kengo.

« Les personnes qui ne souhaitent ou ne peuvent pas donner sur internet peuvent déposer leurs dons (chèques à l'ordre d'Accueil sans frontières) à l'épicerie du coin, 43, rue du Maréchal-Joffre à Hennebont (pas de dons en nature à cette adresse) », indique Christian Le Meut.

Pratique

Cagnotte sur le site Kengo : <https://www.kengo.bzh/projet/2565/solidarite-avec-les-personnes-exilees>
Contact courriel : solidarite.refugies.hennebont@gmail.com ou page facebook : <https://www.facebook.com/groups/370217736664806/>

KERVIGNAC

Des masques grand public pour début juin ?

● La commune de Kervignac annonce avoir commandé 3 000 masques lavables, homologués et réutilisables (grand public) qui seront livrés la semaine 23, soit début juin, semble-t-il.

« Les modalités de distribution des masques seront communiquées dès que possible. Kervignac comptant plus de 6 500 habitants, les personnes âgées, plus fragilisées face au Covid-19, seront dotées en priorité, ainsi que les personnes à faibles ressources selon les préconisations de l'État », précise la commune.

Pour rappel, ce masque, réservé à un usage non médical, limite le ris-

que de projeter sur les autres des postillons, un facteur avéré de contamination (une personne asymptomatique peut transmettre le coronavirus sans le savoir, juste en parlant). Il réduit aussi la transmission indirecte par contact main-bouche, puisque l'on se touche moins le visage quand on en porte un. Mais il ne protège pas contre des particules en suspension dans l'air, qui pourraient contenir des agents infectieux. Il ne dispense en aucun cas des gestes barrières (se laver les mains régulièrement, éternuer dans son coude,...) et de la distanciation sociale, est-il rap-

MERLEVEZ

La municipalité lance un appel aux bénévoles pour fabriquer des masques

● Dans la perspective de sortie du confinement et des besoins importants en masques pour la population, la municipalité de Merlevenez fait appel aux personnes désireuses de mettre leurs compétences de couturière pour fabriquer des masques barrières (à usage non sanitaire) pour la population. Des masques qui seront distribués en priorité aux personnes fragiles de la commune. La commune mettra à disposition une salle pour accueillir les bénévoles avec leurs machines à coudre. Les

personnes qui souhaiteraient œuvrer à domicile sont aussi les bienvenues. Les dons de tissus sont à déposer dans la salle située derrière la mairie, entre 9 h et 16 h, du lundi au vendredi. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire, en précisant leurs nom, prénom, numéro de téléphone et adresse mail, sur le mail suivant :

secretariat.merlevenez@orange.fr

Contact

Martine Pare au 07 82 60 05 89.



Du tissu et des élastiques

À Destock Tissu, 4 rue Colbert, à Pontivy, il est possible de se procurer tissus, kits et élastiques pour fabriquer de si précieux masques en cette période de crise sanitaire.

Les correspondants locaux

Patricia Le Seyec : 06 84 14 44 42

patricia.d-ls@orange.fr

Nadine Rolland : 06 63 83 92 84

rose.nad2@hotmail.fr

La rédaction de Pontivy

09 69 36 05 29, n°lecteur (prix d'un appel local)

pontivy@letelegramme.fr

7 rue Rivoli

facebook.com/letelegramme.pontivy

Contactez-nous

Pontivy

Lundi soir, les élus responsables des dossiers siégeaient à la mairie, tandis que les autres conseillers étaient confinés chez eux.



En bref

30 000 masques « grand public » commandés

Pontivy Communauté a passé une commande groupée de 30 000 masques tissu auprès de l'entreprise Protect'hom Bretagne basée dans la zone industrielle de Lann Velin. 14 000 seront réservés pour Pontivy. L'achat sera pris en charge à 50 % par la Communauté de Communes. Les modalités de distribution de ces masques « grand public » n'ont pas encore été arrêtées.

Des masques pour les plus de 75 ans

La ville de Pontivy va délivrer directement et gratuitement à domicile un masque en tissu aux personnes dites prioritaires, notamment les 1 152 personnes âgées de + de 75 ans recensées sur Pontivy. Ces masques sont en cours de fabrication via une plateforme qui regroupe des couturières sur l'ensemble du département.

Le marché des halles rouvre

La Ville vient d'obtenir une dérogation, autorisant la réouverture du marché couvert. Elle sera effective à compter du samedi 2 mai.

Exonération des droits de place

« Afin de soutenir de manière très concrète nos producteurs et tous les commerçants non sédentaires qui viennent sur nos marchés », pour reprendre les paroles de Christine Le Strat, maire, le conseil a voté une exonération pour six mois, des droits de place sur le marché de plein air et des Halles. Cela représente une recette de 8 000 € de moins pour la Ville.

Exonération des droits de terrasse

Le conseil a voté une exonération totale des droits de terrasse (annuelle et saisonnière) pour 2020. En temps ordinaire, cette taxe rapporte chaque année 7 500 €. Les 18 commerçants qui s'étaient déjà acquittés de ce droit de terrasse seront remboursés.

Un plan de relance du commerce dans les cartons

La Ville travaille actuellement avec l'UCIAP, Triskell Développement et Pontivy Sud Entreprises, à un plan de relance du commerce pontivyen, qui marquera l'après confinement jusqu'à la fin de l'année. Ce plan de relance vise à faire revenir les clients dans les boutiques et à acheter pontivyen. Il a été présenté aux intéressés. La Ville attend maintenant leurs réactions et leurs remarques.

Un conseil avec, dans l'ombre, le Covid-19

Distanciation physique oblige, les membres du conseil municipal de Pontivy se sont réunis, lundi, en téléconférence. Avec dans l'ombre, le Covid-19 et ses conséquences sur la vie de tous les jours...

Yann Le Scornet

● Que répondre quand on n'a pas en main tous les éléments de réponse ou que ceux-ci sont susceptibles de changer du jour au lendemain ? C'est à cet exercice d'équilibre suspendu aux décisions du Premier ministre, annoncées le lendemain, sur le déconfinement, que les membres de la majorité municipale, encore en place (*), se sont livrés, lundi soir. Inédite par sa forme - les élus responsables des dossiers siégeaient à la mairie, les autres conseillers étaient confinés chez eux - la réunion en téléconférence du conseil municipal de ce lundi avait vocation à expédier les affaires courantes et à faire le point, à l'échelle locale, sur la crise sanitaire actuelle. Au fil des nombreuses questions posées par les membres des deux oppositions, elle a été aussi l'occasion d'annoncer aux Pontivyens, avec quantité de réserves, comment

ils vont vivre dans les jours et les mois à venir...

Rue Nationale : vers un report des travaux

« Dans le contexte économique actuel, est-il prévu de différer les travaux envisagés rue Nationale ? ». À cette question posée par Loïc Burbat (opposition), Christine Le Strat a répondu que c'était un sujet qui était discuté à l'occasion de l'élaboration du plan de relance du commerce : « La demande de revoir le calendrier a été posée ». Dans son intervention, la maire a laissé entendre que l'on s'acheminait vers un report de deux ans des travaux et que le plus gros du chantier serait mené autour des années 2023-2024.

Une prime pour les agents municipaux en suspens

Marie-Madeleine Doré-Lucas (opposition) a demandé à Christine Le Strat si elle envisageait de verser une prime de 1 000 € aux agents municipaux, en récompense de leurs efforts accomplis en cette période de crise sanitaire. La maire a répondu : « Je n'exclus pas le versement de cette prime. Pour certains agents, elle me paraît justifiée. J'attends le décret national sur cette question ». Christine Le Strat a par ailleurs précisé qu'un engagement au bénéfice des ramasseurs d'ordures à Pontivy communauté avait été pris, mais qu'il fallait attendre une prochaine réunion plénière pour l'acter.

Prime des élus reversée aux soignants

À la mi-avril, le président de Centre Morbihan Communauté, Gérard Corrigan, et ses onze vice-présidents ont décidé d'offrir leurs indemnités d'avril aux soignants. 15 000 € que les élus remettront aux hôpitaux de Pontivy et Vannes.

Marie-Madeleine Doré-Lucas (opposition) a interrogé la présidente de Pontivy-communauté et la maire de Pontivy pour savoir si elle entendait faire de même. Réponse pour le moins évasive de l'intéressée : « Cette question a été

moment, c'est de se concerter tous ensemble ».

Centre de loisirs et piscine découverte : l'expectative

Questionné par Soizic Perrault (opposition), sur le sort réservé au centre de loisirs et à la piscine découverte durant l'été, Michel Jarnigon, adjoint aux sports et aux loisirs a avoué « être un peu dans l'expectative ». « Nous sommes tributaires des décisions prises par l'État et nous devons sans cesse nous adapter ». L'adjoint s'est cependant voulu plutôt rassurant. « Nous travaillons à l'ouverture de ces deux structures ». Selon lui, en respectant une distanciation stricte et avec un mode de fonctionnement restreint, La Plage pourrait remplir son office. « C'est important qu'il puisse le faire, surtout si l'accès au littoral venait à être limité ».

Désinfection des écoles et des réfectoires

Dans la perspective de la réouverture des écoles, une désinfection de toutes les salles de classe et réfectoires est programmée à compter du 4 mai. « L'annonce par le ministre de l'Éducation du fait que le retour à l'école se fera sur la base du volontariat, complexifie encore la tâche de la mairie, car il va être très difficile de connaître les effectifs à l'avance, notamment pour anticiper les repas à la cantine », a souligné la maire.

(* Les élections municipales sont suspendues. En attendant, un hypothétique second tour, le conseil municipal continue à siéger dans sa composition issue des élections 2014.

« Nous sommes tributaires des décisions prises par l'État et nous devons sans cesse nous adapter »

MICHEL JARNIGON, ADJOINT AUX SPORTS SUR L'OUVERTURE DE LA PLAGE

évoquée lors d'une réunion informelle au sein de Pontivy communauté, vendredi dernier. Nous avons discuté entre quelques maires, de la possibilité d'une aide pas spécialement réservée aux personnels soignants. Elle pourrait être plus ciblée au regard des besoins. Une réunion de bureau de Pontivy communauté est prévue la semaine prochaine. À l'échelle de Pontivy, c'est quelque chose qui a été abordé avec quelques adjoints sans qu'aucune décision ne soit prise. La difficulté en ce

CHEZ VOUS

PONTIVY

À Destock Tissu, on y trouve tissus, kits et élastiques pour des masques

Les machines à coudre sont en route, certaines, confinées dans un placard, sont ressorties, elles sont très sollicitées pour la fabrication de masques. Les couturières ont souvent du tissu, mais l'élastique vient à manquer. Si des magasins ne peuvent plus alimenter, faute de fermeture, le gouvernement a autorisé l'ouverture des magasins de tissus, sous conditions.

Commandes préférables

À Destock Tissus de Pontivy, on peut venir chercher des coupons, des kits, en les commandant sur les réseaux sociaux avant, c'est préférable. Ensuite on vient chercher en drive à raison de trois clients dans le maga-

sin, pas plus. À vendre : des kits tout prêts pour confectionner environ sept masques, des coupons, ou des masques tout faits par les couturières de la boutique. Le patron, Pierre Le Teuff, a trouvé un fournisseur français d'élastique, très adapté, il sera livré toutes les semaines. La disposition du magasin a changé, avec fléchage, on ne vend pas autre chose que les kits, du fil, des ciseaux, de la craie. Différents organismes, ou mairies l'ont contacté pour des quantités importantes. Il peut fournir.

Pratique

44, rue Colbert, Pontivy.
Tél. 02 97 07 66 39



Le patron des magasins Destock Tissus de Pontivy et Hennebont, Pierre Le Teuff, ouvre les lundis, mardis, mercredis et jeudis en drive pour acheter le nécessaire pour les masques.



Ouverture des inscriptions

Dossiers de pré-inscription téléchargeables sur www.lyceejasi.fr

Enseignement général technologique et professionnel
Internat filles et garçons

Réussir ensemble

Tél. 02 97 25 10 08
Mail : information@lyceejasi.fr

SAINT-GONNERY

La distribution des masques aura lieu du 1^{er} au 3 mai

Ce lundi 27 avril, Claude Viet et l'ensemble des élus (anciens et nouveaux) de Saint-Gonnery ont distribué, dans les boîtes aux lettres des habitants, la deuxième missive du maire à sa population depuis le début du confinement.

L'occasion, pour Claude Viet, de faire le point sur les actions et initiatives bénévoles menées depuis cinq semaines dans la commune, les horaires des commerces et les premières pistes d'une sortie de confinement dans les structures communales. Et, surtout, pour annoncer la distribution, ces prochains jours, d'un masque offert à chaque habitant de plus de 10 ans. « Un masque réutilisable fabriqué à Saint-Gonnery dans du tissu agréé DGA (armée) en catégorie 1 », indique le maire qui en profite pour remercier encore Denis Launay, artisan de la commune, et son équipe pour la fourniture gratuite et la découpe du tissu et des élastiques. « Un grand merci également à nos onze couturières bénévoles qui ont réalisé l'assemblage ».

Coupon-réponse avant ce jeudi 30 avril, 18 h

Un coupon-réponse était joint au courrier, afin que chaque foyer gonnérien indique sa composition. « Ce coupon doit être rempli rapide-

ment et déposé dans l'urne devant la mairie, pour ce jeudi 30 avril, à 18 h. La distribution aura lieu salle Michel Kerfanto, ce vendredi 1^{er} mai, de 9 h à 12 h, pour les familles dont les noms vont de A à H. Samedi 2 mai, de 9 h à 12 h, pour les noms de I à L. Dimanche 3 mai, de 9 h à 12 h, pour les noms de M à Z », précise l' élu. « Nous allons distribuer les masques au domicile des habitants de plus de 70 ans. Les autres habitants qui ne peuvent se déplacer devront cocher la case l'indiquant sur le coupon ou appeler en mairie. Nous étudions aussi la

fabrication d'un masque pour les 3-10 ans, avec possibilité de distribution avant le 11 mai », précise le premier édile.

Un geste de soutien vendredi midi

Et d'en profiter pour lancer un appel « à klaxonner pendant une minute, vendredi 1^{er} mai, à 12 h, pour montrer à ceux qui sont en première ligne que nous pensons à eux. En particulier chez nous, les personnels de la Mapa, nos infirmiers à domicile et les salariées de l'ADMR ».



Claude Viet et ses adjoints ont préparé le courrier que tous les élus ont déposé ce lundi dans les boîtes aux lettres des habitants. De vendredi à dimanche, ils leur distribueront un masque chacun.

SAINT-THURIAU

Du nouveau à la rentrée au lycée Kerlebost

Malgré le confinement, collégiens lycéens doivent songer à leurs futures orientations. Au lycée agricole privé de Kerlebost, la rentrée de septembre est déjà en vue et la direction a annoncé, vendredi, les nouveautés proposées aux élèves pour l'an prochain.

Plusieurs formations agricoles en apprentissage

« À la rentrée prochaine, nous proposerons plusieurs formations agricoles en apprentissage dans les domaines suivants : porc, lait, aviculture, explique le directeur Alain Le Gall. Des formations qui conduiront au BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole) option lait, porc, aviculture ou au certificat de spécialisation (CS) conduite de l'élevage laitier ou avicole. Mais aussi au diplôme@gri-pilote d'atelier ou d'entreprise lait, porc (niveau III) ou pilote d'atelier ou d'entreprise lait, porc ».

Le lycée Kerlebost compte accueillir jusque 70 nouveaux apprentis, en plus de ses formations initiales. « Proposant ainsi une offre adaptée à chaque profil », conclut le directeur.

Pratique

Les inscriptions sont actuellement ouvertes. Renseignements : www.lyceekerlebost.fr. Tél : 02 97 28 99 66.



Alain Le Gall, à droite, directeur du lycée Kerlebost, ici lors de la rentrée de septembre 2019 avec son adjoint William Daval et le président de l'association de gestion, Paul Duclos, prépare la rentrée 2020.

LE SOURN

Les enseignantes de l'école Saint-Julien font le point

En ce lundi de rentrée, après les vacances de printemps, c'est en visioconférence que Katia Le Cornec et l'équipe éducative de l'école Saint-Julien ont fait le point sur la reprise. « Comme depuis le début du confinement, nos élèves, environ six enfants des personnels soignants et des forces de l'ordre, sont regroupés avec ceux des écoles privées de Pontivy à Saint-Joseph-le-Château », indique la directrice. Trois enseignantes de l'école participent à ce dispositif d'accueil. « La semaine dernière, six autres élèves de CM ont participé avec leur enseignante à un stage à distance de six

heures via des visioconférences tous les matins. Cette semaine nous allons continuer le suivi à domicile comme avant les vacances », ajoute Katia Le Cornec. Quant à la reprise des cours pour le 11 mai la directrice rappelle « rien n'est encore décidé compte tenu de toutes les incertitudes qui demeurent à ce jour ».

Pratique

Concernant les inscriptions pour la rentrée de septembre, les familles peuvent prendre contact dès aujourd'hui. Tél. 02 97 25 24 84 ou par mail : eco56.stju.le-sourn@enseignement-catholique.bzh



L'équipe éducative de l'école Saint-Julien, ici en septembre à l'occasion de la rentrée scolaire, continue le suivi pédagogique de ses élèves durant le confinement.

PONTIVY ● Le Département répond à Sud Santé au sujet des stagiaires à l'hôpital

Suite à notre article sur les stagiaires à l'hôpital, le Conseil départemental du Morbihan souhaite réagir : « Le Département s'étonne de la publication par la presse d'une lettre polémique d'une organisation syndicale du centre hospitalier du Centre-Bretagne. Ce syndicat ne peut ignorer que les hôpitaux relèvent de la compétence exclusive de l'Agence Régionale de Santé et absolument pas de celle du Conseil départemental, qui ne pourrait, même s'il le souhaitait, légalement intervenir ».

= **Etat civil** =

NAISSANCES

Maho Nicolas, Guénin ; Alice Le Clainche, Le Sourn ; Angélo Couteat, Loudéac.

BAUD

Menie, 92 ans, vit son confinement bien entourée

Le confinement dû au Covid-19 génère de belles preuves de générosité, de bienveillance entre voisins. Anne-Marie Le Marrec, Baldivienne de 92 ans, ne peut qu'en attester. Daniel, son voisin, déjà vigilant avant le confinement, redouble de petites attentions.



Menie, 92 ans, bien entourée, vit le confinement à domicile.

dont le visage, à l'évocation de son petit-fils, s'illumine d'un large sourire !

Olivier lui a quand même souhaité son anniversaire via Whatsapp. Et c'est grâce à Daniel Hercouët, son plus proche voisin depuis plus de quinze ans, que Menie a ainsi pu communiquer et trinquer modérément avec son petit-fils.

Daniel un voisin aux petits soins

Chaque dimanche midi, Daniel lui achète sa pâtisserie et s'occupe aussi de son repas dominical, comme depuis plusieurs années. Le reste de la semaine, Menie bénéficie du service du portage des repas avec Isabelle, une auxiliaire de vie, et du passage régulier d'une infirmière. Depuis le 16 mars, Daniel lui consacre encore plus de son temps : son activité professionnelle étant suspendue, il lui rend visite tous les jours, mais espère cependant rouvrir au plus tôt « Eden », son magasin de fleurs situé à Pontivy. En ces temps compliqués pour tous, voici une belle preuve de solidarité, de générosité et de bienveillance entre proches voisins.

● Anne-Marie Le Marrec est une attendrissante nonagénaire. Toutes les personnes de son entourage l'appelle Menie. Comme beaucoup de personnes de son âge, elle a déjà connu des périodes difficiles, notamment la dernière guerre. Aujourd'hui, c'est à la pandémie de Covid-19 qu'elle est, elle aussi, confrontée. Elle s'informe grâce à la presse écrite quotidienne et regarde beaucoup la télévision qui fonc-

tionne toute la journée.

Elle fête ses 92 ans par Whatsapp

Son principal manque c'est Olivier, son petit-fils, qui habite à plus de 900 km. Il devait être présent pour souffler ses 92 printemps ce mois d'avril. Malheureusement cela n'a pu être possible, confinement oblige. « Quand il pourra se déplacer, il viendra me voir », lance Menie,

KERGRIST

Anciens et nouveaux élus font face

● Depuis le début du confinement, il y a collaboration entre les élus sortants et la nouvelle équipe, destinataire de toutes les informations importantes concernant la commune et Pontivy communauté et associée aux prises de décision. Concernant les mesures de protection et mesures sanitaires, les personnes de plus de 70 ans sont contactées pour savoir comment elles vivent le confinement, connaître leurs besoins éventuels et entretenir le lien social.

La quasi-majorité est autonome ou bénéficie de l'aide du réseau familial ou du voisinage.

La commune a commandé un masque lavable pour chaque habitant. Deux commandes groupées ont été faites en partenariat avec Pontivy communauté. Elles seront livrées courant mai. L'intercommunalité participe financièrement. Une notice de bon emploi sera fournie. Il sera possible aussi d'en acheter au Cendrillon.

Appel aux couturiers bénévoles

La commune souhaite aussi mettre à disposition des masques pour tous les écoliers kergristois. Du tissu et tout ce qu'il faut pour confectionner sera fourni aux couturières bénévoles qui se proposent de les confectionner. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. S'adresser à la mairie. L'objectif est qu'ils soient disponibles pour la reprise des cours.



Sarah Chamot - Christophe Guerrey - Rachele Moisan - Arnaud David - Bruno Servel (nouveaux élus et élus sortants).

NEULLIAC

Les plus de 70 ans seront les premiers servis en masques alternatifs

● La municipalité est mobilisée pour aider chacun à se protéger dans la perspective du 11 mai qui ouvrira une longue période de déconfinement progressif. La mairie informe des récentes décisions prises concernant la fourniture de masques individuels de protection à la population qui ne dispensent en aucun cas le respect de l'ensemble des gestes barrières.

Un masque pour chaque habitant

Deux commandes ont été lancées au niveau local : 200 masques par les bénévoles de l'association Artys ; 200 auprès de Laëtitia Ropert, autoentrepreneuse ; et 400 par le biais de Pontivy Communauté.

Dans un premier temps, les personnes âgées de 70 ans et plus rece-

ront un masque qui sera déposé dans leur boîte à lettres par les référents de quartier. Les personnes concernées n'ayant pas eu de masque pourront contacter la mairie en précisant vos coordonnées. Tél. 02 97 39 60 14 ou mairie.neulliac.accueil@wanadoo.fr Puis le déploiement se fera en fonction des stocks reçus à la mairie, pour les moins de 70 ans.

PLOËRDUT

L'autorisation de visites à la Mapa est « un besoin impératif »

● Depuis le début du confinement, les résidents de la Mapa n'avaient plus le droit aux visites. Le gouvernement les ayant autorisées depuis la mi-avril, l'établissement local s'est organisé pour le faire dans les meilleures conditions possibles. Fabienne Leconte, responsable de la structure, et la municipalité ont établi un plan pour les allées et venues. Une tonnelle, qui donne sur une baie vitrée ouvrante, a été installée le long de la façade de l'établissement.

Pour une visite, tout un protocole est mis en place. Le visiteur va sous la tonnelle, s'équipe d'un masque (fourni par la Mapa si besoin), se lave les mains et prend sa température. Il s'installe à une table pendant que le personnel installe le résident, devant la baie vitrée.

La distance réglementaire est observée et un plexiglas entre les deux personnes évite d'éventuel-

les projections.

Une demi-heure et une seule personne

Chaque visite est limitée à une demi-heure et à une seule personne. Le visiteur doit prendre rendez-vous.

Après chaque visite, le personnel doit désinfecter le matériel mis à disposition. Seuls les parents les plus proches sont autorisés à venir (enfant ou petits-enfants de plus de 15 ans).

« Cette décision d'autorisation de visites est une chose essentielle. Certains de nos résidents communiquaient par skype et prenaient du plaisir à voir leur famille et à pouvoir discuter un moment avec eux. On sentait quand même un mal-être chez certains, le manque de contact extérieur leur pesait. C'est vraiment un besoin impératif pour nos patients de voir leurs enfants », estime la responsable de l'établissement, Fabienne Leconte



Jean-Luc Guilloux, maire, est venu voir l'installation présentée par Fabienne Leconte, responsable de la Mapa.

MELRAND

Covid-19 : la municipalité informe

● Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, la municipalité informe la population.

Pour le retour des élèves à l'école le 11 mai, la municipalité et les directrices des établissements travaillent de concert sur les aménagements d'accueil obligatoires et attendent des mesures gouvernementales plus précises.

La commémoration du 8-Mai 45 se déroulera sans public, à 11 h 30, au monument aux morts (dépôt d'une gerbe), avec le maire, de l'élue « référent militaire » et les deux présidents des associations d'anciens combattants. Depuis le 17 avril, l'éclairage public est suspendu dans tous les secteurs

de la commune.

Le marché des producteurs locaux du jeudi après-midi de 16 h à 18 h 30, est autorisé par arrêté préfectoral jusqu'au 24 mai.

Toutes les fêtes et repas associatifs, rencontres sportives, inscrits à l'agenda communal, sont annulés jusqu'à mi-juillet, y compris le bal populaire et le feu d'artifice du 13 juillet.

Le maire et les élus rappellent à nouveau, qu'en cette période de crise sanitaire violente, les rassemblements de personnes sont interdits et qu'il faut impérativement respecter les mesures barrière ainsi que les règles de distanciation sociale.

CHEZ VOUS

GUISCRIFF

La maire de Guiscriff coud... et gère sa commune, malgré le confinement

● Renée Courtel a abordé son troisième mandat consécutif de maire de Guiscriff dans un contexte on ne peut plus inédit. Aujourd'hui, face à cette situation surréaliste de crise sanitaire historique, elle continue à gérer la commune à travers le télétravail, et son emploi de cadre environnement en agroalimentaire également.

« Depuis les municipales, happée par le confinement et les mesures nécessaires afin d'éviter la propagation j'ai une sensation bizarre, une impression de ne pas avoir été réélue. Avec l'ancienne équipe, nous continuons à distance à régler les affaires en cours en associant les nouveaux venus afin de mettre tout le monde en ordre de marche dès que l'élection du nouveau conseil pourra se mettre en place ». La municipalité a mis à disposition du personnel de santé de la commune les vestiaires de la salle des

sports pour les douches. Elle a aussi mis en place un service de garde des enfants du personnel prioritaire. Le personnel communal continue l'entretien par rotation et intervient à tout moment. Renée Courtel rappelle par ailleurs aux particuliers qu'ils doivent respecter leur environnement. « La collecte des déchets est assurée régulièrement par Roi Morvan communauté; il n'y a pas de raison de laisser traîner les déchets dans la rue ». L'accès de la mairie est fermé au public mais le service de l'urbanisme et de l'état civil reste actif.

Les priorités de l'après confinement

« Notre priorité sera de terminer la microcrèche qui aura vraiment pris du retard, le budget est là mais les chantiers sont bloqués par cette crise, ensuite nous allons redémar-

rer le chantier de la rue de la gare ». Au passage Renée Courtel remercie tous les bénévoles et les couturières qui se sont mobilisées pour la fabrication des masques en tissus qui seront distribués aux personnes en contact avec le public.



« Au regard de cette situation je me suis moi-même remise à la machine à coudre afin de grossir le stock de masques en tissu », précise le maire.

GOURIN

RMCom répertorie les commerces, services et producteurs ouverts

● Dans ce contexte de pandémie de Covid-19, plus de 40 commerçants/services et producteurs locaux sont ouverts sur le territoire de Roi Morvan Communauté. La communauté de communes Roi Morvan Communauté propose de les retrouver sur son site internet, grâce à une carte interactive pour aider à les localiser.

Les professionnels qui n'apparaissent pas sur cette carte et qui le souhaitent, peuvent contacter RMCom s'ils sont ouverts : economie@roimorvancommunaute.com ou par téléphone au 02 97 23 44 57.

RMCom propose aussi de communiquer depuis la page facebook « Je soutiens les acteurs locaux au Pays du roi Morvan », mise en place par l'office de tourisme du pays du Roi Morvan, qui relaie l'actualité et les initiatives de tous les acteurs locaux : commerce, service, restaurant, hébergeur, musée... <https://www.facebook.com/jesoutienslesacteurslocauxdupaysduroimorvan/>

Pour toute publication, il est possible de laisser un message directement sur la page en utilisant le bouton « Envoyer un message ».

BRÉHAN

L'agence postale de Bréhan est rouverte

● Fermée depuis le 23 mars, l'agence postale communale de Bréhan est de nouveau accessible au public depuis une semaine.

Les plages horaires et jours d'ouverture restent les mêmes qu'avant le confinement, soit du lundi ou vendredi de 9 h à 11 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 10 h 30. En raison des jours fériés, l'agence postale sera fermée les samedis 2 et 9 mai.

Comme auparavant, il est possible d'acheter des timbres, de déposer des colis et des recommandés et de réaliser un retrait d'argent pour les titulaires d'un compte postal, « opérations réalisables avec présentation d'une pièce d'identité ou/et d'une procuration », précise l'agent de permanence.

Les précautions de sécurité sanitaire sont respectées : un seul client peut entrer dans l'enceinte de l'agence postale. Un plexiglas a été posé sur le comptoir du guichet pour assurer la protection de tous. L'agent communal de service est équipé d'un masque et assure la désinfection du comptoir après chaque client, du gel hydroalcoolique est aussi à disposition du client. Le

ménage est réalisé par un agent technicien de surface vers 10 h et après la fermeture.



Les agents communaux administratifs qui ne présentent aucune pathologie ou indisponibilité assurent les permanences au guichet de l'agence postale.

LANGONNET

Une carte interactive sur les commerces et services au pays du Roi Morvan

● Dans le contexte de pandémie de Covid-19, plus de 40 commerçants/services et producteurs locaux sont ouverts sur le territoire de Roi Morvan Communauté. La communauté de communes Roi Morvan Communauté propose de les retrouver sur son site internet, grâce à une carte interactive pour aider à les localiser. Les professionnels sont invités à s'inscrire sur economie@roimorvancommunaute.com; par téléphone au 02 97 23 44 57; annuaireentreprises.roimorvancommunaute.com; annuaire-des-entreprises-roimorvancommunaute.com/guide-des-producteurs-locaux.

Une page Facebook « Je soutiens les acteurs locaux au Pays du roi Morvan » a aussi été mise en place par l'office de tourisme du Pays du roi Morvan, qui relaie l'actualité et

les initiatives de tous les acteurs locaux : commerces, services, restaurants, hébergeurs, musée... Pour toute publication, il est possible de laisser un message directement sur la page en utilisant le bouton

« envoyer un message ». Contact : [facebook.com/jesoutienslesacteurslocauxdupaysduroimorvan](https://www.facebook.com/jesoutienslesacteurslocauxdupaysduroimorvan); www.roimorvancommunaute.com



À Langonnet, De La cave au jardin figure sur la carte interactive des commerces de proximité ouverts.

Et aussi

GOURIN ● Réouverture du marché du lundi



Suite à l'annonce, le 23 mars, du gouvernement d'interdire les marchés et du refus de la Préfecture d'une dérogation pour le maintien du marché du lundi, celui-ci était fermé depuis le 30 mars. Ce marché a finalement été autorisé à rouvrir et a pu se tenir lundi

dernier, du gel hydroalcoolique étant mis à disposition aux entrées. Marchands et clients étaient satisfaits et ont respecté les conditions de fonctionnement fixées par la préfecture en appliquant les « gestes barrières ».

PRIZIAC ● Les services municipaux s'organisent pendant le confinement

Le maire de Priziac, Dominique Le Niniven, fait le point sur l'organisation des services municipaux pendant le confinement. La continuité des services avec une présence les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 17 h 15. Une permanence téléphonique 24 h/24 h a aussi été mise en place. Du côté des services techniques, chaque agent travaille une semaine sur deux. Le 11 mai prochain, ils reprendront l'organisation de travail habituelle avec des moyens de protection. L'agence postale devrait rouvrir à partir du mercredi 29 mai, de 9 h à 11 h 30, les mercredi, jeudi, vendredi. Une organisation concernant la protection de l'agent est en cours. Des masques lavables pour équiper la population ont été commandés. La distribution pourrait se faire dans l'ancienne salle communale lors de permanences le matin, de 9 h à 12 h du lundi 11 mai au samedi 16 mai.

LE FAOUËT ● Un service de retrait à la médiathèque

La médiathèque a mis en place un service de retrait de documents depuis le mardi 28 avril, à 14 h. Après consultation du catalogue en ligne (<http://le-faouet-pom.c3rb.org/>), les usagers pourront réserver jusqu'à cinq documents, en envoyant un mail à mediatheque@lefaouet.fr ou par téléphone au 02 97 23 15 39, les mardis, mercredis et jeudis. Le personnel de la médiathèque traitera leur demande. Les retraits se feront uniquement sur rendez-vous les mardis, mercredis et jeudis, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, et dans un premier temps jusqu'au 12 mai. Les usagers doivent ramener les documents, ainsi que les documents empruntés par leurs enfants avec les écoles du Brugou et du Sacré-Cœur en les déposant sur le banc situé près de l'entrée de la médiathèque, toujours les mardis, mercredis et jeudis. Les documents seront désinfectés avant d'être remis dans les rayons.

Dans vos communes

Pour déposer gratuitement vos événements loisirs et pratiques sur letelegramme.fr, deux possibilités :

Cliquez sur "Chez Vous", sélectionnez votre commune.

Ou accédez à votre espace "Mon compte"...

À nos lecteurs

« La phase 3 du plan sanitaire de lutte contre l'épidémie de coronavirus est activée. Ce qui induit, entre autres, des mesures de confinement. Dans ce contexte, Le Télégramme a lancé l'opération Solidarité coronavirus Bretagne. Il va ainsi relayer toutes les initiatives gratuites d'entraide des collectivités, associations et particuliers. Pour proposer votre aide, connectez-vous sur letelegramme.fr/solidarite-coronavirus ou par téléphone, du lundi au vendredi, au 0800 22 29 56.

B

BAUD

COLLECTES DE SANG. Le lundi 4 mai de 14 h 30 à 18 h 30, le mardi 5 mai de 14 h 30 à 18 h 30 • Salle des fêtes du Scaouët. Elles sont organisées par l'Amicale des donateurs de sang du Pays de Baud, sur rendez-vous. Inscriptions au préalable sur mon-rdv-don-sang.efs.sante.fr Contact : tél. 06 88 20 25 49, joel.lepadellec@orange.fr

BRÉHAN

PORTAGE DES REPAS POUR LES PERSONNES DE PLUS DE 70 ANS. À partir du mardi 17 mars • Foyer de Noël - Rue de Noël. Un service de portage des repas à domicile est ouvert et ce sur demande de la veille avant midi. Ce service est ouvert prioritairement aux personnes qui sont confinées à domicile en raison de leur état de santé ou sur avis médical. Le portage sera effectué par le personnel communal. Cette mesure fait l'objet d'un arrêté municipal ; elle est susceptible d'être étendue ou révisée. Tarif(s) : seniors, 7,60 €. Contact : tél. 02 97 38 83 58, restaurant-noe@brehan.fr

C

CAUDAN

LE CCAS RESTE MOBILISÉ. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h • Rue de la Libération. Le personnel reste joignable pour les urgences, les inscriptions sur le registre des personnes vulnérables, les bons alimentaires et les appels vers les personnes isolées. Tél. 06 84 52 61 88.

LIVRAISON DE COURSES. Jusqu'au jeudi 30 avril. En lien avec le supermarché Carrefour Contact, la mairie organise la livraison des courses à domicile. Ce service est réservé aux personnes qui ne peuvent se déplacer par leurs propres moyens et ne peuvent bénéficier de la solidarité familiale ou de proximité. Commandes à passer directement auprès du supermarché Carrefour Contact, tél. 02 97 05 70 54.

RÉOUVERTURE DU CIMETIÈRE. À partir du mercredi 29 avril de 8 h 30 à 19 h. Contact : tél. 02 97 80 59 20, accueil@caudan.fr

VENTE DE MASQUES. Le samedi 2 mai à 11 h • Parking du centre commercial de

Kério. Contact : mairie, tél. 02 97 80 59 20, mairie@caudan.fr

CLÉGUER

BÉNÉVOLAT LIÉ AU CORONAVIRUS. 1, route de Kerchopine. Je propose mon aide pour effectuer des courses, pharmacie, petits travaux ménagers, promenade de chiens. Secteurs : Kerchopine, Cléguer, Plouay, Calan. Gratuit. Contact par SMS si absence : Armelle, tél. 06 40 55 71 96, armelleojanika@orange.fr

CLÉGUÉREC

CCAS. Du lundi au vendredi à partir du 27 avril de 9 h à 13 h, tous les samedis à partir du 27 avril de 10 h à 12 h. En dépit des mesures de confinement, le CCAS reste à la disposition des habitants pour les accompagner dans leurs démarches au quotidien. Si l'accueil physique est fermé, une permanence téléphonique est mise en place. Gratuit. Contact : tél. 02 97 38 11 64, cca.social@wanadoo.fr

MAIRIE : PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE. Du lundi au vendredi à partir du 27 avril de 8 h 30 à 12 h. Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, la mairie est fermée, cependant une permanence téléphonique municipale est mise en place. Contact : tél. 02 97 38 00 15, contact@cleguer.fr

G

GESTEL

DON DE SANG. Le mercredi 6 mai de 14 h 30 à 18 h 30 • Salle du Lain - Le Lain. Une collecte est programmée avec toutes les mesures de précaution rendues nécessaires par le Covid-19. Les personnes qui souhaitent s'y rendre doivent obligatoirement prendre rendez-vous sur le site : don-sang.efs.sante.fr, rubrique « Rdv en ligne », ou sur l'application « don de sang » à télécharger gratuitement sur smartphone ou tablette. Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur l'ensemble des collectes. Contact : Association Donneurs de sang, tél. 06 82 07 36 53.

GOURIN

MARCHÉ ROUVERT. Tous les lundis. Le marché a été autorisé à rouvrir. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition aux entrées et il est demandé de respecter les conditions de fonctionnement fixées par la préfecture, en appliquant les gestes barrières.

GUERN

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE MAINTENU. Le portage de repas à domicile est maintenu sur réservation, à faire à la mairie, au 02 97 27 70 08.

MÉDIATHÈQUE : SERVICE À LA DEMANDE. Pour permettre de continuer à lire, la médiathèque propose aux adhérents de venir chercher livres, CD, DVD. Ouvert à tous, (habitants et communes extérieures). Inscriptions sur www.guernaude.fr, onglet catalogue, pour sa sélection, d'adresser un mail avec la liste des documents. La responsable contactera les demandeurs pour

fixer un rendez-vous. Contact : mediatheque.guern@orange.fr

GUDEL

DONS DE MASQUES EN TISSU. Je fais des masques en tissus et j'en donne contre un peu d'élastiques. Me contacter par téléphone ou laisser un message, je vous rappelle. Gratuit. Contact : Chantal Toulgoat, tél. 06 43 44 12 44.

GUISCRIF

VENTE DE MUGUET. Le vendredi 1^{er} mai de 8 h 30 à 13 h • 24, place de la Mairie. Brin D'idées propose la vente de muguet sur commande. Contact : tél. 09 86 23 96 34.

K

KERNASCLÉDEN

COMMÉMORATION DU 8-MAI-1945. Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, seul le maire, accompagné éventuellement d'un adjoint et d'autres élus (pas plus de cinq), pourra procéder au dépôt d'une gerbe au monument aux morts et les mesures de distanciation devront être respectées ; il n'y aura pas de public.

L

LANESTER

LIVRAISON GRATUITE DE PAINS, VIENNOISERIES ET PÂTISSERIES. Tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis à partir du 23 avril de 9 h à 12 h. Sur commande, la veille, entre 15 h et 19 h. Livraison en bas de votre immeuble. Fabrication artisanale, boulangerie locale. Contact : Patrick, tél. 06 75 51 36 25, p.gasparoux@wanadoo.fr

LE FAOUËT

AIDE AUX COURSES ALIMENTAIRES. Personne disponible pour faire les courses pour les personnes âgées et à risques en prenant toutes les mesures de sécurité possibles. Aide et déplacement gratuits. Secteur Priziac et Le Faouët. Contact : Anne-Laure Pailloux, tél. 06 81 74 25 76.

MAIRIE. Durant la période de confinement, la mairie reste accessible, tous les matins, par téléphone ou par courrier. Les personnes dans une situation d'isolement confrontées à des difficultés liées à cette crise sanitaire peuvent la contacter. Tél. 02 97 23 07 68, accueil@lefaouet.fr

CONFECTION DE MASQUES. La mairie fait un appel aux volontaires pour la fabrication de masques en tissu à destination de la population. La commune pourra prendre en charge les matières premières nécessaires à cette fabrication. Tél. 02 97 23 07 68.

LORIENT

SOLIDARITÉ COVID-19. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Ce service est dédié aux personnes isolées et fragiles. Contact : tél. 06 29 99 74 52, ccas@mairie-lorient.fr

ADIL. Du lundi au vendredi à partir du 27 avril de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Pour toute question concernant le logement, l'Adil du Morbihan est joignable par téléphone et par e-mail. Conseils gratuits et neutres. Tél. 02 97 47 02 30, adil.56@wanadoo.fr

AU PORT DE PÊCHE. Le mercredi 29 avril. Vente côtière vente à 3 h 30 ; reliquats côtiers à 5 h 45 ; navire à la vente : JP Le Roch.

M

MERLEVENEZ

SERVICE DE LIVRAISON. Un service de livraison de courses alimentaires et de médicaments est mis en place par la mairie, pour toutes les personnes isolées ne disposant pas d'aide à domicile ou d'entourage familial proche. Contact (de 9 h à 12 h) : Sandrine Aureal, tél. 06 33 80 00 57 ; Marie Helie, tél. 07 63 58 81 24.

MORÉAC

APPEL DE LA MAIRIE. Jusqu'au lundi 4 mai • Mairie. La municipalité remercie les acteurs économiques locaux d'effectuer un état de leur stock de matériel de protection et de les mettre à disposition. Ils seront recensés et distribués aux professionnels mobilisés. Par ailleurs, le CCAS contacte les personnes isolées et dépendantes, pour connaître leurs besoins. Les personnes en difficulté peuvent contacter les services communaux afin que des solutions soient apportées, selon les possibilités. Contact : tél. 02 97 60 04 44.

N

NOSTANG

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE DE LA MAIRIE. La mairie est fermée au public, mais tient une permanence téléphonique tous les jours, de 9 h à 12 h. Il est possible de laisser un message sur le répondeur en cas d'indisponibilité ou d'adresser un e-mail Contact : tél. 02 97 65 75 43, mairie@nostang.fr

P

PLOEMEUR

COLLECTE DE MASQUES ET MATÉRIEL SANITAIRE. Jusqu'au jeudi 30 avril • Centre de Kerpape - 92, rue de l'Anse-du-Stole. Des bénévoles ont mis en place une collecte de masques et de matériels sanitaires au centre de Kerpape. Pour les dons, l'accueil à la permanence et la ventilation ultérieure des dons reçus, appeler au 07 49 48 95 90. Pour identifier les besoins auprès des différents corps de métiers et institutions, envoyer un e-mail au operation.covid1956@gmail.com Contact : tél. 07 49 48 95 90, operation.covid1956@gmail.com

PLOËRDUT

SOLIDARITÉ DES COMMERÇANTS. Sammy Kardous, patron du restaurant Chez Marie-Thé, propose aussi tabac et presse quotidienne. Il est ouvert, du lundi au vendredi, de 8 h à 14 h ; les samedis et dimanches, de 8 h à 12 h, et

propose, chaque midi, du lundi au vendredi, des plats chauds à emporter. Avec sa voisine Anne, qui tient l'épicerie du bourg, ils continuent à faire fonctionner le dépôt de pain, et mettent en place un service de livraison à domicile (plats chauds, aliments divers et autres produits). Contact : Anne, tél. 07 88 17 47 98, lepiceriedeploerdut@gmail.com, page Facebook [lepiceriedeploerdut](https://www.facebook.com/lepiceriedeploerdut) ; Samy : tél. 02 97 39 43 82, kardous.samy@gmail.com

PLOUHINEC

SOLIDARITÉ CORONAVIRUS : VENTE DE LÉGUMES À DOMICILE. Yoann Kergueris, producteur de légumes, propose de la vente à domicile de fruits et légumes, du lundi au samedi après-midi. Tél. 06 45 02 11 31, yoannask@hotmail.com

PLUMELEC

SOLIDARITÉ COURSES CORONAVIRUS. Couple propose son aide pour les courses, la pharmacie et tout autre besoin. Gratuit. Contact : Yoann Le Luhern, tél. 06 18 61 05 45, leluhernyoann@gmail.com

PONTIVY

COVID-19 : REGISTRE DES PERSONNES ISOLÉES. Afin de pouvoir soutenir les personnes âgées et-ou isolées, le CCAS a ouvert un registre. Tél. 02 97 25 50 22.

PORT-LOUIS

DISTRIBUTION DE MASQUES PAR LA MAIRIE. Mairie - Place Notre-Dame. La commune distribuera, mi-mai, un masque en tissu lavable et réutilisable, modèle Afnor à plis, double couche de coton, mi-mai. Ils seront distribués dans les boîtes aux lettres. Tous changements de situations familiales doivent être signalés à la mairie qui communiquera la procédure à suivre pour récupérer le ou les masques manquants. Tél. 02 97 82 59 59.

PRIZIAC

AIDE AUX COURSES. Personne disponible pour faire les courses propose son aide aux personnes âgées et à risques, secteurs de Priziac et le Faouët, en prenant toutes les mesures de sécurité possibles. Gratuit. Contact : Anne-Laure Pailloux, tél. 06 81 74 25 76.

Q

QUÉVEN

VOYALE DE LA FNACA ANNULÉ. La Fnaca, annule le voyage à Fumet, prévu du 26 mai au 4 juin. Tél. 02 97 05 12 11.

QUISTINIC

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE. À partir du mercredi 29 avril. Malgré cette période de confinement, la rentrée scolaire 2020-2021 se prépare. Les inscriptions pour la rentrée de septembre sont ouvertes. Les familles doivent prendre contact avec l'école rapidement. Le blog de l'école est consultable sur stheresequistinic.toutemonecole.fr Tél. 02 97 39 71 11, eco56.steth.quistinic@e-c-bzh

Commerces de proximité

À nos lecteurs

Pendant toute la durée du confinement Le Télégramme vous propose une rubrique d'informations pratiques sur les commerces de proximité habilités à ouvrir (jours, horaires...). Le Télégramme se réserve le droit de ne pas tout publier. Si vous êtes propriétaire d'un commerce n'hésitez pas à enregistrer ou compléter vos informations en vous rendant sur :

letelegramme.fr/commerces-ouverts

Les rubriques seront différentes chaque jour. Pour retrouver l'intégralité des annonces, consultez letelegramme.fr/commerces-ouverts



AMBON

BLANCHISSERIE - PRESSING

Blanchisserie et pressing.
Zone littorale. Jeudi, vendredi, samedi de 9 h 30 à 13 h. Laverie automatique du lundi au dimanche de 8 h à 21 h. Tél. 02 97 45 63 06 ou 06 14 27 08 9.

AURAY

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Boucherie Alréenne.
18, place de La République. Du mardi au vendredi (fermé les lundis et jeudis après-midi) de 8 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h. Livraison uniquement aux alentours du commerce. Tél. 02 97 24 03 20.

CAVISTE

Le Vin & Vous.

Galerie du Pavillon, 2, rue du Père-Éternel. Du lundi au samedi de 10 h à 18 h. Tél. 06 12 30 10 41.

GARAGE AUTO-MOTO

Norauto.

7, rue d'Irlande. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 pour les urgences. Intervention possible à domicile. Tél. 02 97 56 61 00.

PHARMACIE - MATÉRIEL MÉDICAL

Afflelou.
9, rue A.-Duquesne. Le mardi et jeudi de 9 h à 13 h. Tél. 02 97 56 23 01.

Pharmacie Centrale.

24, place de La République. Du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 19 h 15, livraisons à domicile (gratuit) de 17 h 30 à 19 h 30. Tél. 02 97 24 03 27.

Optique Stéphane.

15, place de La République. Le lundi et le vendredi de 9 h à 13 h. Tél. 02 97 24 08 44.

Pharmacie d'Alré.

20, rue Jean Marie-Barre. Du lundi au samedi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Commandes par téléphones et livraisons à domicile possibles. Tél. 02 97 24 00 37.

Pharmacie d'Arvor.

24, avenue du Président John Fitzgerald Kennedy. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 19 h 30, le samedi de 9 h à 19 h 30. Commandes par téléphone et livraisons à domicile possibles. Tél. 02 97 56 32 98.

Pharmacie des Halles.

48, place de la République. Du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 15, le samedi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Commandes par téléphone et livraisons à domicile possibles. Tél. 02 97 24 03 43.

Pharmacie Morvan.

86, avenue du Général-de-Gaulle. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Commandes par téléphone et livraisons à domicile possibles. Tél. 02 97 24 04 91.

Pharmacie Porte Océane.

36, avenue de l'Océan. Du lundi au vendredi de 9 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 19 h. Commande par téléphone. Livraison à domicile pour les personnes fragiles et les cas suspects de Covid-19. Tél. 02 97 50 84 98.

TABAC - MAISON DE LA PRESSE

J Well.

30, rue du Lait. Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30. Commande sur le site internet. Expédition ou retrait en magasin aux heures d'ouverture. Tél. 09 64 25 82 24.

J&T Café.

13, rue Clémenceau. Du lundi au samedi de 8 h à 12 h 30. Tél. 02 97 64 58 63.

Maison de la presse.

5, place de La République. Du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h 15, le dimanche de 9 h à 12 h 30. Tél. 02 97 24 11 52.

Shop Vap Ohm.

Impasse d'Umont-d'Urville. Du lundi au vendredi de 14 h à 19 h. Tél. 02 97 31 38 06.

VENTE À EMPORTER

Traiteur végétarien Cailloce.

44, rue Clémenceau. Fermé au public. Commande par téléphone ou par mail à domicile du mardi au samedi (de 15 h à 17 h pour un minimum de 25 €). Tél. 02 97 31 38 60.

BERNÉ

PRIMEUR

Earl Les Coteaux de Kerloc'h.

Kerloc'h. Légumes, melons, racines, tubercules. Vente à la ferme le samedi de 14 h 30 à 18 h. Tél. 07 81 78 04 54.

CARNAC

BLANCHISSERIE - PRESSING

Pressing des Korrigans.
3, rue des Korrigans. Tous les matins de 9 h 30 à 12 h 30. Tél. 02 97 52 24 76.

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Boucherie Le Rubis.

7, rue Saint-Cornély. Du mardi au samedi de 8 h à 15 h 30 ; dimanche de 8 h à 13 h. Servie de livraison.

BRICOLAGE

Mr Bricolage.

68, avenue des Druides. Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30, vendredi et samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Tél. 02 97 31 98 98.

FLEURISTE - PÉPINIÈRE

Côte Sud Production.

Chemin de Kergouellec. Du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Tél. 02 97 52 63 54.

POISSONNERIE

Poissonnerie Le Mousker.

88, avenue des Druides. Du mardi au samedi de 9 h à 13 h et de 17 h à 20 h, le dimanche de 9 h à 13 h. Tél. 02 97 52 16 00.

Poissonnerie Saint Cornély.

9, rue Saint-Cornély. Du mardi au samedi de 8 h à 12 h 30. Présence sur le marché le mercredi et le dimanche à Carnac. Tél. 02 97 58 93 77.

PRIMEUR

Huîtres Le Priol.

165, rue du Po. Du mardi au mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Livraison à domicile toute la semaine. Tél. 06 45 29 13 41.

Huîtres Stéphane.

127, rue du Po. Du lundi au samedi de 9 h à 13 h et de 16 h à 19 h, dimanche de 9 h à 13 h. Tél. 02 97 52 08 36.

Tibidy Huîtres.

171, rue du Po. Du lundi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h, dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h 30. Livraison à domicile possible. Tél. 02 97 52 08 15.

RÉPARATION ORDINATEUR ET MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

Carnac informatique.

61, avenue des Druides. Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h. Tél. 02 97 52 28 64.

TABAC - MAISON DE LA PRESSE

Le Marigny.

9, avenue Milin. Du lundi au dimanche de 7 h 30 à 13 h et de 16 h 30 à 19 h. Tél. 02 97 52 90 01.

Maison de la presse.

2, place de la Chapelle. Du lundi au samedi de 7 h 30 à 12 h 30, dimanche de 8 h 30 à 12 h 30. Tél. 02 97 52 08 63.

Tabac des Légendes.

12, place de la Chapelle. Du lundi au samedi de 7 h 30 à 18 h 30, dimanche et jours fériés de 7 h 30 à 12 h 30. Tél. 02 97 52 02 14.

VENTE À EMPORTER

Chez Auguste.

Lieu-dit, Montaiban. Du vendredi au lundi soir. Commande entre 17 h 30 et 19 h pour un retrait entre 18 h 45 et 21 h. Tél. 09 50 18 58 29.

Chez Valentin.

8, place de l'Église. Du lundi au samedi, midi et soir. Plat du jour à commander par téléphone. Tél. 02 97 29 89 06.

L'Annexe.

38, avenue des Druides. Tous les jours, midi et soir à emporter ou livraison gratuite. Tél. 02 97 52 61 85.

L'Estaminet.

73, rue Saint-Cornély. Du mardi au samedi soir. Commande par téléphone. Tél. 02 97 52 19 41.

La Terrasse - Pizzeria.

86, avenue des Druides. Du jeudi au dimanche à partir de 19 h. Tél. 02 97 52 12 29.

Luna Park Burger.

29, avenue Milin. Drive 7 j/7 de 11 h 30 à 14 h et de 18 h 30 à 21 h. Tél. 06 07 46 22 80.

Pizzeria Red Korner.

8, avenue des Druides. Du lundi au dimanche de 12 h à 14 h 30, et de 18 h à 21 h. Commande par téléphone. Livraison possible (à partir de 25€). Pizza offerte au personnel soignant le vendredi. Tél. 02 97 31 24 90.

Sushi Wax.

56, avenue des Druides. Le vendredi, samedi et dimanche de 17 h à 20 h. Commande par SMS ou via Facebook. Tél. 06 09 77 05 38.

ERDEVEN

POISSONNERIE

Huîtres Congratelle.

3, rue des menhirs. Jeudi, samedi et dimanche de 9 h 30 à 12 h 30. Livraison possible. Tél. 06 32 10 40 27.

VENTE À EMPORTER

Au RDV de la Pizz.

24, lotissement Parc de Penhouët. Mercredi et jeudi de 11 h 30 à 14 h et de 17 h 30 à 21 h, vendredi et samedi de 11 h 30 à 14 h et de 17 h 30 à 22 h, dimanche de 17 h 30 à 21 h 30. Commande par téléphone à retirer en drive. Tél. 06 68 48 93 99.

ÎLE-AUX-MOINES

POISSONNERIE

Chantier ostréicole ouvert.

Beg-Moussir. Le chantier ostréicole de Pierre Martin reste ouvert toute la semaine. Possibilité de livraisons, les mardis et vendredis. Tél. 02 97 23 21 56.

INZINZAC-LOCHRIST

TABAC - MAISON DE LA PRESSE

Bar du Centre.
18, rue Émile-Zola. Ouvert du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h ; le dimanche de 8 h à 13 h. Tabac, Loto, presse, VAPE, impression de documents, photocopie.

LE CROÏSTY

TABAC - MAISON DE LA PRESSE

Bar-tabac-presse « La Source ».
9, rue des Écoles. Du lundi au vendredi de 7 h à 12 h 30 ; samedi de 8 h à 12 h 30 ; dimanche de 9 h à 12 h. Tabac, presse, jeux. La partie bar est fermée. Tél. 02 97 51 69 72.

LE FAOUËT

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Charcuterie Le Guenic.
9, rue du Soleil. Exceptionnellement, service de livraison gratuite sur la commune et environnement proche. Tél. 02 97 23 17 77.

LE HÉZO

VENTE À EMPORTER

Le Pas Sage.

2, rue Er Vreneguy. Jeudi, vendredi et samedi de 19 h à 21 h. Vente à emporter (pizzas, burgers, snack...). Tél. 06 41 26 76 76.

LE PALAIS

POISSONNERIE

Kavac.

16, rue de l'Église. Toute la semaine de 9 h à 12 h 30. Tél. 06 41 27 07 41.

LE SAINT

PRIMEUR

Des Fruits, des Fleurs.

4, lieu-dit Kervitod. Vente à la pépinière du lundi au vendredi sur rendez-vous. Tél. 07 83 96 15 69.

LORIENT

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Charcuterie-boucherie Gontier.
8, rue de la Patrie. Du lundi au samedi de 9 h à 13 h 30 et de 15 h à 18 h 30. Tél. 02 97 64 37 66.

INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE

Cartridge world.

1, rue Marechal-Foch. Du lundi au samedi de 9 h à 14 h 30. Livraison sur l'agglomération lorientaise l'après-midi. Tél. 02 97 33 56 54.

PHARMACIE - MATÉRIEL MÉDICAL

Optic 2000.

22, rue de Liège. Uniquement sur rendez-vous, le matin, pour urgence, casse ou livraison de lentilles. Tél. 06 66 78 03 90.

Opticien L'Ooptik.

4, place Alsace-Lorraine. Le lundi et mercredi de 9 h à 13 h, sur rendez-vous. En cas d'urgence : www.urgenceopticien.fr/56-morbihan Tél. 07 68 20 06 4.

RÉPARATION ORDINATEUR ET MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

Espace Phone.

4, rue du Couëdic. Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

TABAC - MAISON DE LA PRESSE

Presse jeux.

Centre commercial Géant. 60, rue Monistrol. Du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h. Tél. 02 97 37 48 26.

Le Petit Vapoteur.

29, rue du Port. Du lundi au samedi de 9 h à 14 h. Tél. 09 82 26 12 22.

VENTE À EMPORTER

Eat sushi.

3, place Aristide-Briand. Ouvert tous les jours de 12 h à 14 h 30 et de 18 h 30 à 22 h. Livraison à domicile possible. Tél. 02 97 30 38 38.

Pitaya.

Espace Nayel. Tous les jours de 12 h à 14 h 30 et de 18 h 30 à 22 h 30. Livraison à domicile possible. Tél. 02 57 54 15 86.

MERLEVEZ

FLEURISTE - PÉPINIÈRE

Marquise des Fleurs.

2, rue de Port-Louis. Service de livraison de fleurs. Commander et régler par téléphone. Livraison gratuite pour Merlevenez. Tél. 02 97 02 66 75.

MESLAN

CAVISTE

Le Tire Bouchon.

1, rue de la Résistance. Du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 ; vendredi et samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30 ; dimanche de 9 h 30 à 12 h 30. Possibilité de livraison à domicile.

PLESCOP

VENTE À EMPORTER

Aux Délices d'Isa.

22, allée Pierre-Marie-de-Bousicaud. Crêpes et galettes à emporter. Camion stationné sur le parking de la pharmacie au centre-bourg. Commandes par tél. ou mail. Tél. 06 81 45 84 32.

PLOËRDUT

PRIMEUR

La Fontaine Airmeth.

4, Kerio. Vente à la ferme le mercredi de 14 h à 17 h, le vendredi de 17 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h. Vente sur le marché de Ploërdut (un vendredi soir sur deux) en alternance avec celui de Bubry (un vendredi soir sur deux). Tél. 09 54 42 22 22.

Ferme de Kerourin.

Kerourin. Fromages fermiers de vache et de chèvre. Viande de veau et de chevreau en caissettes. Vente à la ferme le mercredi et le samedi de 16 h à 18 h. Tél. 02 97 28 97 57.

PLOUHARNEL

VENTE À EMPORTER

La Clef de la Presqu'île.

4, rue de la Poste. Du lundi au dimanche de 11 h à 14 h et de 18 h à 20 h. Crêpes à emporter ou en livraison. Tél. 06 42 27 86 81.

Surfin Pizza.

11, place du Général-de-Gaulle. Du vendredi au dimanche de 18 h à 20 h 30. Pizzas à retirer au comptoir après avoir commandé par téléphone. Tél. 06 68 94 20 14.

Surfin Pizza.

11, place du Général-de-Gaulle. Vendredi, samedi et dimanche de 18 h à 20 h 30.

PLUMERGAT

TABAC - MAISON DE LA PRESSE

Bar de la Place.

5, place Joseph-Corffmat. Du lundi au samedi de 8 h à 19 h, dimanche de 8 h à 12 h 30. Panier de légumes mercredi et vendredi sur commande. Gaz. Tél. 02 97 56 13 33.

QUIBERON

POISSONNERIE

Le Cormoran



Alcool fort : le préfet lève l'arrêté

Ce mercredi, après onze jours d'interdiction, le préfet du Morbihan, Patrice Faure, réautorise la vente d'alcool fort. Il s'explique en exclusivité pour *Le Télégramme*. Page 17 du cahier général

LE SAVIEZ-VOUS ?
VOUS RECEVEZ LE JOURNAL 7J/7,
VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ACCÈS
NUMÉRIQUE GRATUIT



Vannes

La rédaction de Vannes

09 69 36 05 29, n°lecteur (prix d'un appel local)

vannes@letelegramme.fr

6-8 rue Hoche

twitter.com/TelegVannes

facebook.com/telegramme.vannes

Contactez-nous

Dans l'agglomération, les chantiers immobiliers au ralenti

À partir du 17 mars, date de début du confinement, les chantiers du bâtiment se sont retrouvés déserts. Peu à peu et en adaptant les règles au Covid, l'activité reprend. Tour d'horizon de quelques chantiers.

Fanny Coconnier

Les chantiers de Vannes Golfe Habitat (VGH)

« Nos chantiers n'ont pas été totalement arrêtés », tient à préciser Grégory Gillot, directeur de la maîtrise d'ouvrage à Vannes Golfe Habitat. « Le maître d'œuvre a continué à travailler ». Le chantier de la future gendarmerie de Saint-Avé a repris le 6 avril, avec une cadence très faible : « La difficulté est de mettre en place la co-activité sur un chantier déjà bien avancé. On met les entreprises chacune à un endroit du bâtiment ». « C'est beaucoup plus de travail d'organisation », confirme Ivan Desbordes, le maître d'œuvre de la société CT Atlantique. « Mais les Compagnons jouent le jeu ». Autre chantier de VGH en cours : la réhabilitation du square de Rohan. « Nous avons stoppé les travaux à l'intérieur des bâtiments. Nous n'intervenons que sur la façade », note Grégory Gillot.

Les chantiers du groupe Bouygues

Le promoteur mène cinq projets à Vannes, Saint-Avé et Séné. Quatre ont repris, tandis que le projet Paral-

èle 25 doit redémarrer rapidement. « Nous travaillons en mode dégradé. On travaille habituellement avec un moteur à 100 % de sa capacité. Là, on utilise 5 à 10 % de sa puissance », explique Iwen Carré, responsable de l'agence Bretagne Sud du groupe Bouygues immobilier. Sur le chantier Signature, rue du Lieutenant-colonel-Maury, le gros-œuvre se poursuit avec l'intervention de l'entreprise de maçonnerie. « Nous sommes vigilants sur les désinfections, les distanciations, les gels, les masques », assure Iwen Carré. Les reprises s'effectuent aussi selon la capacité des entreprises. Certaines manquent de masques. « Il y a de la solidarité entre les maîtres d'ouvrage et les entreprises, chacun veut la même chose : travailler, payer les salaires. On essaie ensemble de trouver un équilibre dans le respect des uns et des autres, en mettant au premier plan la santé ».

Les chantiers du groupe Giboire

Le chantier phare du promoteur à Vannes, la tour de l'ex-CPAM n'a été arrêté qu'une semaine (lire par ailleurs). Le promoteur devait livrer un programme immobilier à Sar-



À chaque entreprise sa cage d'escalier. Ce jeudi neuf compagnons travaillent sur le chantier de la future gendarmerie de Saint-Avé, en suivant des règles strictes. La livraison du chantier, annoncée pour la fin juillet est maintenant espérée pour fin septembre.

zeau, les terrasses de Kervillard, le 23 mars. « Nous avons dû appeler les clients pour décaler », explique Cédric Elain, responsable production dans le Morbihan. Depuis, les ouvriers des espaces verts ont repris. La clé pour reprendre en respectant la sécurité : « On va éviter d'avoir une co-activité sur les chantiers », confie Cédric Elain.

À Arradon, le chantier du Clos Saint-Pierre doit reprendre à la fin du mois. Un conseiller dédié travaille avec le

maître d'ouvrage et le coordinateur sécurité à la réorganisation du chantier. « Nous allons mettre en place un sens de circulation entre les cages d'escalier pour éviter les contacts ».

Et ailleurs

Pour le chantier Influence, boulevard de la Paix, une entreprise de plomberie chauffagiste a repris. En revanche, le groupe Legendre, en charge du gros œuvre, a stoppé mi-mars. Il lui restait environ un

mois de travail. La date de reprise n'a pas encore été fixée : « Ça pourrait être lors du déconfinement, le 11 mai. Mais c'est au cas par cas », explique l'un des intervenants sur ce chantier.

Le chantier de la Biocoop de centre-ville, rue Joseph-Le Brix, s'est lui aussi arrêté. Prévue pour la mi-avril, l'ouverture du magasin est désormais espérée pour la mi-août, « si tout va bien », selon son dirigeant Jean-René Doré.

Dans la tour de l'ex-CPAM, le désamiantage se poursuit



Les opérateurs procédant au désamiantage sont équipés de masques et de combinaisons.

Le chantier de la tour de l'ex-CPAM n'est resté à l'arrêt qu'une semaine. Le temps d'organiser de nouveaux protocoles. « Ce qui nous a permis de reprendre, c'est qu'une entreprise spécialisée dans le désamiantage possède les équipements de sécurité qui permettent de se protéger du Covid », explique Cédric Elain, responsable de la production pour Giboire, dans le Morbihan.

« Nous avons une culture de la protection », complète René Codvelle, dirigeant de l'entreprise Soveamiant, l'entreprise de Noyal-sur-Vilaine (35) qui procède au désamiantage. « J'ai équipé les compagnons d'un masque un cran au-dessus de ce que l'on utilise habituellement : des masques en silicone, réutilisables avec cartouche ». Pour permettre cette reprise de chantier, le 23 mars, un protocole Covid a été mis en place. Il change l'organisation logistique du chantier : deux personnes par véhicules au lieu de trois, la limitation des contacts sur la base de vie, l'aménagement de l'hébergement et de la restauration.

Des combinaisons dignes de spationautes

« Le désamiantage de la tour, qui a commencé en mai 2019,

va se poursuivre au moins jusqu'en septembre, explique Benoit Le Thoer, de Soveamiant. On procède du haut vers le bas. Il y avait de l'amiante dans les plafonds, les dalles de sol, les bandes de placo, les clapets coupe-feu, les menuiseries et les faïences de sanitaires ».

Chaque jour, les déchets sont évacués par l'ascenseur de 36 mètres de haut posé le long de la tour, non sans avoir été triplement emballés. Ils sont envoyés à la Seda, à Champteussé-sur-Baconne. 17 opérateurs sont actuellement sur le chantier. Chaque pièce à traiter est méticuleusement confinée au préalable. La zone est mise en dépression à l'aide d'imposantes machines et des tuyaux géants extraient l'air pour le filtrer. Quant aux opérateurs procédant au désamiantage proprement dit, ils sont équipés de masques et de combinaisons dignes de spationautes ! Et toutes les deux heures, ils se douchent, se changent et font une pause de 30 à 45 minutes. Des règles de sécurité draconiennes qui n'ont pas attendu cette crise du Covid-19 pour exister.

(Voir les photos sur letelegramme.fr)

A l'image de Yann Talon, les habitants de Vannes-village dénoncent la fracture numérique.



Accès Internet : pétitions des habitants de Vannes-Village

Une pétition qui a déjà recueilli 135 signatures circule au sein du nouveau quartier de Vannes-Village, non loin de Kerbiquette. En cause l'accès à internet erratique et ce que les pétitionnaires estiment être le manque de réactivité d'Orange.

Sophie Paitier

● Yann Talon s'est installé dans le nouveau lotissement de Vannes Village (180 maisons), il y a deux ans. Depuis cette date, la box qui devrait lui permettre d'accéder facilement à Internet, ne lui sert pas à grand-

chose : « Nous disposons, avec l'ADSL, de 700 kg octet de débit, quand il faut cinq méga octets pour avoir accès à la télévision par internet », déplore-t-il. « À l'entrée du lotissement, ils ont moins de problèmes, mais ça n'est pas merveilleux ». La parade est l'utilisation d'un boîtier 4G, mais évidemment, en période de confinement cette solution a ses limites. « Pour le télétravail seul, ça va. Mais tenir une visioconférence et suivre des cours en même temps, c'est impossible », déplore Yann Talon.

Manque de réactivité

Au-delà de ces difficultés, ce que les pétitionnaires contestent c'est le manque de réactivité de l'opérateur du réseau, Orange. « J'échange avec des personnes depuis deux ans et il ne se passe rien. Sur l'ADSL, il ne se passera plus rien maintenant. Ça donne le sentiment de ne pas être pris au sérieux et cela crée une fracture numérique à Vannes même. On attend la fibre, mais quand ? » Chez Orange, Damien de Kerhor,

délégué régional Bretagne, ne cache pas une certaine incompréhension.

La fibre dans six mois à un an

« Nous avons répondu à M. Talon début mars. Je comprends, qu'il ne soit pas satisfait du débit. L'ADSL ne pourra pas être améliorée. La technologie actuelle ne le permet pas. Nous traitons le problème dans le cadre du déploiement de la fibre optique. Notre objectif est de la déployer rapidement dans ce quartier, qui est pour nous prioritaire. Le chantier de déploiement a été arrêté par le confinement, même si nos salariés ne sont pas à l'arrêt et travaillent. Nous faisons le maximum pour apporter la fibre dans ce quartier dans les six mois à un an ». Le lotissement de Vannes Village devrait accueillir bientôt de nouveaux voisins et donc de nouveaux consommateurs d'Internet, avec la construction de deux programmes de construction : Vannes Cottage (60 logements) et un autre plus petit de 15 logements.

Pas d'édition 2020 pour Motocultor, Au Pont du Rock et le festival du conte

● Les organisateurs des Festival Motocultor à Saint-Nolff (56) et Au Pont du Rock à Malestroit (56) s'y attendaient un peu mais leur déception est grande. Directement concernés par l'annonce du Premier ministre (pas d'événements de plus de 5 000 personnes avant septembre), ils ont annoncé ce mardi 28 avril, vers 17 h, que les éditions 2020 de leurs festivals ne se tiendront pas.

Motocultor en 2021

« La 13^e édition de Motocultor aura donc lieu en 2021, dit le fondateur Yann Le Baraillec. On avait déjà

3 000 réservations. On va proposer le remboursement mais aussi inciter les festivaliers à garder leurs billets pour 2021 ». Yann Le Baraillec est assuré de conserver l'aide de la Région.

Damien Le Guevel, directeur du Pont du Rock confirme que le festival n'aura pas lieu en 2020. « On prend acte de la déclaration d'Édouard Philippe. On ne fera pas un festival en octobre ou en novembre » ! Alors annulation pure et simple ou report en 2021, avec peut-être la possibilité de garder les billets... L'association va se réunir et réfléchir avant de communiquer

officiellement sur le choix retenu. Le festival du conte de Baden fera aussi l'impasse sur 2020... Pour son vice-président, Gérard leleup, c'est un coup dur mais inévitable. Tout d'abord d'un point de vue sanitaire, le respect des gestes barrières aurait été difficile à appliquer notamment sous une structure telle que le chapiteau utilisé pour le festival. Mais aussi économiquement puisque l'incertitude d'un public qui répondrait présent restait trop élevée. Enfin, maintenir un tel festival alors que les conteurs proviennent du monde entier pose problème.

Contrôlé sans attestation pour la onzième fois

● Lundi midi, les policiers ont fait une nouvelle descente à la Bourdonnaye, l'un des trois principaux lieux de deal à Vannes. Ils ont vérifié que les personnes dehors étaient bien en possession de leur attestation de déplacement. Deux jeunes de 19 ans n'ont pas pu justifier leur présence à cet endroit, étant domiciliés à Pontivy et Régigny. Et il ne s'agissait pas d'une première entorse aux mesures

de confinement, loin s'en faut. Pour l'un, c'était la cinquième verbalisation, et pour l'autre, il s'agissait même de la onzième. Résultat : ils sont convoqués devant le tribunal correctionnel le 12 novembre prochain. Rappelons qu'une verbalisation à plus de trois reprises dans un délai de 30 jours est un délit puni d'une amende de 3 750 € et passible de six mois d'emprisonnement.

Les Fêtes d'Arvor reportées à l'automne

● Les Fêtes d'Arvor 2020 ne seront pas annulées mais reportées. Elles auront lieu un week-end, au tout début de l'automne, sans doute entre le 19 septembre et le 3 octobre, et se dérouleront sur une seule journée avec des animations en ville et au Palais des arts et la traditionnelle parade. En revanche, le règne de la Reine d'Arvor sera prolongé d'un an. Patrick Mahé, président du comité des fêtes, a obtenu le feu vert de son bureau et de la ville de Vannes. Il n'y aura en revan-

che pas de feu d'artifice. Le report des fêtes d'Arvor, et donc leur maintien en 2020, est une très bonne nouvelle. Elle va réjouir les Vannetais et les Morbihannais confrontés à une cascade d'annulations de manifestations estivales.

Jazz en ville annulé

Par ailleurs, le festival Jazz en ville est annulé dans sa forme actuelle. Le directeur artistique travaille sur d'autres propositions en 2020.



Le Triomphe des sonneurs, lors des Fêtes d'Arvor.

Et aussi

Le tribunal de commerce informe les entreprises en difficulté

Pour les entreprises qui connaissent des difficultés, le tribunal de commerce est joignable au 02 97 47 22 89 du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, ou sur www.greffe-te-vannes.fr ou www.infogreffe.fr. Il est possible d'obtenir des renseignements, de télécharger des cerfa (déclarer une cessation des paiements, solliciter une mesure de prévention en vue d'un mandat d'hoc ou d'une conciliation). Ces formulaires doivent être retournés avec les pièces justificatives au Greffe du tribunal de commerce, 19 rue des Tribunaux, CS 62005, 56019 Vannes cedex. Le TC et les juridictions qui en dépendent (contentieux général, procédures collectives, juge des référés, juge-commissaire, injonction de payer) peuvent être saisis par les entreprises via le site www.tribunaldigital.fr.

Etat civil

Naissances

Lizon, Mathilde, Ninon Galbois, Sainte-Anne-d'Auray. Lou-Ann, Marie, Béatrice le Brech, Questembert. Théo Jackson Grey, Pénestin. Léonie, Anne, Sylviane, Michèle Froc, Sarzeau. Agathe, Tréphine, Marie Le Boursicaud, Elven. Aria, Danielle, Dominique Lopez, Grand-Champ. Lyla, Nolwenn, Florence Noel, Treffléan. Loeiza, Véronique, Catherine Le Garrec Durand, Brec'h. Aeryn Mifort, Theix-Noyal.

Décès

Yvon Le Feurmo, 86 ans, Vannes. Claudine Soetard, née Longueval, 82 ans, Sarzeau. Félicienne Le Ray, née Berthy, 94 ans, Questembert. Marie, Aline Mauffret, née Renan, 91 ans, Saint-Gildas-de-Rhuys. Anne, Marie, Louise Le Diréach, née Héno, 88 ans, Baden. Félix le Gal, 84 ans, Locminé. Joseph Gérard, 82 ans, Monteneuf. Gabriel Tanguy, 87 ans, Saint-Avé. Lilianne Achard, née Larrieu, 85 ans, Arradon.

VANNES

Anne Rondeau invite dans la galerie « Le Gai Soleil »

Lorsque dédicaces et salons du livre reprendront, un nouveau visage apparaîtra à Vannes. Celui d'Anne Rondeau. On peut déjà rire, de toutes les couleurs, avec son premier roman « Le Gai Soleil ».

● À 55 ans, Anne Rondeau a une vie bien remplie. Avec des hauts et des bas, comme tout le monde. Une vie qui l'a menée de Lorient, son fief, à Avignon, de la région parisienne à Pau et en Charente, pour finalement revenir à Vannes il y a quatre ans. Et dans sa vie, Anne Rondeau observe ceux qui l'entourent, sans doute plus que tout le monde. Aujourd'hui, elle en fait un roman original : « Le Gai Soleil ».

En librairies... Confinées

« Je suis une grande lectrice depuis l'enfance. Je me souviens d'entendre le bibliobus avec intensité et de lire, en plus des miens, les livres empruntés par ma sœur ». Depuis toujours aussi, elle aime écrire. D'autant qu'à la quarantaine, elle a eu du temps. Des romans, elle en a écrit quelques-uns, qui dorment dans les placards. « Celui-là, je n'en attendais rien. J'avais l'impression d'avoir écrit des bêtises aux kilomètres, de m'être lâchée ! »

Effectivement, Anne Rondeau se lâche, joue avec les mots, parsème son roman de touches d'humour.



Anne Rondeau.

L'histoire se passant à Brest, où d'autre pour « Le Gai Soleil », elle l'a proposé à un éditeur régional : Coop Breizh. Il est arrivé dans les librairies la veille du confinement.

Galerie de portraits

« J'écris de manière spontanée, irrépressible, sans savoir moi-même comment l'histoire va finir. Là, tout est parti d'une image qui m'était restée. J'étais vendeuse dans une galerie marchande. Un jour, je me suis assise sur un banc dans la galerie et j'ai regardé une femme qui y faisait le ménage ». Elle sera, elles seront, les héroïnes de son roman : France et Marnie. En plus d'être le nom d'une galerie marchande, « Le Gai Soleil »

est aussi une galerie de portraits, qui invite le lecteur à aller au-delà des apparences. Le portrait d'une époque, où on parle de la misère, de la mort. Et où l'on rit, parfois jaune. « Richard Bach a écrit : « dans ta vie, il n'est jamais d'épreuve qui ne porte un cadeau pour toi entre ses mains ». On peut toujours choisir la paire de lunettes qu'on va mettre pour regarder le monde ! » souffle Anne Rondeau. La sienne est inattendue, jusqu'au bout.

Pratique

« Le Gai Soleil » d'Anne Rondeau aux éditions Coop Breizh (20 €). L'éditeur breton expédie ses ouvrages pour le centime d'euro symbolique.

BADEN

Des entreprises de la zone de Toulbroch misent sur la clientèle locale

● Les Kerguelen, bar brasserie, l'entreprise SMO, chantier naval, mais aussi Sanithermi, plombier chauffagiste, sont toutes des entreprises de la zone de Toulbroch impactées par le Covid-19.

Pour la SARL Sanithermi, Catherine Perrigaud explique que « notre entreprise de six personnes, spécialisée dans la rénovation, intervient à 90 % chez les particuliers. L'annulation de nombreux chantiers a provoqué l'arrêt de trois salariés pendant cinq semaines. Nous assurons principalement les dépannages urgents, on re-planifie donc des interventions. Cette situation sanitaire aura forcément un impact pour nos entreprises. D'ailleurs, l'absence de signature de nouveaux devis fait peur, nous espérons que les habitants de Baden seront solidaires après ce confinement ».

Pour Morgane Masson, gérante de l'entreprise SMO, chantier naval, la fermeture pendant trois semaines a été inévitable. « Cela a entraîné du chômage partiel pour quatre sala-

riés ». L'impact financier n'est pas encore mesuré, mais elle compte sur la clientèle locale pour rebondir sereinement. « J'espère néanmoins que la situation ne va pas s'éterniser, et que le 11 mai sera synonyme d'autorisation pour la navigation. Je suis confiante, mais je redoute néanmoins que l'impact de cette crise sanitaire aille bien au-delà de l'année 2020 ».

Une dynamique locale attendue

Nicolas Hervé, gérant des Kerguelen, inauguré en septembre dernier, subit une fermeture totale. « Neuf salariés sont au chômage partiel. J'espère une reprise début juin, mais comment va être la saison estivale ? Est-ce que je dois maintenir les embauches, quelles sont les règles que nous allons devoir appliquer ? Les questions sont nombreuses et l'incertitude pèse ». Il comptait sur les beaux jours pour se « rôder au service en terrasse. Tout est à revoir, à repenser, ne serait-ce que mainte-

nir la formule du buffet à volonté pour les ouvriers ». Nicolas Hervé dispose d'une « trésorerie saine » et heureusement, avoue-t-il, il a aussi fait « des reports de crédit et puise dans les réserves en attendant ». Tout comme ses voisins il espère que la clientèle locale « sera au rendez-vous lors de la réouverture, pour soutenir l'économie locale ».



Dans la zone de Toulbroch, de nombreuses entreprises sont impactées par le Covid.

SAINT-AVÉ

12 000 masques attendus pour le 11 mai

● La Ville prépare activement le déconfinement avec les équipes d'agents et élus. 12 000 masques normés Afnor S76-001, lavables jusqu'à une cinquantaine de fois, soit un par Avéen, ont été commandés auprès d'une entreprise française. « Nous réfléchissons au canal de distribution, explique Anne Gallo, maire. Il nous faut trouver la solution la plus appropriée pour gérer le nombre par famille et l'afflux, si remise collective. C'est un des moyens d'amorcer ce déconfinement. Un budget de 56 000 € va être utilisé pour permettre à la population avéenne de

se protéger dans un premier temps. Il y aura des masques bientôt à vendre dans les pharmacies, bureaux de tabac, grande distribution ». La ville a également passé commande de 1 400 masques auprès de « L'usine invisible » pour protéger les agents, les personnes fragiles, démunies, les bénévoles des associations caritatives. « Je remercie les bénévoles, membres d'associations qui ont réalisé des masques pour l'Ehpad et les soignants », poursuit madame le maire. 150 visières plastiques fournies par l'agglomération ont été distribuées aux commerçants.



Anne Gallo remercie les bénévoles qui ont réalisé des masques en tissu dès le début du confinement.

THEIX-NOYALO

Associations : les subventions versées

● Le bordereau était inscrit à l'ordre du jour du conseil du 3 mars, qui ne s'est pas tenu : le maire a pris un arrêté. Voici le détail des versements effectués pour le fonctionnement. Boxe : 1 500 € ; basket : 4 200 € ; tennis : 3 000 € ; football : 6 000 € ; athlétisme : 3 125 € ; handball : 3 125 € ; judo : 800 € ; badminton : 1 000 € ; Univers de la danse : 900 € ; Sitala : 2 000 € ; Esprit danse : 200 € ; Apel Sainte-Cécile : 1 000 € ; protection des berges et cultures : 300 € ; Una-

cita : 350 €. 3 000 € ont été versés à titre exceptionnel à trois associations : 1 000 € au Comité Theix-Thômes pour les 30 ans du jumelage, 1 000 € à En Arben pour son livre sur les croix et 1 000 € à Arts et Loisirs pour les 30 ans de l'association. Yves Questel, le maire a précisé : « les versements ont été effectués, que l'activité ait eu lieu ou non ; en fonction de l'évolution de la situation après l'été, nous sommes prêts à examiner d'autres demandes ».



La mairie de Theix-Noyal.

CHEZ VOUS

**QUESTEMBERG** ● La Fête de Sainte-Noyale reportée au 4 juillet 2021

« Face à l'incertitude des mesures qui seront en vigueur cet été, les organisateurs de la fête de la Chapelle Sainte-Noyale ont préféré annuler la 29^e édition », qui était prévue le 5 juillet, a annoncé Pierrick Le Bris, président. « En effet, il n'est pas concevable de faire courir le moindre risque à qui que ce soit, bénévoles et public ». Par conséquent, la prochaine fête de Sainte-Noyale aura lieu le dimanche 4 juillet 2021. « L'association a aujourd'hui une pensée pour tous les bénévoles, les exposants du vide-greniers, pour tous les visiteurs qui chaque année viennent partager avec les organisateurs ces moments de plaisir et de détente ».

MUZILLAC**Les pompiers ont reçu des fleurs**

● Les pompiers du centre de secours ont reçu des fleurs par le magasin Jardiland. Ils ont offert la soixantaine de bouquets à la résidence pour personnes âgées de Muzillac La marinière, à la maison Petits frères des pauvres de Damgan et aux deux cabinets médicaux de Muzillac et d'Ambon. Jardiland a offert en direct des fleurs à l'Ehpad de Muzillac. Le capitaine Noël Paul, chef du centre de secours, souligne que « durant cette période de pandémie, nous avons des protocoles très stricts à prendre en compte avant, pendant et après les interventions, ainsi que la désinfection totale des véhicules après interventions. Depuis le début de la période de confinement, nous sommes à 40 % d'interventions en moins. Cela démontre que la population est respectueuse des règles de confinement. J'ai de bon contact avec les élus. Le centre de secours,

accueille en temps normal la formation de Jeunes sapeurs pompiers (JSP), mais elle a désormais lieu à distance. Les cours au centre de secours reprendront en septembre ».



Le capitaine Noël Paul, chef du centre de secours de Muzillac, estime qu'au vu des interventions, la population est respectueuse des règles de confinement.

ELVEN**45 couturières et couturiers pour plus de 200 surblouses**

● Partie d'un échange entre le maire, l'Ehpad d'Elven et M. Guillo, responsable technique du réseau Maréva, l'initiative, coordonnée par Marcel Jégousse, élu et M. Guillo, a très bien fonctionné. Les bénévoles, mobilisés il y a quinze jours (Le Télégramme du 18 avril), ont rendu la première partie de leur travail ce lundi 27 avril. Sur 210 surblouses prévues, 135 sont livrées aux infirmières libérales, au CCAS, en présence de Mme Duigou Le Pen, directrice, à l'Ehpad représenté par Mme Charpentier, infirmière. 40 surblouses sont prévues pour les

infirmières, 30 pour le CCAS, 70 pour l'enfance-jeunesse et le multi-accueil et 70 environ pour l'Ehpad. C'est ainsi que 45 bénévoles se sont mobilisés et une trentaine de personnes ont livré du tissu. Le maire et tous les receveurs de ces dons remercient tous les acteurs de cette solidarité : « J'adresse nos plus sincères remerciements aux couturières bénévoles pour leur mobilisation, aux personnes qui ont assuré la coordination de ce dispositif, aux générateurs donateurs de draps, élastiques », a précisé Mme Duigou-Le Pen.

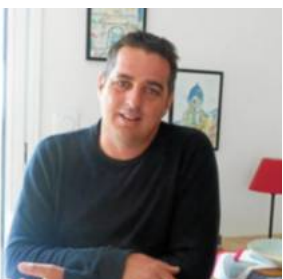


Essayage des infirmières libérales et de l'Ehpad, accompagnées de deux bénévoles, de Marcel Jégousse et de la directrice du CCAS.

SARZEAU**Vie de confinés : envoyez vos témoignages à la mairie**

● La commune de Sarzeau invite tous ses concitoyens à sauvegarder le souvenir de ces mois de confinement. Jean-Paul Delessard, écrivain habitant Sarzeau, est à l'initiative du projet : réunir des témoignages pour créer avec l'aide de la mairie une œuvre collective, en invitant jeunes et moins jeunes à prendre la plume et à rapporter par écrit leur vécu toujours en cours de Sarzeautins confinés. « Qu'éprouvez-vous quotidiennement ? Que vous manque-t-il le plus ? Cela vous rappelle-t-il d'autres souvenirs ? Quelles réflexions vous inspirent la traversée de ces événements ? Avez-vous été témoin de faits amusants, singuliers

ou au contraire consternants... En substance : Comment vivez-vous cette période ? Quels souvenirs en garderez-vous ? » L'objectif : sauvegarder un morceau de l'histoire locale en réunissant des centaines de petits textes et plus si possible en un recueil que chaque famille sarzeautine aura à cœur de découvrir et conserver. Les textes (jusqu'à deux pages), dessins, poèmes, photos, que les auteurs auront pris soin de dater et de signer, avec leurs coordonnées, sont à transmettre par courriel à contact@sarzeau.fr ou par courrier à la mairie de Sarzeau, (service communication, Place Richemont, 56370 Sarzeau), avant le 31 mai 2020.

Et aussi**SURZUR** ● Elevatis, aide à la prévention

Philippe Teissier, Pompier volontaire depuis dix ans, à Surzur, a fêté il y a trois mois les cinq ans de son entreprise, développant la formation aux engins de levage, le contrôle

et la protection au sein des entreprises. Mais ses rendez-vous de formations sont annulés. « J'ai une autre corde à mon arc, que je vais développer : les documents uniques. Ces dossiers évoluent tous les ans mais là, il va falloir y ajouter les directives sanitaires préconisées en cas de pandémie ». Tél. 06 08 80 81 78 ; contact@elevatis.fr

PLESCOP ● « Feuille de route », le clip de Morgane et Jeff

Morgane et Jeff sont un duo de musiciens indépendants plescopais qui tourne depuis quatre ans. Leur projet actuel intitulé « Atlas » s'alimente des gens rencontrés sur leurs tournées, et de leur relation avec les locaux. La sortie d'Atlas, initialement prévue pour février, a été décalée. En attendant le déconfinement et la reprise de leurs activités, les jeunes artistes ont créé et offert le clip du morceau « Feuille de Route », sur les réseaux et les plates-formes d'écoute, Spotify, Deezer... Il est visible depuis quelques jours et a déjà été vu des milliers de fois. « Nous avons pensé cette chanson aux couleurs de notre quotidien, qui se passe sur les routes à bord de notre combi orange « Tycki », entre deux concerts Folk, sur un morceau de plan griffonné. Cela nous motive de savoir que l'on peut faire voyager dans la tête en cette période si particulière ».





Alcool fort : le préfet lève l'arrêté

Ce mercredi, après onze jours d'interdiction, le préfet du Morbihan, Patrice Faure, réautorise la vente d'alcool fort. Il s'explique en exclusivité pour le Télégramme. Page 17 du cahier rouge

LE SAVIEZ-VOUS ?
VOUS RECEVEZ LE JOURNAL 7J/7,
VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ACCÈS
NUMÉRIQUE GRATUIT



Auray

La rédaction de Auray

09 69 36 05 29, n°lecteur (prix d'un appel local)
auray@letelegramme.fr
17 rue de Pontorson
facebook.com/letelegramme.auray

Contactez-nous

L'armée de l'ombre des makers dans la lutte contre le coronavirus

Depuis le début du confinement, les makers alréens s'associent au grand mouvement national pour lutter, à leur façon, contre le Covid-19. Entre les murs de la Fabrique du Loch, des visières de protection ont été produites par milliers et un supercalculateur, installé récemment, participe au lancement des simulations qui doivent permettre de comprendre l'attaque virale.

● La Région vient de débloquer 30 000 euros pour soutenir les Fablabs bretons, engagés dès les premiers jours de l'épidémie de Covid-19.

Enfin un vrai soutien, après le manque de considération affiché dans un premier temps par le gouvernement, qui avait simplement répondu par une lettre type au courrier direct envoyé par le réseau des makers le 24 mars.

En Bretagne, ce sont plus de 18 000 visières de protection qui sont sorties des usines à faire soi-même. La Fabrique du Loch a joué son rôle, faisant chauffer ses impressions 3D et ses découpes laser. Des solutions de fortune qui ont soutenu les soignants et protégé les commerçants.

« On ne compte pas nos heures »

« La crise sanitaire actuelle s'est présentée comme un test intéressant pour prouver la réactivité et l'efficacité de ces lieux de production

décentralisés, parfois hébergés à la maison », observe Emile Mouquet, président de la Fabrique du Loch. « Mobilisés dès le premier jour, les makers français n'ont pas compté leurs heures. Ils ont développé rapidement des plans en échangeant avec la société civile et le corps médical pour répondre en urgence aux problématiques : valider les prototypes, organiser des réseaux pour diffuser les divers objets produits ».

Chacun son rôle, tout le monde est utile

Chacun selon son degré d'expertise s'intègre dans ce réseau : les plus aguerris s'associant aux projets compliqués de respirateurs ou de pousse seringue, d'autres développant des sites web pour coordonner la production avec les besoins, une multitude de petites mains s'attendant à produire les masques sur leur matériel maison...

Certains mettent leurs ordinateurs au service de la santé pour décrypter



« Le réseau des makers français, coordonné par le réseau français des Fablabs, est un rassemblement de passionnés et de curieux, en quête d'alternatives aux logiques de production industrielles classiques, plus locales et plus adaptables », rappelle Emile, bénévole à la Fabrique du Loch.

le génome du virus, se joignant à une énorme chaîne de calcul boostée par d'autres puissantes machines comme Algoric (lire ci-dessous). « À l'heure actuelle, un moment où les chaînes de production industrielles commencent à être opération-

nelles, nous parlons de 250 000 masques et visières distribués en France.

Si les modalités de distribution diffèrent, la solidarité du réseau s'illustre par une distribution bien en dessous des prix du marché, et une

grande partie est donnée aux services médicaux ».

T Sur letelegramme.fr

La vidéo

Algoric, un supercalculateur pour décrypter les secrets du virus



Algoric, le supercalculateur de la Fabrique du Loch, qui lance des millions de calculs et participe à décoder les mystères du Covid-19.

Un bruit sourd recouvre la petite salle de réunion de la Fabrique du Loch. Algoric a été installé il y a quelques semaines. Il aurait dû permettre aux entreprises locales, dans la construction par exemple, d'élaborer des projets innovants en un temps record. Le confinement a mis sous cloche une grande partie de l'activité. Mais le supercalculateur installé notamment par Benoît Leveugle est déjà au travail.

« On a un laboratoire de makers à Auray, des gens qui ont les compétences et l'envie, c'est dommage de ne pas en profiter en locale. Dans mon réseau de clients, j'avais le centre informatique de l'enseignement supérieur qui est à Montpellier. Il changeait de machine. On leur a demandé si on pouvait récupérer l'ancienne. Ils ont accepté et ont expédié les pièces. Cela fait partie d'un ensemble pour doper le territoire local. Au lieu d'acheter des machines neuves, - ce que l'on ne pourrait pas faire - on va récupérer des machines qui ne repartent pas en production parce qu'il n'y plus de pièces détachées, des pièces que nous, avec nos outils, on va pouvoir créer ». Algoric coche toutes les cases : « On va réutiliser du matériel du secteur public ou industriel et lui donner une seconde vie. C'est une démarche écologique et pratique.

Et avec la chaleur du supercalculateur, on va même réutiliser la machine pour chauffer les murs ! ».

Des milliers de simulations pour trouver des molécules

Si l'ordinateur a été lancé depuis quelques jours, ce n'est pas pour prendre le relais du chauffage. « Il y avait une demande des universités américaines pour faire du calcul et on a découvert le projet folding@home relayé notamment par l'Alliance francophone ». Le département de chimie de l'université de Stanford a développé une nouvelle méthode pour comprendre comment les protéines du virus Covid-19 se « plient » (de l'anglais : to fold). Un nouvel algorithme doit lancer des simulations, qui demanderaient en temps normal des milliers de calculs en petites fractions. Le travail est partagé sur des milliers d'ordinateurs ou de particuliers sur tous les continents. Algoric est dans la boucle. « On est une petite brique d'un immense réseau de justiciers de l'ombre mais tout le monde peut le faire, grâce à un petit logiciel à télécharger et à installer sur son ordinateur ». Cet arsenal en ligne permet de réaliser des simulations de différentes molécules sur le virus. Un front de plus dans la lutte contre le Covid-19.

SAINTE-ANNE-D'AURAY

Galettes du monde, c'est annulé cet été

Suite aux annonces du Premier Ministre, les organisateurs du festival Les Galettes du monde annoncent ce mardi soir l'annulation de l'édition 2020.



La douzième édition du festival Les Galettes du monde avait rassemblé 20 000 festivaliers sur deux jours l'été dernier, sur le site du Motten, à Sainte-Anne-d'Auray. Le Télégramme/Mathieu Pelicart

● Suite aux annonces du Premier Ministre, les organisateurs du festival Les Galettes du monde annoncent ce mardi soir l'annulation de l'édition 2020 : « La treizième édition ne verra pas le jour, nous travaillons déjà sur la quatorzième et nous ferons en sorte qu'elle soit exceptionnelle ».

« La décision du gouvernement de mettre fin à tout rassemblement de plus de 5 000 personnes jusqu'au 1er septembre nous permet enfin de communiquer. Après avoir interpellé l'ensemble des autorités départementales, nous sommes plus que satisfaits de cette annonce. Ce festival, qui défend certaines valeurs humaines, notamment par son soutien à de nombreux pays en difficulté alimentaire ou sanitaire, en offrant aux jeunes et aux familles un accès à la culture à moins de 10 € le week-end, a décidé dès les premières annonces de distanciation

physique de ne pas mettre en danger sanitaire l'ensemble des participants, que ce soit les festivaliers les bénévoles, les artistes ou l'ensemble des techniciens. Cette communication tardive relève simplement de la nature des différents contrats qui stipule que seul une annonce officielle peut invalider notre engagement », justifie l'équipe du festival dans un communiqué.

« Rendez-vous en 2021 »

« Nous apportons tout notre soutien aux populations touchées par cette pandémie, nous n'oublions pas tous ces intermittents qui se dévouent notamment en Bretagne pour offrir une qualité de spectacle qui attire une foule toujours plus nombreuse sur

l'ensemble du territoire national », poursuivent les organisateurs. « La treizième édition ne verra pas le jour, nous travaillons déjà sur la quatorzième et nous ferons en sorte qu'elle soit exceptionnelle. Nous ne pouvons que faire le constat de la fragilité de nos différentes institutions, notre festival ne survivra pas sans le soutien massif de ces bénévoles, des festivaliers, des partenaires déjà très nombreux mais encore insuffisant, y compris celui des différentes collectivités qui devront nous accompagner afin que nous puissions à nouveau retrouver ce lien si fort de fraternité qui nous unit. La grande famille des Galettes du Monde vous donne rendez-vous en août 2021 ».

CRAC'H

Sept engins en feu à Locarmor

● Un incendie a touché dans la nuit de lundi à mardi sept engins de chantier stationnés sur le site de l'entreprise de location Locarmor, zone du Moustoir, à Crac'h. Les secours ont été alertés à 2 h 40, dans la nuit de lundi à mardi. Une vingtaine de pompiers d'Auray et de Vannes ont été mobilisés pour éteindre l'incendie, qui ne menaçait pas directement le bâtiment de l'entreprise. Sur les sept motobasculateurs touchés par les flammes, cinq sont partiellement ou complètement détruits. L'intervention a été levée à 5 h 45.

Un accident électrique ?

« Les premiers visionnages des images de notre système de vidéosurveillance ne laissent apparaître aucune intervention extérieure. L'origine du sinistre pourrait être un accident électrique », indique ce mardi matin Stéphane Courtin, responsables du secteur Vannes-Auray de Locarmor. La gendarmerie s'est rendue sur place. Le site alrén de location de maté-

riel a repris une activité partielle mi-avril, avec un fonctionnement en drive. Elle reste, dans le contexte

actuel de confinement, prioritairement orientée vers les professionnels.



Sur les sept motobasculateurs touchés par les flammes, cinq sont partiellement ou complètement détruits.

SAINTE-ANNE-D'AURAY

Une messe à distance avec l'évêque dimanche

● Le diocèse du Morbihan organise une messe diffusée en direct sur Internet, dimanche 3 mai, à 11 h, à la basilique de Sainte-Anne-d'Auray, « pour toutes les victimes de l'épidémie ». « Dans les moments difficiles, la Bretagne s'est toujours tournée vers sainte Anne. Grâce à la technologie, le diocèse de Vannes sera à Sainte-Anne-d'Auray pour une messe sans assemblée suivie à distance par plus de 10 000 Morbihannais », annonce le sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray dans un communiqué. La messe, célébrée en présence de

Monseigneur Raymond Centène, évêque de Vannes, sera diffusée en direct sur la chaîne YouTube du diocèse de Vannes, avec traduction simultanée en langue des signes, et sur les ondes de la radio RCF Bretagne Sud. Au programme : des prières pour toutes les victimes de l'épidémie, des lectures et des musiques coordonnées par l'Académie de musique et d'arts sacrés de Sainte-Anne-d'Auray. « À 11 h, les internautes pourront entrer via leurs écrans dans la basilique fermée depuis deux mois », se félicite le sanctuaire.



La basilique de Sainte-Anne-d'Auray est fermée au public depuis deux mois et les premières mesures d'interdiction des rassemblements dans le pays d'Auray.

En bref

ERDEVEN ● Gestes barrière : La Croix-Villieù adopte les savons de Marie Bulion



Les savons naturels MYA, élaborés à Erdeven par Marie Bulion, ont été adoptés par le camping de la Croix-Villieù, et offrir aux estivants une solution plus qualitative que le gel hydroalcoolique pour les gestes-barrière. Tout est parti de la lecture du journal, où Marie

Bulion mettait en évidence le paradoxe de ne pouvoir vendre ses savons alors que leur efficacité est plus complète. Persuadés « qu'on avance mieux en posant qu'en ressasant les mauvaises nouvelles », Mathilde Lepioufle et Hugo Hébert, propriétaires du camping, ont alors eu l'idée d'un partenariat solidaire entre professionnels locaux impactés par les effets de la crise sanitaire actuelle. Et donc de joindre l'utile à l'agréable : dès que le camping sera autorisé à ouvrir (l'ouverture était prévue le 1^{er} avril...), les clients qui ont réservé un mobile-home y trouveront, en cadeau d'accueil un savon artisanal « made in Erdeven ». Site Internet : la-croix-villieu.com



RÉOUVERTURE DE LA VENTE À EMPORTER

À PARTIR DU 1^{ER} MAI

Les vendredis, samedis et dimanches soir de 18 h à 21 h 30 jusqu'au 11 mai. Après le 11 mai : du mercredi au dimanche, midi et soir

02 97 55 92 98

06 07 22 93 48

2, RUE NATIONALE - ERDEVEN

Pizzas - Pâtes - Burgers - Viandes à l'italienne - Desserts - Menu du jour

LE PALAIS

Une consultation participative en vue du déconfinement

Belle-Ile attend le déconfinement. Encore faut-il l'aménager et anticiper les conséquences. L'occasion d'interroger Thibault Grollemund, tête de liste nouvellement élu et Guillaume Chatelain, nouvel élu des urnes sur la liste Vivre Palais, cheville ouvrière de la mise en ligne de ce nouvel outil consultatif.



Guillaume Chatelain, l'une des chevilles ouvrière du projet, élu de la liste Vivre Palais, est comme tous les élus du premier tour, dans l'attente des consignes du Gouvernement pour prendre ses fonctions.

Vous souhaitez consulter les Bellilois en vue du déconfinement, mais avec quel nouvel outil ?

Depuis dix jours, un groupe dédié au sein de la mairie du Palais travaille autour du projet, réfléchit à la démarche, a trouvé le bon outil permettant cette participation. L'entreprise ConsultVox nous a mis gracieusement à disposition une partie de sa plateforme et appris à l'utiliser. Nous avons été les initiateurs et depuis ConsultVox a ouvert la gratuité de ses outils à l'ensemble des communes française durant la crise du coronavirus.

Comment ça fonctionne ?

Parmi les sept modules participatifs disponible sur la plateforme ConsultVox, nous mettons en place dans un premier temps l'outil question-

naire. Il est accessible via une adresse web dédiée qui est disponible dès lundi sur le site internet (lepalais.fr) ou la page Facebook de la mairie@mairie.lepalais. Le questionnaire est anonyme, sans inscription préalable.

Qui peut répondre ?

Le questionnaire participatif est ouvert à tous, il est préférable de le remplir en ligne mais pour que tout le monde puisse y répondre il sera disponible en version papier. Les documents seront à déposer dans la boîte de la mairie ou celle spéciale installée place de la République.

Quel type de questions ?

Nous proposons de répondre à une trentaine de questions, tantôt « fermées » pour répondre rapidement,

tantôt « ouvertes » pour permettre à chacun de s'exprimer et organiser le déconfinement.

Quid des réponses ?

Les réponses seront analysées. Cette consultation économique, sanitaire, sociale, doit définir la sortie de crise.

Comment va évoluer la plateforme ?

Cet outil devra évoluer pour permettre à travers d'autres modules de créer un espace communal d'expression directe : budget participatif associatif, vie de quartier, tables rondes, boîte à idées ou encore des alertes sur des besoins, etc. Les informations collectées permettront aux nouveaux élus de préparer les actions communales du nouveau conseil à venir.

PLOEMEL

Des commandes de masques

Le maire de Ploemel, Jean-Luc Le Tallec, reçoit actuellement « une rafale de questionnements » de la part des habitants, notamment au sujet des masques, en anticipation du déconfinement prévu à partir du 11 mai. La municipalité a commandé 3 000 masques (taille adulte), lavables dix fois, à distribuer gracieusement aux habitants. Cette commande, centralisée par Aqta, (qui la prend en charge à 50 %, l'autre partie du coût de 3,10 € par masque étant financée par la commune) devra arriver la semaine du 18 mai.

« Beaucoup de responsabilités »

Le maire souligne que le port du masque ne dispense pas de respecter les gestes barrières préconisés. Une distribution sous forme de « drive » est probable ; chaque foyer recevra un courrier pour informer de la démarche à suivre. Pour la protection des commerçants et artisans, 50 masques-visières ont déjà été livrés, et la

commune est en attente d'une commande de 200 masques-visières de plus, après avoir enquêté par téléphone pour connaître les besoins des entreprises. 1 000 masques chirurgicaux ont été commandés pour aider à équiper les professions socio-médicales et pour constituer un stock, ainsi que 500 masques lavables pour équiper les agents chargés de la continuité des services publiques et les élus et les bénévoles en contact avec

le public. « Le rôle de maire est synonyme de beaucoup de responsabilités, surtout en ce moment », reconnaît Jean-Luc Le Tallec. « Le gouvernement ne peut que prendre des décisions généralistes, qu'il faut ensuite adapter au niveau local. Notre première responsabilité est la sécurité sanitaire, et on met tout en place pour appliquer les décisions gouvernementales dans le contexte de Ploemel ».



Jean-Luc Le Tallec, maire de Ploemel, avec Christian Bouilly, élu.

BELZ

Foot : les Belugas axés sur la saison 2020-2021

Depuis 36 ans, le football et la jeunesse sont à la fête à Belz, le 1^{er} mai avec le tournoi des Belugas. Crise sanitaire oblige, ce tournoi a dû être annulé, tout comme la fin de la saison sportive. L'AS-Belugas se projette donc sur la saison prochaine, alignant ses trois équipes aux mêmes niveaux (R3, D2, D4). Le club rappelle que le maintien était l'objectif de cette saison.

Erwan Le Guen est reconduit comme entraîneur principal. Thomas Le Merlus, son adjoint, a souhaité prendre du recul et sera remplacé par Pierrick Le Dréan, responsable sportif. Pour raisons professionnelles, Mickael Le Gloanic cessera d'entraîner l'équipe B, de même que Cyril Bouteloup, pour raisons familiales. Tous trois

restent néanmoins au sein du club, qui recherche, en interne ou en externe, de nouveaux responsables pour la B (éducateur sportif) et la C. En plus du tournoi, les festivités et lotos d'été ont aussi dû être annulés. « C'est un coup dur comme pour beaucoup d'associations, mais la gestion financière saine des dernières saisons permet au club de pouvoir se réengager la saison prochaine malgré cette situation », indique Simon Kersuzan, vice-président, au nom du club, en saluant aussi les partenaires et sponsors. Le club invite d'ailleurs ses joueurs et supporters à les favoriser dans leurs actes d'achat, en signe de soutien. Annulée aussi, l'assemblée prévue fin mai, sera reportée à date ultérieure.



Ici aux côtés de Thony Lemarchand, président, Erwan Le Guen est reconduit comme entraîneur principal de l'AS-Belugas.

QUIBERON

Les commerçants interrogent le maire

Dans un courrier adressé au maire, Lionel Juran, restaurateur, demandait à l' élu une vraie démarche économique de la Ville pour soutenir et accompagner les bars, restaurants-hôtel, en s'inquiétant du devenir de Quiberon et de ses commerçants. « Qu'avez-vous l'intention de faire pour redynamiser Quiberon et les commerçants et artisans ? Qui sont les acteurs économiques de Quiberon ? Êtes-vous prêt à prendre exemple sur ces maires qui eux ont su prendre des décisions pour accompagner les acteurs économiques de leurs villes ? La situation est grave, et ne va pas s'arranger dans les mois à venir, la saison estivale ne sera pas à la hauteur de nos espérances cette année. J'espère que vous nous apporterez des réponses satisfaisantes ? »

Pas de 14-Juillet

Sur la question, le maire indique que

« L'État, la région, les banques, Aqta sont mobilisés... C'est l'intercommunalité qui doit assurer l'interface, il ne faut pas hésiter à appeler Aqta, ou la ville de Quiberon. Le manager Erwan de Belleville, actuellement, prend contact avec tous les acteurs économiques, et pour ceux qui souhaitent le rencontrer, il faut nous appeler. Sur le plan finances, taxes de séjours, droits des terrasses, de places, une réflexion est engagée avec Aqta. À l'heure actuelle, on ne sait pas si il y aura suspension, ou report dans. Un plan de communication et d'affichage sera engagé la deuxième semaine de juin dans les métros de Paris et Rennes, mais aussi à Nantes, avec l'accroissement d'informations sur les réseaux sociaux. Concernant la reprise, économique, tout ce qui concerne celle-ci doit être favorisée. Il nous faudra trouver des solutions, pour qu'elle se fasse sans incidences directes sur la sécurité ».

En bref

SAINT-PIERRE-QUIBERON • Masques : le bon numéro de téléphone

Dans l'article paru lundi 27 avril, sur les masques qui seront fournis à la population par la municipalité, une erreur a été faite sur le numéro de téléphone à contacter très exceptionnellement, qui est en fait le 06 42 60 16 68. Une réponse au courrier qui va être envoyée à tous les foyers Saint-pierrois est attendue avant le 6 mai, soit par mail à l.leduvehat@saintpierrequiberon.fr, soit directement en mairie par dépôt dans la boîte aux lettres.

Dans vos communes

Pour déposer gratuitement vos événements loisirs et pratiques sur letelegramme.fr, deux possibilités :

Cliquez sur "Chez Vous", sélectionnez votre commune.

Ou accédez à votre espace "Mon compte"...

À nos lecteurs

« La phase 3 du plan sanitaire de lutte contre l'épidémie de coronavirus est activée. Ce qui induit, entre autres, des mesures de confinement. Dans ce contexte, Le Télégramme a lancé l'opération Solidarité coronavirus Bretagne. Il va ainsi relayer toutes les initiatives gratuites d'entraide des collectivités, associations et particuliers. Pour proposer votre aide, connectez-vous sur letelegramme.fr/solidarite-coronavirus ou par téléphone, du lundi au vendredi, au **0800222956**.

A

ARZAL

CORRESPONDANCE LOCALE DU TÉLÉGRAMME. Emmanuelle Merrill, tél. 06 65 06 87 64 ; emmanuelle.meril@bbox.fr

AURAY

UFC QUE CHOISIR. En raison des mesures de confinement, toutes les permanences sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

VIE LIBRE PAYS DE VANNES, ANTENNE D'AURAY. Dans le cadre du Covid-19, au vu des recommandations, annulation des réunions et permanences jusqu'à nouvel ordre. Contact : tél. 07 68 29 35 03.

BOUTIQUE DE DROIT. Une permanence téléphonique est assurée pour toute demande juridique, au 09 67 60 75 65 ou 02 97 64 75 65.

SPECTACLE « SILENCE, ON TOURNE ! » ANNULÉ. Le jeudi 30 avril à 20 h 30 • Centre culturel Athéna. En raison des mesures de confinement liées à l'épidémie de Covid-19.

C

CARNAC

COVID-19 : AIDE AUX PERSONNES. Une personne propose soutien moral et aide aux courses pour les personnes âgées vivant entre Carnac, Plouharnel et La Trinité. Gratuit. Contact : Delphine de Billy-Pierre (entre 12 h 30 et 14 h 30), tél. 09 84 02 21 77, delphinedebillypierre@gmail.com

CRACH

CLICK AND COLLECT AU MARCHÉ AUX AFFAIRES. Les commandes (tél. 02 97 06 10 19 ou sur www.madeoicrach.com), sont à retirer au magasin ou livrées gratuitement (à partir de 50 € d'achats), dans un rayon de 20 km autour d'Auray.

E

ELVEN

MAIRIE. En raison des circonstances exceptionnelles liées au Covid-19, la mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre. Une permanence téléphonique est mise en place, du lundi au vendredi, de

8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le samedi, de 8 h 30 à 12 h 30. Contact : tél. 02 97 53 31 13, mairie@elven.fr

PRINTEMPS DU THÉÂTRE ANNULÉ. Le vendredi 15 mai à 20 h 30, le samedi 16 mai à 15 h et à 20 h 30, le dimanche 17 mai à 15 h • Carré d'Arts. La pièce « Je t'aime », présentée par les Ateliers théâtre ados et enfants, est annulée, en raison de l'épidémie de Covid-19. Contact : tél. 02 97 53 30 92.

G

GRAND-CHAMP

PLATS À EMPORTER. Auberge de Lanvaux. Entrée-plat-dessert. Contact : tél. 02 97 67 94 83.

FEST-NOZ ANNULÉ. Le samedi 23 mai. En raison de l'épidémie de Covid-19.

ÉCLAIRAGE PUBLIC. La municipalité a décidé de l'interrompre dans toute la commune, jusqu'à la fin du confinement.

L

LA TRINITÉ-SUR-MER

CORRESPONDANCE LOCALE DU TÉLÉGRAMME. Isabelle Bleckman, tél. 06 80 42 10 04, ou Célia Delfaut, tél. 06 14 21 50 34 ; md.celia@gmail.com

LE PALAIS

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE SAINTE-ANNE. Pour l'année scolaire 2020-2021. Dossier d'inscription sur le site de l'école : <http://ecolesainteannelepalais.toutemonecole.fr/>, dans l'onglet « Pages », puis « Inscription et renseignements ». Les inscriptions sont également possibles tout au long de l'année, en cas de déménagement notamment. Contact : Maryse Jouanno, tél. 02 97 31 85 41.

M

MONTERBLANC

RECHERCHE COUTURIÈRES ET COUTURIERS. La municipalité souhaite faire appel aux couturières ou couturiers de la commune afin de réaliser des masques en tissu. Merci de se faire connaître auprès du secrétariat. Un appel au don de tissu est aussi nécessaire. Des draps en coton usagers mais en bon état, peuvent être déposés à la mairie après l'avoir informée par téléphone. Contact : tél. 02 97 45 90 03, mairie@monterblanc.fr

MORÉAC

COLLECTE DE PAPIER ANNULÉE. Le samedi 2 mai • Le Parco. La collecte de papier organisée par l'école Saint-Cyr est annulée, en raison de l'épidémie de coronavirus. Contact : eco56.stcy.morac@enseignement-catholique.bzh

MUZILLAC

SPECTACLE « JEAN-YVES BARDOUL » ANNULÉ. Le vendredi 15 mai à 19 h • Médiathèque. En raison de l'épidémie de Covid-19. Contact : tél. 02 97 41 53 04.

ANNULATION DE LA FÊTE DES AMIS DE MOUSTÉRO. La fête annuelle, prévue initialement le dimanche 5 juillet, n'aura pas lieu.

LA MUNETTE À HISTOIRES ANNULÉE. Tous les samedis jusqu'au 9 mai à 10 h 30 • Médiathèque. En raison des mesures de confinement liées à l'épidémie de Covid-19. Contact : tél. 02 97 41 40 07.

N

NOYAL-MUZILLAC

COLLECTE DE SANG. Le jeudi 30 avril de 14 h 30 à 19 h • Salle de la Michochène. Les personnes qui souhaitent se rendre à la collecte doivent prendre rendez-vous soit sur le site dondesang.efs.sante.fr, rubrique « Don de sang » ou sur l'application Don de sang, téléchargeable sur smartphone ou tablette. Elles sont autorisées à se déplacer et doivent remplir une déclaration (assistance aux personnes vulnérables, don de sang).

P

PLESCOP

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE FRANÇOISE-DOLTO. Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2020 sont possibles dès maintenant pour les enfants nés en 2017 (petite section) et avant le 1^{er} septembre 2018 (toute petite section). Contact : ec.0561527f@ac-rennes.fr

CÉRÉMONIE PUBLIQUE DU 8-MAI ANNULÉE. Suite à l'annonce par le Président de la République du prolongement de la période de confinement face au Covid-19, la cérémonie de commémoration de la Victoire du 8-Mai 1945 est annulée. Le maire, Loïc Le Trionnaire, accompagné de Jean Lévêque, président de l'Unacita, et de Serge Le Neillon, adjoint à la citoyenneté, déposeront, seuls, une gerbe de fleurs au pied de la stèle, le matin.

PLATS À EMPORTER. Shapka Kebab. Au menu, adana, ailes de poulets, omelettes turques, côtes d'agneaux, kebabs, galettes et desserts. Livraison gratuite à 10 km autour de Plescop à partir de 20 € de commande. Vente à emporter ou livraison du mardi au dimanche, de 12 h à 14 h 30 et de 18 h à 23 h ; le lundi midi, uniquement à emporter. Menu enfant avec des boîtes avec jouet et boisson. Réservations possibles sur Facebook. Contact : tél. 02 97 42 80 15.

PLOEMEL

PARC DE MANÉ-BOGAD, SKATE-PARK ET ESPACE JEUX FERMÉS. Jusqu'à nouvel ordre, afin de ralentir la propagation du virus Covid-19, par arrêté municipal. Contact : mairie, tél. 02 97 56 84 25.

CCAS : ÉVALUATION DES BESOINS DE LA POPULATION. La municipalité, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) souhaite évaluer le bien-être des Plœmelois de tous âges en cette période de confinement. Un questionnaire à remplir en ligne est ainsi proposé. Ce questionnaire est anonyme, mais offre la possibilité de laisser ses coordonnées si l'on souhaite. Lien vers le questionnaire : <https://fr.surveymonkey.com/r/8PZVHZC>

Contact : tél. 06 88 38 03 85, ccas@ploemel.fr

PLOUHARNEL

CORRESPONDANCE LOCALE DU TÉLÉGRAMME. Soizick Ropert, tél. 06 07 63 59 52 ou 02 97 30 89 28 ; ropert-telegramme@orange.fr

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE NOTRE-DAME DES FLEURS. Afin de permettre aux familles d'inscrire leur enfant à l'école pour l'année scolaire 2020-2021, il est possible de contacter l'école, au 02 97 52 32 53 ou par courriel, eco56.ndf.plouharnel@enseignement-catholique.bzh

Q

QUESTEMBERT

CCAS : AIDE AUX PERSONNES ISOLÉES. La crise sanitaire actuelle et le confinement qui en découle ne doivent pas nuire à la solidarité. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose d'aider les personnes isolées : « Vous êtes isolé ? Vous connaissez une personne isolée ? Besoin d'aide pour faire des courses, pour un déplacement médical ? Vous avez du temps ? Vous pouvez aider une personne qui a besoin d'un coup de main ponctuel ? pour des courses par exemple ? ». Prendre contact avec le CCAS, au 02 97 26 50 49 ou par e-mail à CCAS.@mairie-questembert.fr

COURSES ALIMENTAIRES. Une personne propose d'aller faire les courses pour les personnes âgées ne pouvant se déplacer. Gratuit. Contact : tél. 06 63 33 10 86, plas.chrystel@gmail.com

QUIBERON

CORRESPONDANCE LOCALE DU TÉLÉGRAMME. Joël Gallene, tél. 06 88 89 29 56 ; gallene-letelegramme@orange.fr

APPEL AUX DONS D'ÉLASTIQUE. Un appel au don d'élastiques est lancé, pour confectionner des masques en tissu. À déposer à la pharmacie ou au cabinet médical.

COMME LE ROYAL. 1, place de l'Église. Le tabac, PMU, point de jeux de la FDJ rouvre son établissement, du lundi au samedi, de 7 h à 12 h 30 et l'après-midi, à partir de 16 h.

COVID-19 : AIDE AUX PERSONNES. De 13 h à 19 h • Disposant d'un véhicule et de temps, une personne propose son aide pour faire des courses ou autres. Gratuit. Contact : tél. 07 54 56 39 90, je.romeval56@gmail.com

S

SAINT-GILDAS-DE-RHUYS

CORRESPONDANCE LOCALE DU TÉLÉGRAMME. Alain Dumand, tél. 06 80 26 07 03 ; du.mand.alain@orange.fr

SARZEAU

VISITE-JEU « LES MYSTÈRES DE SUSCINIO » ANNULÉ. Château de Suscinio. Le

château gardera des secrets jusqu'à la fin du confinement.

SURZUR

COLLECTE DE SANG. Le mercredi 29 avril de 15 h à 19 h • Salle des fêtes. Les personnes qui souhaitent se rendre sur un lieu de don fixe ou mobile doivent prendre rendez-vous, soit sur www.donde.sang.efs.sante.fr, rubrique « Rendez-vous en ligne » ou soit sur l'application Don de sang, à télécharger gratuitement sur smartphone ou tablette. Afin d'accueillir les donateurs dans le respect des mesures de sécurité, il est demandé de ne pas venir accompagné.

V

VANNES

ADIL. Pour toute question concernant le logement, l'Association départementale d'information sur le logement du Morbihan reste joignable, tous les jours, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h au 02-97-47-02-30. Conseil gratuit et neutre. Contact : tél. 02 97 47 02 30, adil.56@wanadoo.fr

UFC QUE CHOISIR. Du fait du confinement, les permanences sont suspendues. Un accueil téléphonique est mis en place, tous les matins. Ne seront traités que les litiges des personnes ayant adhéré à l'association. La fédération édite une lettre spéciale Covid-19, inscription sur le site quechoisir.org. Gratuit. Contact : tél. 02 97 84 74 24, vannes@morbihan.ufcquechoisir.fr ou contact@morbihan.ufcquechoisir.fr

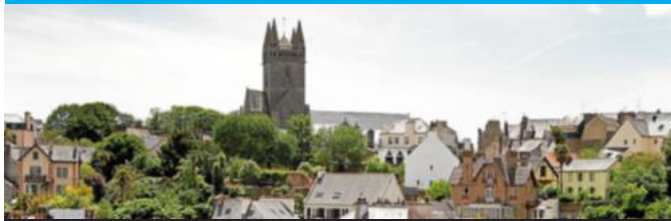
ANNULATION DU SALON VINS ET GASTRONOMIE. L'événement, qui devait se dérouler en mars, à Chorus, avait été reporté du 13 au 15 juin. Mais face au contexte sanitaire actuel, l'organisateur, GL Events Exhibition, a décidé d'annuler le salon.

SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL. Tous les mercredis de 9 h à 12 h • Accueil de jour - 23, rue des Frères-Texier-La-houille. L'association met en place une distribution gratuite de produits alimentaires (produits secs et frais), sans justificatif de ressources. Contact : tél. 02 97 47 84 01.

SPECTACLE « HANSEL ET GRETEL, LE DÉBUT DE LA FAIM » ANNULÉ. Le mercredi 6 mai à 20 h • Palais des arts. En raison des mesures de confinement liées à l'épidémie de Covid-19. Contact : tél. 02 97 01 62 00, contact@scenesdugolfe.com

CONCERT « ODYSSEE ROPARTZ » ANNULÉ. Le samedi 16 mai. Le concert avec le Centre de musique ancienne (Vemi) et le Conservatoire de Vannes, en hommage au compositeur breton Guy Ropartz (1864-1955), est annulé en raison de l'épidémie de Covid-19. Contact : tél. 02 97 01 62 00, contact@scenesdugolfe.com

PENSIONNÉS DE LA MARINE MARCHANDE. Le dimanche 17 mai • Palais des arts. En raison du confinement lié au Covid-19 et dans l'incertitude de la fin de ce dispositif, l'assemblée générale est annulée.



La phrase

« Les repas sont distribués devant les portes afin de diminuer les risques de contamination ». Adrien Winter, un des quatre facteurs qui livrent des repas pendant la semaine à Quimperlé

LE SAVIEZ-VOUS ?
VOUS RECEVEZ LE JOURNAL 7J/7,
VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ACCÈS
NUMÉRIQUE GRATUIT



Quimperlé

La rédaction de Quimperlé
09 69 36 05 29, n°lecteur (prix d'un appel local)
quimperle@letelegramme.fr
9, rue Mellac
facebook.com/letelegramme.quimperle

Contactez-nous

À Quimperlé, la Poste livre des repas à domicile

À Quimperlé, Mellac et Baye, quatre facteurs se relaient pour livrer des repas dans la semaine. La Poste et Quimperlé communauté travaillent ensemble à ce service de portage pour aider les porteurs et les personnes âgées et vulnérables.

Cyril Bottollier-Lemallaz

● Ding-dong ! « Bonjour, c'est le facteur ! » Adrien Winter, facteur à Quimperlé, commence sa tournée, ce mardi matin. Dans ses mains, pas de courrier ni de colis. Mais un sac isotherme avec des petits plats à réchauffer pour la journée. Le postier sonne à la porte des usagers du service de portage des repas à domicile, fait deux-trois pas en arrière, attend qu'une bonne âme ouvre et prenne son sac, si tant est qu'elle n'est pas occupée ou indisposée. Si la porte s'ouvre, il salue la personne, sourire masqué, prend quelques nouvelles et repart pour sa tournée. « Finalement, ça ne change pas à d'habitude avec les colis ! », s'amuse Adrien Winter. Le schéma se répète une trentaine de fois, ce mardi matin, tout comme pour son collègue, Nicolas.

Hausse du nombre de bénéficiaires

« Le service du portage a été modifié », explique Anne Borry, vice-présidente en charge des solidarités et



Adrien Winter, facteur, et Mme Le Grusse, Quimperloise habituée du portage de repas à domicile.

de la santé de Quimperlé communauté. Sur les 370 bénéficiaires du service aujourd'hui, 70 sont pris en charge par les facteurs, pour 300 repas par semaine. « Il y a plus de demandes qu'en temps normal », constate Héloïse Siquin, coordinatrice du portage de repas à domicile pour le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Quimperlé communauté.

Depuis le début du confinement, le nombre d'inscrits a augmenté de 7 %. « Mais il faut aussi laisser aux agents leurs jours de congés ». C'est pourquoi un partenariat s'est établi entre Quimperlé communauté et la Poste. Quatre facteurs, qui fonctionnent deux par deux, viennent en aide aux douze porteurs et apportent les repas à domicile, depuis le 6 avril. « Ce sont les facteurs habituels, ils connaissent le secteur », soutiennent les deux femmes. D'autant plus qu'ils n'ont pas besoin de formation sur la livrai-

son. « Juste sur le froid », explique Adrien Winter, qui vérifie la température de sa camionnette et des aliments.

Lien social compliqué

« Les repas sont distribués devant les portes, afin de diminuer le risque de contamination ». Les facteurs ont récupéré les tournées les moins « lourdes » : seuls les porteurs habituels entrent dans les domiciles des personnes les plus vulnérables. Les facteurs passent les mardis, jeudis matin et vendredis après-midi (ou samedis matin en cas de jours fériés). Un moindre mal pour le côté social de ces livraisons. Initialement, le service, créé en octobre 1998, permet de « favoriser le maintien à domicile dans de bonnes conditions et, hors confinement, il a un rôle de lien social », explique Anne Borry. Lien social qui pâtit donc des conditions actuelles. « Les bénéficiaires ont hâte d'un retour à la normale. »

Trois associations demandent la régularisation de sans-papiers

● L'Abri Côtier, Cent pour un toit pays de Quimperlé et la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme ont cosigné une lettre ouverte au préfet du Finistère pour l'alerter de la situation des personnes en exil durant cette période d'état d'urgence sanitaire.

« Cette période révèle les inégalités de notre société. Il apparaît crucial pour les personnes étrangères de pouvoir accéder aux produits de première nécessité et aux mesures de prévention. L'absence de titre de

séjour est un obstacle majeur à l'accès à la prévention et aux besoins vitaux », écrivent les trois associations. Elles plaident pour « la régularisation de toutes les personnes étrangères présentes sans titre de séjour sur notre sol, y compris les personnes malades ainsi que la délivrance d'un titre de séjour à tous les mineurs non accompagnés atteignant l'âge de la majorité ».

Les associations demandent également au préfet « le renouvellement

automatique de tous les titres de séjour d'un an par un titre pluriannuel de séjour et la délivrance automatique d'un titre de séjour de dix ans à toutes les personnes en séjour régulier au lieu de titres de séjour ou de renouvellement de titre de séjour de durées inférieures ». Les signataires de ce courrier commun ajoutent : « ces mesures nous semblent essentielles et de nature à renforcer l'efficacité des mesures sanitaires prises par le gouvernement ».

Le labo gustatif relance le service de plats à emporter

● Les amateurs des plats gastronomiques et biologiques du Labo gustatif vont pouvoir retrouver les saveurs des menus de Gaël Prigent, après six semaines de fermeture de l'établissement imposées par le confinement dû au Covid-19. Le jeune cuisinier développe le service déjà en place de plats à emporter mais livrés dans des bentos, qui lui étaient ensuite retournés. « Par sécurité sanitaire, il a fallu que je m'adapte et que je remplace les bentos par des contenants jetables, mais biologiques et recyclables ». Depuis ce mardi 28, on peut donc faire son choix dans un menu qui changera tous les 15 jours. Cette semaine : salade tartare de dorade aux agrumes ou bô bun aux légumes fermentés, Quinori en barigoule ou lasagnes de poisson aux algues. Pour les détails et le dessert, il faut se référer au site sur lequel on peut aussi passer commande (la veille pour le lendemain). Les boissons fermentées (kefir, kombucha) et les jeunes pousses sont aussi toujours dispo-

nibles. La livraison se fait sur place de façon sécurisée.

Pratique

11, rue Génot. <http://www.labo-gustatif.fr> ou 07 83 77 86 71.



C'est le moment, pour les amateurs de découvertes gastronomiques, de tester la créativité culinaire de Gaël qui tient compte du bien-être du consommateur et de l'environnement dans la conception de ses plats.

MELLAC

Avec 810 000 € de gains Éric, grand vainqueur des Douze coups de Midi

● Dessinateur projeteur dans un bureau d'études à Lorient, le Finistérien Éric, originaire de Mellac, dans la région de Quimperlé, est aussi maître du jeu dans l'émission de TF1, les Douze coups de midi. Dans l'émission diffusée ce lundi (l'avant-dernière inédite avant une reprise des rediffusions), le père de famille breton, inscrit par sa fille, a remporté 20 000 € supplémentaires. Le total de ses gains s'élève ainsi désormais à 810 244 €, ce qui en fait le plus grand vainqueur de l'émission présentée par Jean-Luc Reichmann, devant Christian Quesada.



Éric est originaire de Mellac, dans la région de Quimperlé.

|| Et aussi ||

BAYE ● La mairie a commandé des masques grand public

Le maire de Baye, en accord avec les seize maires du pays de Quimperlé, a décidé de commander des masques adultes et enfants pour les habitants n'en disposant pas. Les masques normés seront lavables et réutilisables. La distribution s'effectuera les 6, 7 et 9 mai (modalités à définir). La municipalité s'engage à livrer les plus de 70 ans qui le souhaiteraient. En parallèle, des couturières bénévoles de la commune vont confectionner des masques dès la réception des tissus, fournis par la municipalité. Si vous souhaitez participer à cette action vous pouvez vous rapprocher de la mairie au 02 98 96 80 12.

AVIS DE DÉCÈS

Obsèques du mercredi 29 avril

BRECH. À 11 h, cimetière de la Paix, à Brech, dans l'intimité familiale, **M. Michel COSTE.**

DAMGAN. À 14 h 30, église de Damgan, dans l'intimité familiale, **Mme Jeanne SOUFFAY, née COLÉNO,** décédée à l'âge de 98 ans.

ERDEVEN. À 10 h 30, église d'Erdeven, dans l'intimité familiale, **Mme Alice GUILLEVIC, née BELZ.**

GUERN. À 10 h 15, crématorium de Noyal-Pontivy, dans l'intimité, **M. Paul BRUN,** décédé à l'âge de 76 ans.

HENNEBONT. À 15 h, cimetière de Hennebont-centre, dans la stricte intimité familiale, **M. Jacques JEGO, dit « Jaquot »,** décédé à l'âge de 57 ans.

LANESTER. Crématorium de Kerlétu, à Lorient, dans l'intimité familiale, **Mme Brigitte RIOU, née LE DOZE JAMBOU,** décédée à l'âge de 58 ans.

LANGUIDIC. À 14 h 30, cimetière de Languidic, prière pour **Mme Bernadette GUILLEMOTTE, née LE CARRER,** décédée à l'âge de 84 ans.

LARRÉ. À 14 h 30, église de Larré, dans l'intimité familiale, **Mme Clémentine DANIEL, née LE COURTOIS,** décédée dans sa 93^e année.

LE BONO. À 9 h, crématorium du pays de Vannes, à Plescop, dans la plus stricte intimité familiale, **Mme Michèle BUHÉ,** décédée à l'âge de 86 ans.

LE SAINT. À 14 h 30, église de Le Saint, dans l'intimité familiale, **M. André LE MOING,** décédé à l'âge de 89 ans.

LOCMINÉ. À 10 h 30, cimetière de Locminé, cérémonie religieuse dans l'intimité familiale, pour **Mme Suzanne LE GAILLARD, née ROLAND,** décédée à l'âge de 94 ans.

LOCMIQUÉLIC. Eglise Saint-Michel, à Locmiquélic, dans l'intimité familiale, **Mme Jeannine TANGUY, née EVANNO.**

LORIENT. À 11 h 30, cimetière de Carnel, à Lorient, dépôt des cen-

dres de **Mme Madeleine KARDZIELSKI, née LE GUEN,** décédée dans sa 101^e année.

MÉNÉAC. À 14 h 30, église de Ménéac, **M. Rémond DÉLAHAIE,** décédé à l'âge de 90 ans.

MEUCON. À 10 h 30, église de Meuccon, dans l'intimité familiale, **Mme Hélène DARIDOR, née HILLIOU,** décédée à l'âge de 89 ans.

MORÉAC. À 10 h 30, cimetière de Moréac, dans l'intimité familiale, **Mme Suzanne LE GAILLARD, née ROLAND,** décédée à l'âge de 94 ans.

PLOËRMEL. À 14 h 30, église de Ploërmel, dans l'intimité familiale, **M. Maurice GUILLEMOT,** décédé à l'âge de 83 ans.

PLOËRMEL. À 15 h, cimetière de Monterrein, dans l'intimité familiale, **Mme Léa MALINGE,** décédée à l'âge de 90 ans.

PLOUHINEC. À 10 h 30, église Notre-Dame-de-Grâce, à Plouhinec, **M. Jean-Pierre FAGOT, dit « J.P »,** décédé à l'âge de 65 ans.

QUESTEMBERT. À 10 h 30, église Saint-Pierre, à Questembert, dans la stricte intimité familiale, **Mme Marie-Hélène BLAIN, née LOUIS,** décédée à l'âge de 58 ans.

QUESTEMBERT. À 14 h 30, église Saint-Pierre, à Questembert, dans l'intimité familiale, **Mme Félicienne LE RAY, née BERTHY,** décédée à l'âge de 94 ans.

QUÉVEN. À 14 h 30, église de Quéven, dans l'intimité familiale, **M. Lucien LE MENTEC,** décédé à l'âge de 89 ans.

RIANTEC. À 14 h 30, église de Riantec, dans l'intimité familiale, **Mme Ambroisine KERZERHO, née LE QUÉVEN,** décédée à l'âge de 98 ans.

SAINT-GILDAS-DE-RHUY. À 14 h 30, abbatale de Saint-Gildas-de-Rhuys, dans l'intimité familiale, **Mme Marie Aline MAUFFRET, née RENAN,** décédée à l'âge de 91 ans.

VANNES. À 10 h, église Saint-Guen, à Vannes, dans l'intimité familiale, **Mme Liliane ACHARD.**

CARNAC - NÉANT-SUR-YVEL ANGOULÊME (16) CAMPÉNÉAC.

Marie-Anne et Serge Sallé, sa nièce et son neveu ; Laurence Sallé, Amélie et Stéphane Denis, ses petites-nièces ; Ronan, Valentin, Maëline, ses arrière-petits-neveux et son arrière-petite-nièce ; les familles Eonin, Baudrit, Bernard et Lambert ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Yves EONIN

survenu à l'âge de 85 ans.

Un hommage lui sera rendu jeudi 30 avril, à 15 h, à la chambre funéraire Guimard, ZA Bosséno-Montauban, à Carnac, où il repose.

La famille remercie Régine, sa femme de ménage ; ses aides ménagères et ses infirmières.

Pas de plaques. Des fleurs naturelles seulement.

PF Guimard, Carnac
tél. 06.18.28.73.65

GUÉMENÉ-SUR-SCORFF SAINT-LAURENT-DU-VAR (06).

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

M. Joseph LE MOUAL veuf d'Yvette LE MOUAL

Ancien combattant
survenu à l'âge de 97 ans.

De la part de Joël (†), Noëlla, ses enfants ; Mélanie Simon, sa sœur ; sa nièce, son neveu et toute la famille.

Un dernier hommage lui sera rendu jeudi 30 avril, à 14 h 30, au cimetière de Guéméné-sur-Scorff.

Joseph repose au funérarium de Guéméné-sur-Scorff, ZAC du Rulan.

La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine et tout particulièrement celles et ceux qui l'ont entouré par leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Régner, Guéméné-sur-Scorff
tél. 02.97.51.26.04

GUIDEL.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

M. Georges GIRON

survenu à l'âge de 81 ans.

De la part de Josiane Giron, son épouse ; ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 2 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, à Guidel.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Gapillou-Nestour, Guidel
tél. 02.97.65.07.72

INZINZAC-LOCHRIST HENNEBONT - PENQUESTEN CAUDAN.

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

M. Daniel LE DANVIC

Ancien conseiller municipal de Hennebont
survenu à l'âge de 71 ans, suite à une longue maladie.

De la part de Laëtitia et Yann Nohannic, Nathalie et Yann Rault, Mireille et Eric Glais, ses enfants ; Quentin, Thomas, Audray, Pierre, Léa, Margaux, Maël, Nina, ses petits-enfants ; Hubert et Marie-Thérèse Le Danvic, son frère ; Gisèle Bouquin, sa sœur, et toute la famille.

En raison des mesures sanitaires, une prière sera dite jeudi 30 avril, à 14 h 30, au cimetière de Saint-Gilles, à Hennebont, dans l'intimité familiale.

Ne recevant pas de condoléances, la famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Remerciements particuliers à l'ensemble du personnel de l'Ehpad Sainte-Marie du Bouetiez, à Hennebont, ainsi qu'au docteur Faupin, son médecin traitant.

Daniel repose au salon funéraire des Forges, ZAC du Parco, à Hennebont.

PF Le Galèze, Hennebont
tél. 02.97.36.22.14

LANESTER - KERVIGNAC QUESTEMBERT GRAND-BOURGTHEROULDE.

C'est avec une immense tristesse que nous vous faisons part du décès de

M. Daniel LE ROUX

survenu à l'âge de 70 ans.

De la part de Sylvie, son épouse ; Elisa, Anne, Caroline et Yann, ses enfants, et leurs conjoints ; ses onze petits-enfants, ses frères, ses sœurs, ses belles-sœurs, beaux-frères.

Un dernier hommage lui sera rendu jeudi 30 avril, à 12 h, au centre funéraire de Kerlétu, à Lorient.

La famille remercie le docteur Cheze, son médecin traitant, le service oncologie du GHBS, ses infirmières, Pascale, Céline, Angeline, et l'HAD de Lorient, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF municipales, Lanester
tél. 02.97.81.32.64

LE FAOUËT.

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de

M. Gilbert LE NEUN

survenu à l'âge de 90 ans.

De la part de Janine, son épouse ; ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

En raison du contexte actuel, les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale aujourd'hui mercredi 29 avril.

La famille remercie sincèrement le médecin traitant et le cabinet infirmier, pour leur dévouement et leurs bons soins.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Le Meur-Le Gal, Le Faouët
tél. 02.97.23.07.70

LE FAOUËT.

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

M. Gilles MARIEZ

De la part de Mme Christiane Mariez, née Villiers, son épouse ; Sandra, Olivier et Natalie, Thibault et Laura, ses enfants ; Lou-Mai, sa petite-fille ; Rémy et Françoise, son beau-frère et sa belle-sœur.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 30 avril, à 14 h 30, en l'église de Le Faouët, dans l'intimité familiale.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui prendront part à sa peine et particulièrement ses infirmières et son infirmier à domicile pour leur gentillesse et leur dévouement.

Gilles repose au funérarium Le Meur, chemin de Parc Charles, à Le Faouët.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Le Meur-Le Gal, Le Faouët
tél. 02.97.23.07.70

LORIENT.

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Simone BONNAUDEAU née CHÉRIN

survenu dans sa 98^e année.

Le recueilllement aura lieu jeudi 30 avril, à 14 h, au centre funéraire de Kerlétu, à Lorient, suivi de la crémation.

De la part de ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, sa famille et ses proches.

Visites au centre funéraire de Kerlétu.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF municipales, Lorient
tél. 02.97.02.22.49

PLEUGRIFFET.

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

M. Jacky DARNEAUX

survenu à l'âge de 68 ans.

De la part de Martine Darneaux, née Lefèvre, son épouse ; ses enfants, ses petits-enfants, son frère, ses beaux-frères, belles-sœurs et toute la famille.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, un dernier hommage lui sera rendu jeudi 30 avril, au centre funéraire de Kerlétu, à Lorient, dans l'intimité familiale.

Jacky repose au funérarium de Radenac.

Ne recevant pas de condoléances, la famille remercie sincèrement toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Condoléances sur www.pompes-funebres-lamour.fr

PF Lamour, Radenac
tél. 02.97.22.40.95

PONTIVY - SAINT-THURIAU PLOUHINEC.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

M. Patern NIVOIX dit "Henri"

survenu à l'aube de ses 85 ans.

De la part de Hélène Nivoix, son épouse ; Armandine Berthelot, sa sœur ; Mathurin et Odile Le Fur, son beau-frère, sa belle-sœur ; Véronique et Claude Le Métayer, sa filleule et son oncle ; ses neveux, nièces et toute la famille.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale jeudi 30 avril, à 14 h 15, au crématorium de Noyal-Pontivy.

Patern repose au funérarium Le Boëdec, PA La Niel, à Noyal-Pontivy.

La famille remercie le docteur Servel ; Olivier et Muriel, ses infirmiers à domicile, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Le Boëdec, Noyal-Pontivy
tél. 02.97.25.70.44

SAINT-AIGNAN LOCMARIAQUER VANNES - SAINT-PHILIBERT.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Léonie PERZO

survenu à l'âge de 91 ans.

De la part de Joseph et Christiane Perzo, son frère et sa belle-sœur ; ses neveux, nièces, ses petits-neveux, petites-nièces, ses arrière-petits-neveux et toute la famille.

La célébration religieuse aura lieu dans l'intimité familiale jeudi 30 avril, à 10 h 30, en l'église de Saint-Aignan.

Léonie repose au funérarium de Cléguerec, 77, rue du Stade. Visites ce jour, à partir de 12 h.

La famille remercie à l'avance toutes les personnes qui, par leurs témoignages de sympathie, prendront part à sa peine.

Ni fleurs ni souvenirs. Des prières et des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Régner, Guéméné-sur-Scorff
tél. 02.97.51.26.04

SAINT-CARADEC-TRÉGOMEL.

Eliane Jamin, née Roperch, son épouse ; Olga et Françoise, ses filles, ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Michel JAMIN

survenu le 21 avril, à l'âge de 75 ans, à son domicile (91).

Les obsèques ont été célébrées le vendredi 24 avril, en l'église de Saint-Caradec-Trégomel.

Nous remercions les personnes qui ont accompagné notre papa dans ses derniers moments.

SAINT-AVÉ - VANNES VIC-EN-BIGORRE (65).

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

M. Marcel LE CALVÉ

survenu le 28 avril, à l'âge de 81 ans.

De la part de Mme Anne Le Calvé, son épouse ; Jean-Pierre (†), Christine, Anne, ses enfants ; Océane, Kevin, Arno, Charlène, Steven, Maïna, Johann, Lucien, ses petits-enfants ; Célya, Léandro, Idris, ses arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 2 mai, à 10 h 30, en l'église de Saint-Avé, suivie de l'inhumation au cimetière.

Marcel repose au funérarium Margely, 9, rue du Pont, à Saint-Avé.

Une messe de Requiem se tiendra ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Margely, Saint-Avé
tél. 02.97.60.74.13

SAINT-PHILIBERT - BELZ.

Tu nous quittes sans nous parler. La vie n'a pas été facile pour toi. Malgré ton handicap, petit frère, ton regard était rempli de courage et nous sommes fiers de toi, Franquin.

M. Robert LE BAIL

nous a quittés le 27 avril, à l'âge de 68 ans.

De la part de Marie-Thérèse Le Bail, sa sœur ; Rémi et Marie Paule Le Bail, son frère et sa belle-sœur ; Simone Séviller, sa tante ; ses neveux et nièces, leurs enfants et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 30 avril, à 14 h 30, en la chapelle de Saint-Philibert, suivie de l'inhumation au cimetière.

Robert repose au funérarium, 22, avenue Yves-Kerroux, à Auray.

La famille remercie la Mas de Kerblay, à Sarzeau, et particulièrement tout le personnel de la Maison Berder pour leur aide précieuse et humaine apportée à Robert pendant son long séjour avec eux, ainsi que l'hôpital Atlantique, à Vannes.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFG, Auray
tél. 02.97.56.29.24

SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES AVRANCHES - PLOEMEUR.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

M. Dominique GRANIER

survenu à l'âge de 70 ans.

De la part de Virginie et Brice, ses enfants.

Ses obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale samedi 2 mai, au centre funéraire de Kerlétu, à Lorient.

PF municipales, Lorient
tél. 02.97.02.22.49

SARZEAU - ARZON - VANNES.

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Mme Maryvonne GRIVES née TABART

survenu dans sa 77^e année.

De la part de Gérard, son époux ; Tiffen, sa fille ; sa filleule, ses neveux, nièces, ses beau-frères, belles-sœurs et toute la famille.

Une cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 30 avril, à 14 h 30, en l'église d'Arzon, dans l'intimité, suivie de l'incinération.

Maryvonne repose à la chambre funéraire de Sarzeau.

PF Kergal, Sarzeau
tél. 02.97.41.79.91

BRECH - LANDÉVANT KERVIGNAC.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

M. Marcel LE KER

survenu le 27 avril, à l'âge de 80 ans.

De la part de Mme Marie-Joséphine Le Vaguereuse, née Le Ker, sa sœur ; ses neveux, nièces et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 30 avril, à 14 h 30, en l'église Charles-de-Blois, à Auray, suivie de l'inhumation au cimetière de Landévant.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Évanno, Auray
tél. 02.97.56.40.77

Tous les articles du Télégramme depuis 2001
sur www.letelegramme.fr

Service obsèques Le Télégramme
Heures d'ouverture
Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 20 h
le samedi, de 16 h à 20 h, le dimanche, de 13 h 30 à 20 h

Tél. 0800 11 22 29 (N° Vert, service et appel gratuits)
Fax 0820 200 538

Courriel : bretagne.obsèques@letelegramme.fr 0,09 € TTC la minute

Le Télégramme ajoute à la publication des avis de décès et remerciements dans ses colonnes, sur la base du tarif, une diffusion complémentaire sur son site internet afin de toucher un plus large public, tant en France qu'à l'étranger. La demande d'insertion dans le journal emporte autorisation expresse de l'annonceur pour cette diffusion soit directement par Le Télégramme, soit par l'une de ses filiales ou l'un de ses partenaires.

VANNES - PLOEMEUR.

André Lorgeoux (†), son époux ;
André, Gilles (†),
Frédérique et Hubert,
ses enfants ;
Marie et Romain,
Amélie et Valentin,
Florent et Anna,
ses petits-enfants ;
Lucas, son arrière-petit-fils,
ont la douleur de vous faire part du décès de

**Georgette LORGEUX
née HOLARD**

survenu le 28 avril, à Ploemeur, à l'âge de 93 ans.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale, jeudi 30 avril.

La famille remercie sincèrement l'ensemble du personnel de l'Ehpad de Kerloutan ainsi que le docteur Kerhoas, pour leur dévouement et leur gentillesse.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Prigent, Ploemeur
tél. 02.97.86.27.27

ARGENTON-LANDUNVEZ.

Nous avons la douleur de vous annoncer le décès de

Marie-Paule GARO

survenu à l'âge de 64 ans.

De la part de ses enfants, Haude et Thierry, Philippe et Camille ; ses petits-enfants, Angel, Julie, Chloé et Tristan ; ses frères et ses belles-sœurs, Bernard et Béatrice, Jean-Charles, Philippe et Marie-Anne ; toute la famille et ses amis.

En raison des contraintes actuelles, un temps de prière aura lieu dans l'intimité. La cérémonie religieuse sera célébrée ultérieurement.

La famille remercie le personnel soignant des services réanimation et néphrologie de La Cavale-Blanche et tout particulièrement son médecin traitant, le docteur Pascal Abguillem.

Marie-Paule repose à l'espace funéraire Laot, route de Plouguin, à Lampaul-Ploudalmézeau. Visites autorisées et possibles ce mercredi, de 14 h à 17 h ; jeudi, de 14 h à 16 h.

Vous pouvez déposer vos messages de soutien et d'amitié à sa famille à l'adresse mail suivante : haude.mallejac@orange.fr

PF Laot, Lampaul-Ploudalmézeau
tél. 02.98.48.05.68

BOURSEUL - SAINT-LORMEL.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

M. Patrick LE MELLOT

survenu à l'aube de ses 61 ans.

De la part de Myriam et Romain, sa fille et son gendre ; Sacha, Lison, ses petits-enfants ; Isabelle et Bruno, sa sœur et son beau-frère ; Sandra, Amélie, Gwendoline et Aurore, ses nièces.

En raison des conditions sanitaires actuelles, les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale samedi 2 mai, à 14 h 30, en l'église de Lancieux.

Patrick repose à la chambre funéraire des Ets Poidevin, 47, rue de Joliet, à Ploubalay. Visites réservées à la famille.

La famille remercie particulièrement le personnel de la résidence des Corbières, à Saint-Malo.

Condoléances sur www.pompesfunebres-poidevin22.fr

PF Poidevin, Ploubalay
tél. 02.96.27.25.41

BREST.

Sandrine, sa fille, et Samuel, son gendre ; ses petites-filles ; Monique, sa maman ; Isabelle et Jean-Jacques, ses frère et sœur ; Alain, son beau-frère ; Toinette, sa marraine, et Marc, son oncle, ainsi que leurs familles ont le regret de vous faire part du décès de

Christian LEMETAYER

survenu le lundi 27 avril, à l'âge de 63 ans.

Une cérémonie, suivie d'une crémation, auront lieu en toute intimité, samedi 2 mai.

PFCA, Brest
tél. 02.98.34.18.00

CONCARNEAU - BANNALEC.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

**Mme Anne WOLNY
née LE BERRE**

dans sa 86^e année.

De la part de ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et toute la famille.

Un recueillement aura lieu dans l'intimité familiale.

La famille remercie tout le personnel médical qui l'a accompagnée dans ses derniers moments.

PF de France, Quimper
tél. 02.98.70.56.79

HUELGOAT.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

**Mme Anne Marie
BOUTERAON
née MASSON**

survenu à l'âge de 85 ans.

De la part de son époux, Joseph, et toute la famille.

En raison des événements actuels, les obsèques se dérouleront dans l'intimité familiale, entourée de ses proches.

La famille remercie le personnel de l'Ehpad Mont-Leroux pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF de l'Argoat
tél. 02.98.99.75.35

**LANNION - RENNES
PLOURIVO - CAVAN.**

Myriam et Philippe, Claire (†), Christelle et Renaud, Rozenn et Mickaël, ses filles et leurs conjoints ; Marie, Julie, Aude, Laura, François, Pierre-Yves, Simon, Quentin, Lilian, Estelle, Jérôme, ses petits-enfants ; Renée Denhez, sa cousine ; ses neveux, nièces et toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Mme Madeleine LE QUÉRÉ
née BOUGEANT**

survenu dans sa 85^e année.

En raison des circonstances sanitaires, les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

Les visites sont également réservées à la famille.

La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Centre funéraire d'Armor, Lannion
tél. 02.96.46.72.72

LOCTUDY.

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de

**Mme Yvonne CHAFFRON
née JOURDREN**

De la part de ses belles-sœurs, Catherine et Marie-France ; ses neveux, ses nièces et leurs enfants.

Remerciements au docteur Thépault, au cabinet infirmier Clairon et à l'ADMR.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Daniel, Penmarc'h
tél. 02.98.58.60.69

**MERLEAC - LE QUILLIO
PLÉUC-SUR-LIÉ
PLAISIR (78) - LA MOTTE.**

Nous avons l'immense douleur de vous faire part du décès de

M. Claude GALLAIS

survenu à l'âge de 82 ans.

De la part de Gisèle, née Le Maître, son épouse ; Maryline et Rémi Le Feuvre, Jean-Pierre et Dominique Gallais, Pascal Gallais et Sandrine, Christelle Ollivaux, Serge et Magali Gallais, ses enfants ; Azeline et Antoine, Anastasie, Anthony, Guillaume, Romane, Soline et Jules, ses chers petits-enfants ; son frère, ses beaux-frères, belles-sœurs, ses neveux, nièces, toute la famille et ses amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité familiale jeudi 30 avril, à 14 h 30, en l'église de Merléac.

Claude repose au funérarium de l'Oust, à Uzel. Visites réservées à la famille et aux amis proches, de 14 h à 18 h.

La famille remercie l'ensemble du service hématologie dont le docteur Duclos ; ses médecins traitants, les docteurs Lorette et Astrankas ; ses infirmières, Nadine, Sylvie et Nathalie ; les Taxis uzelais.

Dons pour l'Établissement français du sang et l'association Leucémie Espoir 22.

Condoléances sur www.pompes-funebres-uzelais-mainguy.fr

PF Mainguy, Uzel
tél. 02.96.28.80.53

**MESPAUL - PLOUËNAN
PLOUVORN - BERRIEN.**

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

M. Paul DÉNIEL

De la part de ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, belles-sœurs, ses neveux, nièces et toute la famille.

Un dernier hommage lui sera rendu dans l'intimité familiale demain jeudi 30 avril, à la salle des cérémonies du centre funéraire de Kervent.

Paul repose au centre funéraire de Kervent, à Saint-Pol-de-Léon. Visites réservées à la famille.

PF Calarnou, Saint-Pol-de-Léon
tél. 02.98.69.92.74

**MOËLAN-SUR-MER
TRÉMÈVEN.**

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

M. Michel PILORGÉ

à l'âge de 78 ans.

De la part de ses enfants, Ludovic et Stéphane ; ses petits-enfants, Lido et Morgane.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale jeudi 30 avril, à 10 h.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Condoléances sur www.pf-concarneau.com

PF Guyomar-Yvonou
Moëlan-sur-Mer, 07.69.72.39.48

PABU - LAMBALLE.

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de

**Mme Jacqueline
GLORIEUX
née AUBERT**

survenu à l'âge de 93 ans.

Un hommage lui sera rendu jeudi 30 avril, dans l'intimité familiale.

PF Duégain, Pabu
tél. 02.96.44.07.78

PAIMPOL.

Elisa Keromest, sa mère ; Hélène Keromest, née Le Bateau, son épouse ; ses fils et ses belles-filles, ses petits-enfants ; Danielle Blondeau, sa sœur ; ses neveux, nièce ont la tristesse de vous faire part du décès de

Michel KEROMEST

à l'âge de 76 ans.

Son souhait de don du corps aux facultés de médecine ne pouvant être respecté en raison du contexte sanitaire actuel, sa famille l'a accompagné au crématorium de Saint-Brieuc.

La famille remercie ses médecins et plus particulièrement le service dialyse du centre hospitalier de Paimpol.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Condoléances sur : http://pftoullanrolland.fr

PF Toullan-Rolland, Paimpol
tél. 02.96.20.75.86

**POBANNALEC
LE RELECO-KERHUON
LANDRÉVARZEC
LE GUILVINEC.**

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de

**Mme Léontine DIASCORN
née CARIOU**

survenu le 28 avril, à l'âge de 87 ans.

De la part de son époux, Pierre ; ses filles et gendres, Jocelyne et Daniel, Sylvie (†) et Michel, Marie Pierre et Patrick, Christine et Alain ; ses petits-enfants, Ludovic et Magalie, Julien et Claire, Aurélie et Nicolas, Blandine et Sébastien, Christophe et Isabelle, Justine, Laura et Robin, Axel ; ses arrière-petits-enfants, Léane, Soline, Emeline, Elouan, Nathan, Tom, Alban, Karl, Adrien, Mathilde ; ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux, nièces, ses amis et toute la famille.

Une très forte pensée pour sa fille et notre sœur, Sylvie, décédée le 12 mars 2019.

En raison de la crise sanitaire actuelle, la cérémonie se déroulera dans l'intimité familiale jeudi 30 avril.

La famille adresse ses sincères remerciements à l'ensemble du personnel de l'Ehpad de Kerborc'his, à Combrit, pour son dévouement et sa bienveillance auprès de sa maman.

Léontine repose à la maison funéraire de la Côte, Pendreff, à Plomeur. Les visites sont réservées à la famille et aux proches.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Daniel, Penmarc'h
tél. 02.98.58.60.69

PLÉLAUFF.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès brutal de

M. Stéphane DUPUIS

survenu à l'âge de 52 ans.

De la part de Pierrette Dupuis, sa maman ; ses frères, belles-sœurs, ses neveux et toute la famille.

Un dernier hommage lui sera rendu au cimetière de Plélauff jeudi 30 avril.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Garandel-Chauvel, Rostrenen
tél. 02.96.29.01.44

PLOUËC-DU-TRIEUX.

Nous avons le regret de vous faire part du décès de

**Mme Marcelle OLLIVIER
née GUEGAN**

survenu dans sa 96^e année.

De la part de Jean Yves Ollivier (†), son époux ; Jeannine Lalande, sa sœur ; Jean Marie Guegan (†), son frère ; Christiane Geffroy (†), sa sœur ; Jacques Geffroy, son beau-frère ; ses neveux et nièces.

En raison des contraintes actuelles, les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.

Remerciements au personnel de l'Ehpad Ty Tud Coz, à Paimpol.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Le Guern, Bégard
tél. 02.96.45.33.33

**POUMAGOAR - PLOUISY
COADOUT - TOULOUSE - PARIS.**

Maman,

**Mme Louise
LE DIOURON
née LE COTTON**

nous a quittés à l'âge de 94 ans.

De la part de Joëlle et Charly Jamet, Jean-Yves et Christiane Le Diouron, ses enfants ; ses cinq petites-filles, ses cinq arrière-petits-enfants et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans la stricte intimité jeudi 30 avril, à 14 h 30, en l'église de Ploumagoar.

Louise repose à la chambre funéraire Rolland, 10, rue Auguste-Pavie, à Guingamp.

À tous ceux qui l'ont aimée, accompagnée, soignée à son domicile ou à la résidence Ti Nevez : merci.

Condoléances sur https://www.pfrolland.fr

PF Rolland, Guingamp
tél. 02.96.44.02.50

Le Télégramme

Le Télégramme, journal quotidien d'information.

Société éditrice : Le Télégramme, SAS au capital de 7.573.303 euros.

La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations, est interdite.

Président du conseil d'administration, directeur de la publication, directeur général : Edouard COUDURIER.
Administrateur, directeur de l'information : Hubert COUDURIER.
Directeur général adjoint : Yves BONNEFOY.
Directeurs délégués : Olivier CLECH, Ronan LECLERCQ.
Rédacteur en chef : Samuel PETIT.
Rédacteurs en chef adjoints : Catherine MAGUEUR, Anne BUREL, Christian DIRER, Pascal BODERE, Vincent LASTENNET.
Secrétaires généraux de la rédaction : Bernard SPARFEL, Gaëdicq L'HARIDON.

N° de commission paritaire : Le Télégramme, N° 0420 C 86340
N° - I.S.S.N. : 2491-6676.
Siège social : direction, rédaction, service des ventes,

QUESSOY - SAINT-AGATHON.

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de

M. Pierre PARIS

survenu à l'âge de 84 ans.

De la part de Marie-Claire et Gilles Le Bars, sa fille et son gendre ; Pierre-Edouard et Aurélie, Laurent et Manuella, ses petits-enfants ; ses arrière-petits-enfants et toute la famille.

Un hommage lui sera rendu samedi 2 mai, dans la stricte intimité familiale, au crématorium de Saint-Brieuc.

La famille remercie le docteur Neveu, son médecin traitant, et la résidence Beau Chêne pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Condoléances sur https://www.pfrolland.fr

PF Rolland, Guingamp
tél. 02.96.44.02.50

**RENNES - DINAN
THONON-LES-BAINS.**

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de

**Mme Lucienne JUHEL
née RÉHEL**

la veille de ses 94 ans.

De la part de Arsène (†), son époux ; Catherine Joly, sa fille ; André (†), Jeannine, Roger, ses frères et sœur ; ses belles-sœurs, beaux-frères, ses neveux et nièces.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité jeudi 30 avril, à 14 h 30, en l'église de Bobital.

Remerciements aux personnels de l'Ehpad Les Maisons de la Touche et du CHU Pontchaillou, ainsi qu'à son médecin, le docteur Pelard.

PF Lejard, Lanvally
tél. 02.96.85.07.54

**SAINT-BRANDAN - COHINIAC
PERROS-GUIREC.**

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

M. Daniel PELLION

survenu le 25 avril, à l'âge de 67 ans, à la suite d'une longue maladie et qui s'est battu courageusement.

De la part de Martine, son épouse ; ses enfants, ses petits-enfants et toute la famille.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Condoléances sur www.pfi22.fr

PF Intercommunales, Saint-Brieuc
tél. 02.96.75.40.50

imprimerie 7, voie d'accès au Port, BP 67243, 29672 Morlaix Cedex, tél. 02.98.62.11.33. E-mail : telegramme@letelegramme.fr

Publicité commerciale et petites annonces locales :
Viamédia, 10 Quai Armand Considère, CS 92919, 29229 Brest Cedex 2, Tél. 02.98.43.22.44, ainsi qu'au siège social et dans toutes les agences du Télégramme.
Directeur général : Philippe HENRY

Publicité extra locale et annonces classées :
Régie 366,
75, boulevard Murat, 75016 Paris, tél. 01.80.48.93.33.
Lundi : cahiers sport de 20 à 28 pages.

Origine papier : papier provenant majoritairement de France.
Taux de fibres recyclées supérieur à 50% - Journal certifié 70%
Origine des fibres :
issues de forêts durablement gérées.
Eutrophisation : <1,26 mgr/ex.

Tirage de ce jour :
175 198.



ANNONCES OFFICIELLES MORBIHAN

Transactions diverses

BONNES AFFAIRES

Antiquités brocante



Achète bon prix vieux violons, violoncelles, archets, guitares, saxos, même abimés, se déplace gratuitement. Téléphone 06.50.66.24.10. 567223

CONTACTS

Rencontres

Homme, 77 ans, non fumeur souhaite rencontrer Femme 75/80 ans, simple pour rompre solitude, Région Quimper. Écrire au Télégramme 17 bd Kerguelen 29000 Quimper sous ref 197 593621

BING, Rencontres amicales ou amoureuses entre H/F de Bretagne au 08.92.39.25.50 ou sur bing.tm.fr sans adhésion (420272809 - 0, 80 €/mn) 589448

RENCONTRE PAR TELEPHONE : , Appelez le 0895 69 11 95 et trouvez une femme pour un rdv près de chez toi. Sans CB. Sans inscription. (0.80 €/min.) 594641

ANIMAUX

Qui peut vendre un chien ou un chat ?

Les éleveurs et les établissements de vente (animaleries...) sont les seules personnes autorisées à vendre des chats et des chiens.

Est considéré comme un éleveur toute personne vendant au moins un animal issu d'une femelle reproductrice lui appartenant.

Les obligations des éleveurs et des établissements de vente :

- L'âge des animaux
- L'inscription ou non à un livre généalogique
- Leur numéro d'identification ou celui de leur mère
- Le nombre de chiots ou de chatons de la portée
- Le numéro d'immatriculation de l'éleveur (SIREN)

Pour les éleveurs commercialisant uniquement des animaux inscrits à un livre généalogique qui ne produisent pas plus d'une portée par an et par foyer fiscal, il existe des dispositions particulières.

Pour plus de renseignements, consultez le site de la Société centrale canine : www.scc.asso.fr ou le livre officiel des origines félines : www.loof.asso.fr
Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir se conformer à ces dispositions.

MX571934

Chiens

Vends Chiots berger Allemand- poils longs, LOF, nés le 16/12/19, portée 11 chiots mère n° 250269812877487. SIREN : 777407438, disponible 2 mâles, 2 femelles, pucés vaccinés, certificat de bonne santé. tel : 06 87 09 54 31 / 02 96 29 43 50 592740

Immobilier

VENTE RÉGION VANNES

Maisons de 60 à 90.000 €

DEVENIR PROPRIÉTAIRE à des conditions exceptionnelles avec Bretagne Sud Habitat

COURNON À VENDRE MAISON T3

de 68 m² habitables et de plain-pied avec entrée avec placard, salon-séjour, cuisine, wc, 2 chambres, s.d.b. Jardin et garage. Classement DPE : E. Réf. 01 40 0488 90 0003.

70 500 €

net vendeur + frais de notaire réduits. Pas de frais d'agence

Offre d'achat à envoyer par courrier BSH, service vente
6, avenue Edgar-Degas, 56000 Vannes jusqu'au 29 mai 2020

Uniquement en résidence principale

Pour tous renseignements et visites sur RDV, contactez :

BRETAGNE SUD HABITAT

02 97 40 22 99

ou Mme FABRE

06 72 18 13 22

Appartements T4/T5

DEVENIR PROPRIÉTAIRE à des conditions exceptionnelles avec Bretagne Sud Habitat

VANNES À VENDRE APPARTEMENT T4

de 86 m² habitables avec : entrée, salon-séjour, cuisine séparée, wc, 3 chambres, s.d.b. Avec cave et 2 places de stationnement extérieur. Classement DPE : C. Réf. 01 40 0416 01 0001.

138 600 €

net vendeur + frais de notaire réduits. Pas de frais d'agence

Offre d'achat à envoyer par courrier BSH, service vente
6, avenue Edgar-Degas, 56000 Vannes jusqu'au 29 mai 2020

Uniquement en résidence principale

Pour tous renseignements et visites sur RDV, contactez :

BRETAGNE SUD HABITAT

02 97 40 22 99

ou Mme FABRE

06 72 18 13 22

Annonces officielles

Sur bretagne-marchespublics.com, retrouvez les marchés publics et privés et les autres annonces sur regions-annonceslegales.com
Contact tél. 02 98 33 74 44 - E-mail : annonceslegales@viamedia-publicite.com. Conformément à l'arrêté ministériel du 16/12/2019, le prix de la ligne de référence des annonces judiciaires et légales (art. 2) est fixé pour l'année 2020 au tarif de base de 4,07 € HT pour les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor ou du Morbihan (soit un prix du millimètre de 1,78 € HT). Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales sur les sociétés et fonds de commerce publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actu-legales.fr.

Mémo des marchés publics et privés

22 - CÔTES-D'ARMOR

Services

Guingamp-Paimpol Agglomération

Mission de maîtrise pour les travaux de mise aux normes et d'amélioration technique de la piscine de Paimpol • Clôture le 2/6/2020, 12 h.

Travaux

Coopalis

Viabilisation de 8 lots - Rue du 8-Mai-1945 et rue Guillou-de-Mézillis - Établissements-sur-Mer • Clôture le 15/5/2020, 12 h.

Mairie de Pommerit-le-Vicomte

Programme de voirie 2020 • Clôture le 29/5/2020, 12 h.

SMAEP Kreiz Breizh - Argoat

Renouvellement conduites et branchements - RD 76 • Clôture le 15/5/2020, 12 h.

29 - FINISTÈRE

Fournitures

Haut Léon Communauté

Véhicule de collecte des déchets ménagers à chargement vertical avec grue • Clôture le 2/6/2020, 12 h.

Résidence Kerval

Fourniture de denrées alimentaires et d'une assistance technique en restauration destinée à la résidence Ker Val et à la restauration scolaire des écoles maternelle et élémentaire de Quimerc'h • Clôture le 18/5/2020, 16 h.

Entreprises, simplifiez vos recherches en consultant chaque mercredi le Mémo des marchés parus la semaine précédente
Contact : 02.98.33.74.44

LEGALES ET JUDICIAIRES

Marchés publics - Procédure adaptée

COMMUNE DE BÉGANNE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

- 1. Identification de l'organisme qui passe le marché** : commune de Béganne, rue du Buisson-Rond, 56350 Béganne, tél. 02 99 91 81 57, fax 02 99 91 85 49.
- 2. Procédure de passation** : procédure adaptée avec négociation. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.
- 3. Objet** : travaux de viabilisation du lotissement, résidence de la Croix-Neuve et busage de 170 m de fossé le long de la RD 137.
Lieu d'exécution : Béganne.
Caractéristiques principales : une tranche ferme de travaux.
- 4. Nombre et consistance des lots** : un lot unique.
Lot unique : terrassements, voirie, réseaux d'eaux pluviales, réseaux téléphonique et d'eau potable.
- 5. Lieu où retirer les dossiers** : dossier consultable en ligne sur le site Megalis.
- 6. Adresse où les offres doivent être transmises** : mairie de Béganne, rue du Buisson-Rond, 56350 Béganne.
- 7. Justifications à produire** :
- DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants) et DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement).
- La déclaration sur l'honneur que le candidat satisfait aux obligations sociales et fiscales.
- Un dossier de références concernant la réalisation de travaux de même nature et de même importance au cours des 3 dernières années.
- Une attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il ne fait pas l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du travail (6° alinéa de l'article 45 du CMP).
- 8. Délai de validité des offres** : 90 jours.
- 9. Renseignements d'ordre administratif et/ou technique** : Bureau d'études Cabinet Thomas, 280, rue des Petites-Forêts, 56350 Allaire, tél. 02 99 71 92 52. E-mail : btgse56@gmail.fr (correspondant Bruno Thomas).
- 10. Délai global d'exécution** : 8 semaines.
- 11. Démarrage des travaux** : septembre 2020.
- 12. Date d'envoi à la publication** : le 24 avril 2020.
- 13. Date limite de réponse** : le lundi 1^{er} juin 2020, avant 17 h.

Autres

AVIS DE DISSOLUTION

FINANCIÈRE DE KERAVEL

Société par actions simplifiée, au capital de 1 628 146,46 €
Siège social : ZA de Keravel, 56390 LOCQUELTAS
RCS VANNES 439 733 650

Aux termes d'une décision en date du 20 avril 2020, la société Atlantic Recycl Auto, société par actions simplifiée au capital de 500 000 €, dont le siège social est situé parc d'activités des Bauches, rue des Tilleuls à Saint-Nicolas-de-Redon (44460), immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 523 974 756 RCS Saint-Nazaire, a, en sa qualité d'associée unique de la société Financière de Keravel, décidé la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société Financière de Keravel peuvent faire opposition à la dissolution à compter de la publication du présent avis jusqu'au 31 mai 2020 inclus.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Vannes. Cette dissolution mettra fin aux fonctions du commissaire aux comptes titulaire Mazars, et Le Néen Arnaud, commissaire aux comptes suppléant, de la société dissoute.

Pour avis

Publicités immobilières réglementées

VENTES AUX ENCHÈRES IMMOBILIÈRES

VENTES JUDICIAIRES IMMOBILIÈRES

CESSIONS DOMANIALES BIENS COMMUNAUX

RENDEZ-VOUS en annonces classées

Vous créez votre entreprise ?

Tous journaux habilités en France

Devis & attestation de parution immédiats

Saisissez votre annonce légale sur regions-annonceslegales.comregions-annonceslegales.com
Créer et publier vos annonces légales en ligne

Éphéméride

LEVER DU SOLEIL
Brest : 07h00
Pontivy : 06h55
Rennes : 06h49

COUCHER DU SOLEIL
Brest : 21h30
Pontivy : 21h23
Rennes : 21h18

LEVER DE LA LUNE
Brest : 11h23
COUCHER DE LA LUNE
Brest : 03h01

 Pleine Lune
le 08/05/2020

FÊTE DU JOUR : Ste Catherine
DICTON DU JOUR : Arc-en-ciel du soir, du beau temps espoir

Deux perturbations en un jour

Dans le Morbihan attention, fortes rafales le matin pouvant atteindre les 65 km/h. Ciel très nuageux avec de courtes éclaircies. Averses fortes s'atténuant l'après-midi. Les températures sont comprises le matin entre 10 et 12°C et entre 13 et 14°C l'après-midi.

Pour l'agriculture
Précipitations : 10 à 30 mm

Judi 30 avril

Sur le département attention, très fortes rafales pouvant atteindre les 70 km/h. Passages nuageux parfois denses le matin, très nuageux avec possibilité de foyers orageux l'après-midi. Averses toute la journée. La fiabilité de la situation est assez bonne.

Vendredi 1 mai

Sur le département le temps incertain deviendra plus perturbé en seconde partie de journée. Ciel très nuageux à couvert. Possibilité d'averses en matinée, averses faibles l'après-midi. La température est entre 8 et 10°C le matin et entre 13 et 14°C l'après-midi.

Météo marine avec METEO CONSULT

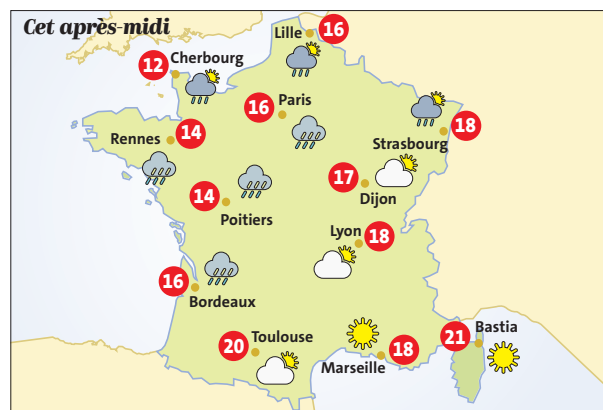
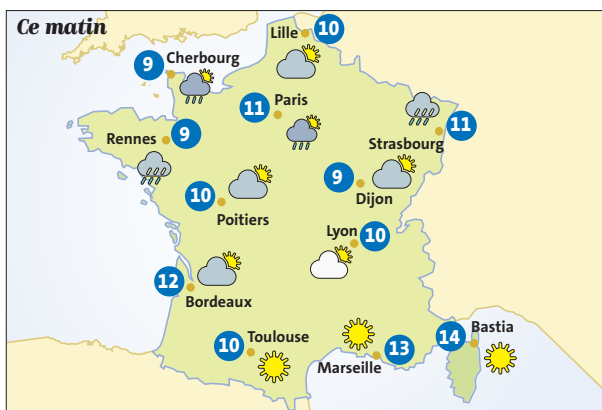
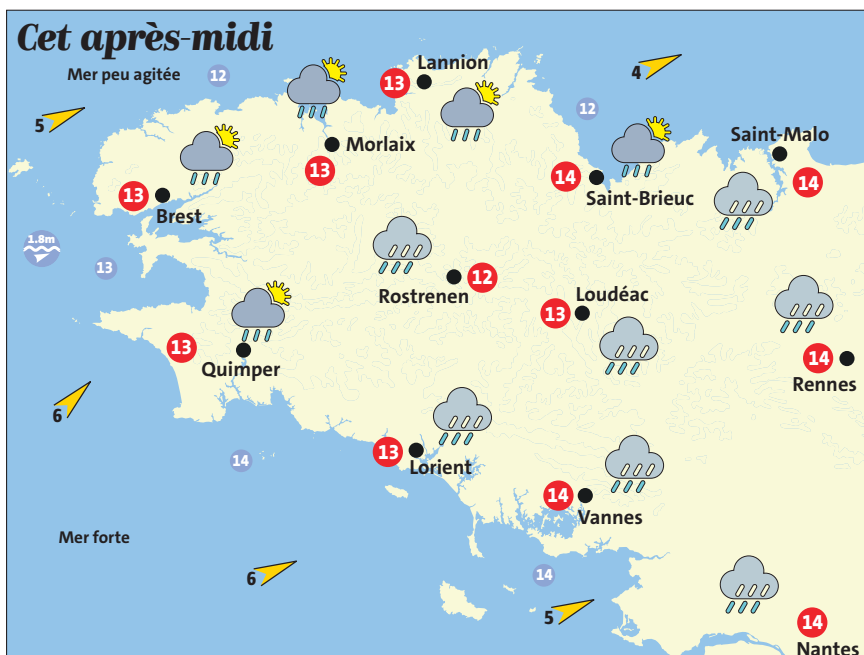
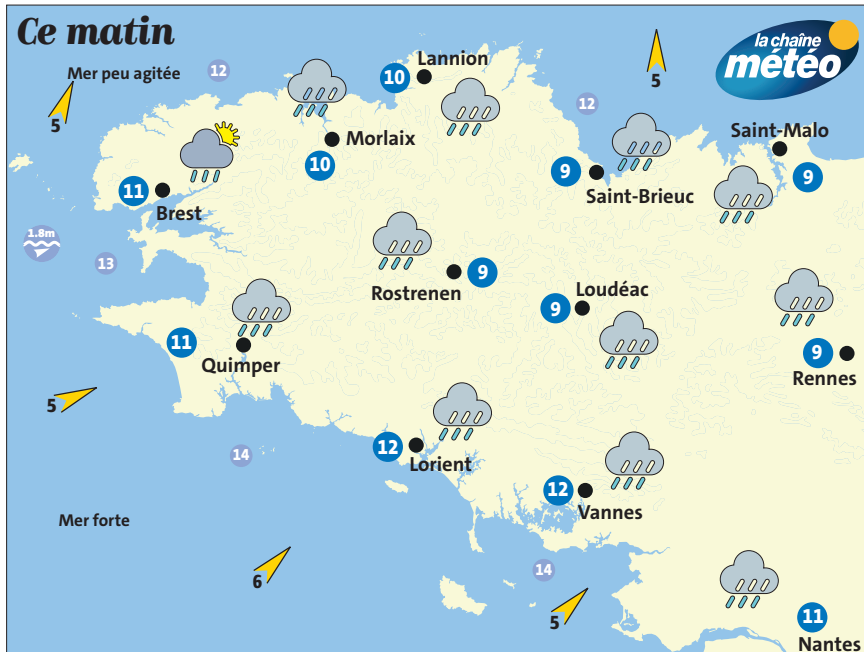
Un très fort flux assez irrégulier de secteur SO prédomine sur l'ensemble du bassin.

Entre Loctudy et Lorient

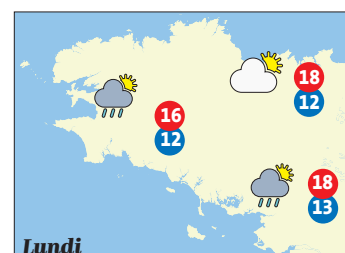
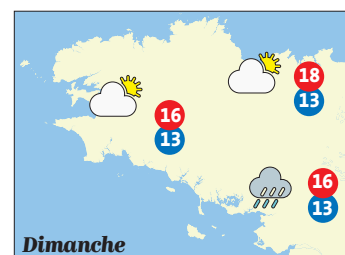
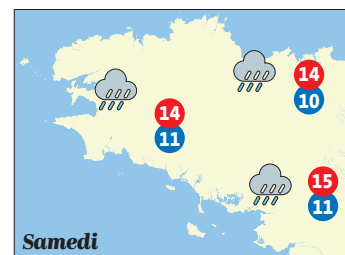
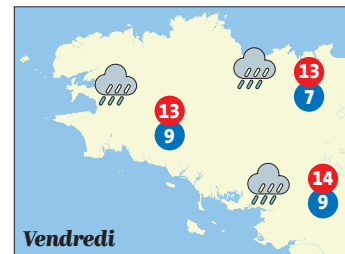
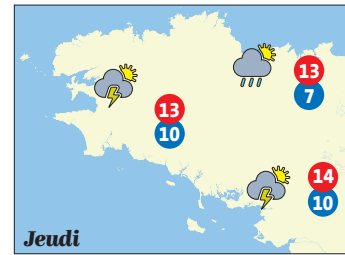
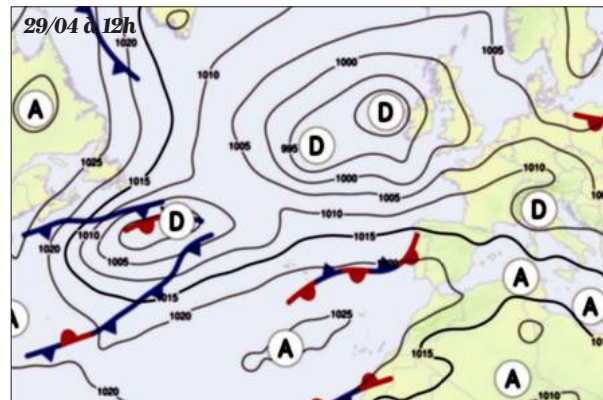
Vent de SO force 5 tournant O en milieu de journée puis SSO force 6. Rafales atteignant 35 noeuds. Mer agitée devenant forte le soir. Houle modérée et courte de SO.

Entre Lorient et St-Nazaire

Vent de SO force 5 se maintenant toute la journée. Rafales atteignant 35 noeuds le matin. Mer assez agitée devenant peu agitée en milieu de journée puis assez agitée.



Marées	Mercredi 29 avril				Judi 30 avril			
	Pleines mers		Basses mers		Pleines mers		Basses mers	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
Saint-Malo	11:29	23:47	05:58	18:19	---	12:22	06:43	19:13
Paimpol	11:23	23:40	05:52	17:52	---	12:15	06:18	18:46
Perros-Guirec	11:00	23:17	04:55	17:16	11:57	---	05:45	18:14
Roscoff	10:35	22:55	04:38	16:59	11:36	---	05:28	17:57
L'Aberwrach	10:03	22:27	04:07	16:28	11:05	23:37	05:04	17:33
Brest	09:38	21:58	03:41	16:00	10:41	23:10	04:36	17:01
Douarnenez	09:33	21:52	03:24	15:43	10:31	22:59	04:21	16:47
Audierne	09:13	21:37	03:12	15:33	10:14	22:44	04:06	16:34
Concarneau	09:20	21:39	03:19	15:37	10:30	22:57	04:15	16:40
Port-Tudy	09:17	21:34	03:19	15:37	10:32	22:57	04:14	16:38
Etel	09:42	21:58	03:51	16:07	10:54	23:15	04:43	17:06
Belle-Ile	09:09	21:29	03:20	15:39	10:26	22:57	04:16	16:41
Port-Navalo	09:31	21:51	03:40	15:59	10:56	23:27	04:35	16:59
Coefficients	054		049		045		042	



Bélier (21.3 - 20.4)

TRAVAIL : Ne vous laissez pas dominer par vos émotions lorsqu'il s'agit d'affaires. Vous n'aurez pas intérêt à faire du sentiment ! **AMOUR :** La journée sera propice à la passion ou à l'éclosion de sentiments nouveaux ! **SANTÉ :** Risque de troubles intestinaux.

Taureau (21.4 - 20.5)

TRAVAIL : Sur le plan matériel, mise à fond sur la sécurité. Le secteur professionnel est calme. **AMOUR :** Si vous devez prendre d'importantes décisions familiales, n'attendez pas ! **SANTÉ :** Votre bonne endurance fera des envieux.

Gémeaux (21.5 - 21.6)

TRAVAIL : Vous aurez des opportunités à saisir. Tout se présentera dans de bonnes conditions. **AMOUR :** Vous saurez apporter de l'originalité dans vos relations sentimentales et familiales. **SANTÉ :** Faites des assouplissements.

Cancer (22.6 - 22.7)

TRAVAIL : Ce secteur est bien protégé par les astres. Vous traversez une période clémente. **AMOUR :** Vous vous laisserez emporter par la passion. C'est une belle période, profitez-en au maximum. **SANTÉ :** Maux de tête possibles.

Lion (23.7 - 22.8)

TRAVAIL : Vous devriez moduler votre humeur aujourd'hui. Vous pourriez faire des gaffes. **AMOUR :** Vous manquez d'enthousiasme et ne croirez plus en votre relation. Il faudra prendre les décisions qui s'imposent. **SANTÉ :** Vous avez besoin d'air !

Vierge (23.8 - 22.9)

TRAVAIL : Plus foncez que jamais, vous vous lancerez dans des entreprises audacieuses. **AMOUR :** Une dispute suivie d'une réconciliation sont à prévoir ! La stabilité de votre couple ne sera pas menacée. **SANTÉ :** Risque de surmenage.

Balance (23.9 - 22.10)

TRAVAIL : Vous êtes dans une bonne période de dynamisme et votre esprit créatif est en ébullition à chaque instant. **AMOUR :** Vos sentiments s'enflammeront au contact de votre bien-aimé(e). **SANTÉ :** N'attendez pas d'avoir mal pour consulter un dentiste.

Scorpion (23.10 - 22.11)

TRAVAIL : Vous pourrez bénéficier d'appuis financiers importants ou du soutien de personnes influentes. **AMOUR :** Ne faites pas un drame d'un léger désaccord. Dans quelques jours, vous n'y penserez plus. **SANTÉ :** Un peu de fébrilité.

Sagittaire (23.11 - 22.12)

TRAVAIL : Le climat est propice aux malentendus, attention aux paroles imprudentes. **AMOUR :** Les liens sentimentaux sont épanouis grâce à une communication idyllique. **SANTÉ :** Détendez-vous. Mettez-vous à la méditation.

Capricorne (23.12 - 20.01)

TRAVAIL : Il y a de la nouveauté dans l'air. De nouvelles façons de voir la vie vous aideront plus que vous ne le pensez. **AMOUR :** Votre besoin d'amour et de tendresse se fait de plus en plus pressant. **SANTÉ :** Vous ne manquez pas de tonus.

Verseau (21.1 - 19.2)

TRAVAIL : Vous reprenez avec énergie une affaire amorcée il y a quelque temps. Vous ne laisserez aucun obstacle vous barrer la route. **AMOUR :** Votre vie sentimentale vous procurera des joies sereines. **SANTÉ :** Excellente résistance physique.

Poissons (20.2 - 20.3)

TRAVAIL : Vous devez démêler une situation un peu compliquée. Il vous faudra de la patience. **AMOUR :** Vous faites une entière confiance à votre partenaire. **SANTÉ :** Attention aux excès. Vous aurez du mal à perdre les kilos que vous prenez.

La météo vous est proposée par 

lachainemeteo.com
Météo heure par heure
Comparateur météo
Risque de pluie...
La meilleure info météo

À nos lecteurs

Pendant un mois, vous avez été plusieurs milliers à témoigner de votre soutien et de votre sympathie à vos familles éloignées et à vos proches qui soignent et qui assurent les besoins quotidiens de la société. Grâce à cette opération « Je pense à vous », Le Télégramme a voulu être le relais de votre affection et de votre empathie. À dix jours de la fin du confinement, nous stopperons la publication quotidienne de ces messages après le jeudi 30 avril. Les messages resteront en ligne sur notre site internet www.letelegramme.fr/je-pense-a-vous. Nous remercions l'ensemble des lecteurs qui ont apporté leurs messages et sommes heureux d'avoir apporté du lien, du sourire et de la joie à nombre d'entre vous.



JE PENSE À VOUS

Déposez vos messages sur : www.letelegramme.fr/je-pense-a-vous

Pour Mamie et Moune



À Lorient, c'est un peu long... Moune, je n'ai pas résisté à salir les carreaux et Mamie je mange tout ce que je peux goûter ! Sans oublier un stock de bêtises qui fait râler Maman et Papa ! On se voit très bientôt ! Gros bisous.

Léa et Manon A, Bénodet

La vie commence à 60 ans



J'ai vraiment hâte de te revoir en vrai pour t'embrasser et te le souhaiter de vive voix ! Je t'embrasse très fort et tes trois garçons se joignent à moi.

Chloé L, Larmor-Plage

Pour toi Capucine

On te souhaite un joyeux anniversaire ! Ton sourire nous manque, on a hâte de te revoir pour te voir souffler tes bougies. Papy, Mamie et Nénaine te font de gros bisous.

Céline P, Louargat

Noces d'olivier à Plougastel-Daoulas



59 ans de mariage pour Mamie et Papi. Que c'est beau ! Malheureusement, cette année nous ne pourrons pas être auprès de vous pour fêter cet événement. On vous aime très fort et on pense beaucoup à vous. Gros bisous.

Rose et Louis (Toulouse),
Thomas (Brest), Nadège, Matthieu
et Maxime (Lille)

Pour notre Papy et notre Mamie d'amour

Vivement cet été que nous puissions courir et nous amuser sur nos belles plages finistériennes.

Vous nous manquez. Prenez bien soin de vous. Mille bisous.

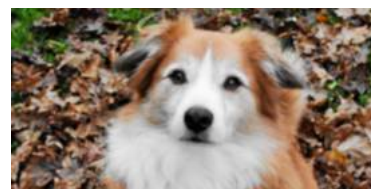
Anaëlle L, Vannes

Que je t'aime

Coucou ma chérie. Ce matin, j'ai envie de te dire je t'aime. Alors : JE T'AIME ! Moi.

Yann L, Daoulas

Quand le Jazz est là



On pense très fort à toi, notre petite mamie du Conquet, et on te fait plein de gros bisous. Jazz aussi te fait des câlins !

Mallo, Laure et Clem, Le Conquet

Hâte de vous revoir



Mamie, Papy, Mémé Louise et Papy d'en haut, nous pensons beaucoup à vous malgré le confinement.

Alan et Gabriel G, Goulien

La famille s'agrandit



Un petit Coucou à nos arrière-grands-parents et grands-parents pour leur annoncer qu'on va avoir un petit frère. Vous nous manquez, portez-vous bien. Gros bisous grand Papy, grand Mamie, grand-mère Keramaze et grand-mère Brest.

Clara et Calie, Plouéan

Message des Antipodes

Actuellement en Nouvelle-Calédonie et déconfinée depuis une semaine, je pense beaucoup à ma famille et mes amis bretons confinés depuis plusieurs semaines. Bon courage à eux et surtout à mes amis soignants ! Pokoù d'an holl et tata !

Juliette C, Nouvelle-Calédonie

Pour Mamou Guiguite

Les dimanches à Porspoder nous manquent. La boîte de gâteau, les briquettes de jus d'orange et la balançoire. Hâte de te serrer dans nos bras. Tes neuf arrière-petits-enfants.

Adeline A, Porspoder

Trop de kilomètres nous séparent de Libourne



À plus de 600 km de Libourne, Mamie Nanou pense beaucoup à toi Tiya et a hâte de te revoir ainsi que Papa et Maman. Tu fais plein de choses avec eux et maintenant que tu sais marcher. Gros bisous ma petite chérie.

Marie-Christine C, Brest

Même 10 bornes, ça fait une trotte



Nos mamies, papy et grand-père, vous nous manquez tant. Il y a une dizaine de kilomètres qui nous séparent, mais le besoin d'un gros câlin commence à se faire ressentir. Gros bisous à tous les quatre.

Romane et Gaétane L, Trézilidé

Ton quotidien, c'est notre journal

Merci à Jean-Yves qui en toutes saisons nous livre Le Télégramme sans retard par tous les temps, encore plus en ces temps difficiles. Je suis sûre que tous les Pluvignois pensent comme moi. Tu es un véritable ami, prends bien soin de toi.

Jean-Claude L, Pluvigner

Joyeux coronanniversaire grand-père !

Cela restera un anniversaire un peu particulier... Le côté positif, c'est que sans tes petits-enfants à tes côtés, tu auras moins de décibels dans les oreilles ! Ce n'est que partie remise... À très vite pour souffler tes 76 bougies. Bisous de tes petites-filles !

Amandine P, Loemaria-Plouzané

